



HAL
open science

Le Fonds du Centre des hautes études de l'armement et l'étude prosopographique des femmes de l'Arsenal de Lyon pendant la Première Guerre mondiale

Louise-Anne Mouilleau

► **To cite this version:**

Louise-Anne Mouilleau. Le Fonds du Centre des hautes études de l'armement et l'étude prosopographique des femmes de l'Arsenal de Lyon pendant la Première Guerre mondiale. Histoire. 2022. dumas-03888462

HAL Id: dumas-03888462

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03888462>

Submitted on 7 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mémoire de fin d'études :

Service Historique de la Défense

Centre des Archives de l'Armement et du Personnel Civil



ARCHIVES DU CENTRE DES HAUTES ÉTUDES DE L'ARMEMENT
ORGANISATION ET TRAVAUX DU
CENTRE ET AUTRES COMITÉS
1933 - 2009

Le Fonds du Centre des Hautes Études de l'Armement

et

l'étude prosopographique des femmes de l'Arsenal de Lyon pendant la
Première Guerre mondiale.

Sous la direction de Sylvain Lebreton et Thomas Hippler



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE



MINISTÈRE
DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sommaire :

Sommaire :	2
Sigles :	3
Remerciements :	4
Introduction :	5
Partie I : Rapport de Stage	7
I. Le Centre des Archives de l'Armement et du Personnel Civil.....	7
A. Présentation de la structure	7
B. Présentation du personnel.....	9
C. Les objectifs de la structure.....	15
II. Les missions qui m'ont été confiées	17
Conclusion :	24
Partie II : Recherche Historique	25
Introduction :	26
I. la mobilisation des Femmes Françaises à l'effort de guerre	31
A. La principale raison du choix des usines de guerre	31
B. Les conditions du travail de guerre.....	34
C. Les veuves de guerre de l'agglomération lyonnaise	39
II. L'analyse statistique du portrait des Femmes à travers les registres d'emploi.....	41
A. Quel âge ? Quelle situation familiale ?.....	42
B. Provenance, lieu d'habitation ?.....	45
C. Quel emploi, durée de l'emploi ?.....	48
III. L'après guerre	51
A. Les licenciements et départs volontaires	51
B. Le réemploi après la période étudiée.....	53
C. Le retour des soldats et les conséquences pour les femmes.....	54
Conclusion :	57
Bibliographie :	60
Annexes :	63

Sigles :

CAA – Centre des Archives de l'Armement

CAAPC – Centre des Archives de l'Armement et du Personnel Civil

CHARME – Comité pour l'histoire de l'armement

CHEAr – Centre des Hautes Études de l'Armement

COMAERO – Comité pour l'histoire de l'aéronautique

COMHART – Comité pour l'histoire de l'armement terrestre

CST – Contrôle Scientifique et Technique

DAA – Département des Archives de l'Armement

DAP – Département des Archives du Personnel Civil

DGA – Direction Générale de l'Armement

DUPRP – Document Unique de Prévention des Risques Professionnels

IHEDN – Institut des Hautes Études de Défense Nationale

IRSEM – Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire

ISAD(G) – International Standard Archival Description-General

RH – Ressources Humaines

SHD – Service Historique de la Défense

SIA – Système d'Informations Archivistique

Remerciements :

Je tiens à remercier Sylvain Lebreton qui a été mon tuteur pendant ce stage long au Centre des Archives de l'Armement et du Personnel Civil. Je le remercie pour son partage de connaissances, ses précieux conseils de travail, son expertise et son accompagnement quotidien.

Je remercie également Laurent Castel pour sa formation et ses importants conseils dans mon classement.

Je remercie le personnel du Centre des Archives de l'Armement et du Personnel Civil pour son accueil pendant ce stage et plus particulièrement mes collègues du Département des Archives de l'Armement.

Je remercie Thomas Hippler pour l'encadrement universitaire tout au long de ce stage et pour l'aide apportée au cours de ma recherche historique.

Je remercie l'Université de Caen pour l'opportunité offerte d'un stage long et pour la formation qu'elle m'a apportée pour mener à bien ce stage.

Introduction :

Ayant été acceptée pour un stage long au Centre des Archives de l'Armement et du Personnel Civil (CAAPC), j'ai intégré le Service historique de la Défense (SHD) de Châtelleraut dans la Vienne pour quatre mois. Ma principale mission était de classer un versement du Centre des Hautes Études de l'Armement (CHEAr) et j'ai également eu l'opportunité de rencontrer les différents membres des services pour échanger davantage autour de leurs missions respectives. Ce Centre d'Archives a été établi sur le site de l'ancienne manufacture d'armes de Châtelleraut en 1969 à l'initiative de la Délégation Générale pour l'Armement (DGA). Il s'agit aujourd'hui, et ce depuis 2005, de l'un des trois centres d'archives du Service Historique de la Défense (SHD) qui est lui-même rattaché au ministère des Armées. Le directeur du Centre est le Commissaire en Chef Nicolas Jacob. Le CAAPC est l'un des plus grands centres d'Archives de France avec approximativement 120 kilomètres linéaires d'archives – dont environ 70% sont des archives techniques de l'armement et 30% des archives du personnel civil.

Il est composé de quatre départements :

- Le département du contrôle scientifique et technique et de la collecte ;
- Le département des archives techniques de l'armement ;
- Le département des archives du personnel civil ;
- Le bureau des publics et de la valorisation.

Le fonds du CHEAr a été versé au SHD à la suite de la fermeture du centre le 31 décembre 2009. Le CHEAr a été fondé le 22 juillet 1964. La création est initiée par le premier délégué ministériel pour l'armement, le général d'armée Lavaud. Le CHEAr s'adressait aux cadres militaires et civils en service à la Direction Générale de l'Armement (DGA) et aux cadres et officiers ayant un lien avec l'industrie de l'armement. Il était l'équivalent, pour les officiers supérieurs de la DGA, de l'École de guerre, chargé de leur dispenser le second degré de l'enseignement militaire supérieur. Au 1er janvier 2010, l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale (IHEDN) absorbe les activités, les locaux et le personnel du CHEAr, à l'exception de ses activités de recherche transférées à l'Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire (IRSEM). Le CHEAr avait la tutelle des comités d'histoire de l'armement, ce qui apparaît beaucoup dans le versement à classer comme par exemple le Comité pour l'histoire de l'armement terrestre (COMHART), le Comité pour l'histoire de l'aéronautique (COMAERO) et le Comité pour l'histoire de l'armement (CHARME).

Le versement était composé de 36 cartons qui représentaient 18 mètres linéaires de documents d'archives. Le bordereau de versement était assez exhaustif et précis, ce qui m'a permis d'aborder la découverte du versement avec un support utile.

Dans ce Mémoire, la première partie est consacrée à mon rapport de stage, nous allons présenter la structure qui m'a accueilli pendant ce stage long, notamment, le personnel que j'ai eu l'opportunité de rencontrer et leurs missions et objectifs dans l'environnement géographique et économique. Enfin, nous analyserons les différentes missions qui m'ont été confiées. Ensuite, la seconde partie de ce Mémoire est consacrée à une étude historique. Nous allons plus particulièrement nous intéresser aux femmes ayant travaillé dans l'Arsenal de Perrache dans l'agglomération de Lyon pendant la Première Guerre mondiale. Nous interrogerons les archives à travers une étude prosopographique afin de déterminer qui étaient les femmes ayant travaillé à l'Arsenal de Lyon pendant la Première Guerre mondiale ? Nous étudierons les conditions de recrutement des munitionnettes ainsi que leurs origines sociales et leur provenance. Cette étude sociale nous permettra de déterminer quels profils sociaux féminins ont travaillé à l'Arsenal pendant la Première Guerre mondiale.

Partie I : Rapport de Stage

I. Le Centre des Archives de l'Armement et du Personnel Civil

A. Présentation de la structure

Le Centre des Archives de l'Armement et du Personnel Civil est une antenne du Service Historique de la Défense installé à Châtelleraut. Le Centre des Archives de l'Armement a été créé en 1969 à l'initiative de la Délégation Générale pour l'Armement (DGA), au sein du ministère de la Défense. La vocation première de ce service était de recevoir les archives intermédiaires de la DGA (tant de l'administration centrale que des établissements de province et implantations à l'étranger), puis de les conserver une fois parvenues à l'âge historique. Plus précisément, il est installé dans la partie historiquement industrielle de la ville. Il est situé sur le site de l'ancienne manufacture d'armes de Châtelleraut, surnommée la Manu. Elle était une entreprise d'armement française située dans la Vienne, créée en 1819 et disparue en 1968, dont le site a été transformé en quartier à vocation culturelle. Implantée sur ordonnance royale le 14 juillet 1819, quartier industriel principal de Châtelleraut aux XIX^e et XX^e siècles, la Manufacture d'armes a, pendant 150 ans, marqué la ville et sa population. De 34 ouvriers en 1819, elle en compte près de 8 000 un siècle plus tard, surnommés les « Manuchards » durant la Première Guerre mondiale. À partir des années 1970, la ville de Châtelleraut rachète le site de la « Manu » puis initie un programme de reconversion culturelle. Différents équipements sont ainsi aménagés dans la plupart des bâtiments conservés. Le site regroupe notamment aujourd'hui : une patinoire, le « Grand Atelier », un musée d'art et d'industrie, les « 2 Tours », plateforme à 18 mètres de hauteur construite sur deux anciennes cheminées et servant de panorama sur la ville, l'École nationale de cirque, le conservatoire départemental de musique et de danse et le Centre des Archives de l'Armement (CAA). Le CAA occupe depuis 1969 environ un tiers du site de l'ancienne manufacture nationale d'armes de Châtelleraut.

Le SHD/CAAPC collecte, conserve, inventorie et communique les archives de l'armement (archives de la DGA, des services techniques et de maintien en condition opérationnelle des matériels des Armées) et les dossiers individuels des personnels civils du ministère. Le centre de Châtelleraut conserve environ 120 km d'archives linéaires pour une capacité d'accueil portée depuis fin 2013 à 137 kilomètres linéaires. Les principaux fonds conservés sont les dossiers individuels des personnels civils employés par la Défense, les dossiers des militaires des corps de l'armement, les archives collectives des personnels civils et les fonds de l'armement. Les magasins sont actuellement occupés à 95%, au vu du taux de remplissage, un nouvel ensemble de magasins est en construction ce qui va à l'horizon 2024 ajouter 255 km linéaires disponibles pour la conservation d'archives.

La Centre d'Archives possède également une bibliothèque qui abrite des collections spécialisées dans le domaine de l'armement (sciences et techniques, industrie, matériels...) ainsi que des documents

concernant les personnels civils (droits des travailleurs, carrières...). À ces deux thématiques s'ajoute une collection de cours professés dans plusieurs écoles militaires, faisant de cette bibliothèque un pôle de 20 000 ouvrages et de près de 1 000 titres de périodiques. Le fonds patrimonial de la bibliothèque est consultable uniquement sur rendez-vous. Le Centre d'Archives possède également une salle de lecture accessible à tous sous prise de rendez-vous et présentation de la carte d'identité.

Monsieur Lebreton a organisé pendant mon stage des rendez-vous avec différents membres du personnel du Centre, nous allons donc procéder à une présentation de ces acteurs du patrimoine.

B. Présentation du personnel

Le Centre des Archives de l'Armement et du Personnel Civil a pour Commissaire en chef Nicolas Jacob. Il a pour adjointe en chef, la conservatrice générale du patrimoine Annie-France Renaudin. Le Centre est composé de trois départements d'archives : le département du Contrôle Scientifique et Technique (CST) et de la collecte, le département des archives de l'Armement et le département des archives du personnel civil. Il est également composé de deux bureaux : le bureau des publics et de la valorisation ainsi que le bureau pilotage, qualité, prévention. Le département du CST et de la collecte est dirigé par Yoric Schleef, le département des archives de l'armement où j'ai réalisé mon stage est dirigé par Sylvain Lebreton. Le département des archives et du personnel civil est dirigé par Pascale Rivaliere. Le bureau des publics et de la valorisation est dirigé par Martine Destouches. Enfin, le bureau pilotage, qualité, prévention est dirigé par le Commissaire en chef Nicolas Jacob. Le centre possède également une bibliothèque qui est gérée par Frédéric Chaumont et une salle de lecture qui est gérée par Émilie Niquet, qui est également responsable de la section communication des archives intermédiaires. Enfin, Fleur-Hélène Lebreton est chargée de conservation rattachée au centre.

Le département des archives de l'armement m'a accueilli pendant ce stage et j'ai intégré plus précisément la section traitement des archives d'armement dirigé par Laurent Castel, responsable du classement. Philippe Paul-Daniel et Anaïs Diaz, archivistes, m'ont également beaucoup apporté pendant ce stage.

-VALÉRIE BONY

La première personne que j'ai rencontrée en rendez-vous était Valérie Bony. Elle est responsable qualité à 25%, elle fait également partie à 50% du département du Contrôle Scientifique et Technique (CST) et de la collecte enfin à 25% elle est chargée de prévention environnementale. Elle est responsable de la norme ISO 9001 qui est appliquée sur le Centre d'Archives de Châtellerault.

Lors du premier audit de renouvellement, qui eut lieu en janvier 2006, c'est l'ensemble des activités du Centre des Archives de l'Armement et du Personnel Civil qui fait l'objet de la certification, sur la base d'un système à trois processus :

N°1 : Assurer le contrôle scientifique et technique et la collecte des archives ;

N°2 : Conserver, traiter et communiquer les archives de l'armement et du personnel ;

N°3 : Optimiser le fonctionnement des affaires générales.

Enfin, après deux nouveaux audits de suivi en décembre 2009 et décembre 2010, le CAAPC a amorcé un quatrième cycle, en obtenant la certification ISO 9001:2008 pour l'ensemble de ses activités en décembre 2011, cette dernière certification est composée de quatre processus au lieu de trois. Le processus n° 2 est désormais scindé en deux parties : traiter et conserver les archives de l'armement et

du personnel civil et communiquer et valoriser les archives. Il est à noter que, bien que le CAAPC soit intégré au SHD depuis 2005, il en est encore le seul centre à être certifié.

Madame Bony m'expose les processus particuliers pour assurer la maîtrise des risques, la satisfaction des clients. Pour cela, le Centre applique une « boucle qualité » afin d'assurer une démarche d'amélioration continue. Chaque année, le Centre doit analyser les actions qui ont été mises en place afin de créer un référentiel qui produit des données qui seront elles-mêmes analysées et ainsi de suite. Pour ce faire, elle a créé des documents expliquant les processus qui ont été transmis au personnel du Centre. Les analyses sont effectuées à travers des revues de processus, de direction, des réunions de service et des audits internes. Il y a également un système d'enquêtes de satisfactions qui a été mis en place en salle de lecture notamment mais aussi lors du traitement des archives intermédiaires et des fiches personnels.

Le Centre des Archives de l'Armement et du Personnel Civil a aussi porté le Label Marianne de 2011 à 2020 ce qui apportait aussi une satisfaction vis-à-vis du public mais il ne le porte plus puisque cela créait trop de contraintes opérationnelles.

Il y a une volonté personnelle de la Direction d'une auto-évaluation annuelle entre les audits imposés par la norme ISO 9001.

Enfin, Madame Bony est aussi responsable de la prévention au Centre. Le but est de fournir des conditions de travail satisfaisantes au niveau de la sécurité et de l'hygiène. Il y a une mise à jour annuelle du Document Unique de Prévention des Risques Professionnels (DUPRP). Il s'agit d'évaluer au sein de chaque type de travail les risques encourus. Par exemple, elle se doit d'informer des risques et des moyens de prévention notamment les risques psychologiques et sociologiques avec le télétravail. Elle gère également les plans de prévention lorsque des entreprises extérieures interviennent pour effectuer des travaux. Elle effectue le suivi de la médecine de prévention, elle planifie les visites médicales et les aménagements des postes de travail. Elle est responsable de la vérification électrique périodique obligatoire des appareils. Elle est responsable incendie et environnement, c'est-à-dire qu'elle est responsable du traitement des déchets papiers du Centre ainsi que de la maintenance des bâtiments au global.

-DIDIER VENEROSO

J'ai également pu rencontrer Didier Veneroso qui est président de la salle de lecture. Son travail se trouve au « bout de la chaîne des archives ». Il traite la boîte mail des demandes de présence des lecteurs et leurs réservations. Il échange avec eux pour établir une liste des cotes qui seront ensuite demandées aux magasiniers pour les sortir du magasin. Chaque lecteur a un dossier aux Archives, il doit signer le règlement de la salle de lecture ainsi que la charte d'utilisation des archives. Monsieur Veneroso conserve également les échanges par mails avec chaque lecteur afin de pouvoir revenir sur une recherche en particulier, si le lecteur en fait la demande.

Une fois la demande effectuée par mail, Monsieur Veneroso va faire sortir les boîtes. Chaque boîte qui sort du magasin est remplacée par un fantôme (voir Annexe 1) qui indique qui a emprunté la boîte et où elle se trouve dans le Centre. Ce système est utilisé dans tous les services d'Archives par tous les employés. L'employé conserve la deuxième partie du fantôme. Au Centre de Châtellerault, il faut, une fois la consultation terminée, redonner les fantômes aux magasiniers pour qu'ils changent de manière informatique le positionnement de la boîte. Monsieur Veneroso doit contrôler entièrement les boîtes, avant de les mettre à disposition du lecteur, afin de s'assurer que celles-ci ne contiennent pas de documents classifiés. Si la boîte ne contient pas de documents classifiés, il appose une étiquette l'indiquant ce qui lui évitera de retraiter la boîte dans le futur. Si une boîte contient plusieurs cotes et que le lecteur n'en demande qu'une, Monsieur Veneroso effectue l'extraction de la cote demandée et la boîte reste dans la partie réservée au personnel de la salle de lecture. Lorsqu'une boîte comprend une cote classifiée et une cote non classifiée, cela nécessite une extraction de la cote accessible au lecteur. Les documents classifiés nécessitent une accréditation qui est accordée par exemple après une demande aux archivistes du Centre et à certains personnels militaires qui sont susceptibles d'être lecteurs en salle de lecture. Enfin, le lecteur doit utiliser l'appareil photo fourni par le Centre pour ses recherches et aussi contrôler sa clé USB sur la station blanche pour éviter tout virus. Le site d'Archives, étant un site militaire, est très contrôlé et les employés et lecteurs doivent respecter ces procédures.

-ÉMILIE NIQUET

À la tête des Archives intermédiaires, j'ai rencontré Émilie Niquet. Elle traite au sein du Centre les demandes de communications des services verseurs concernant des Archives intermédiaires mais aussi des Archives définitives. Elle m'a indiqué qu'elle respectait dans la mesure du possible la norme ISO 9001 et pour cela, elle devait répondre sous trois jours aux requêtes reçues par mail. Certaines requêtes sont clairement identifiées avec les numéros de versement et un sujet clair alors la réponse est rapide mais certaines demandes sont sans identifications et elle doit donc chercher dans le cadre de classement alors cela peut prendre plus de temps. Certaines demandes, même si cela est très rare, ne peuvent pas être satisfaites puisque le document n'est pas trouvable. Il est possible que le Centre envoie les originaux sous 12 semaines par la poste. La majorité des requêtes sont traitées par email, le système de protection numérique empêche quelquefois l'envoi de certains documents puisqu'ils sont jugés sensibles à la sécurité militaire par l'intelligence artificielle. J'ai donc pris conscience qu'au sein du SHD, l'aspect sécurité est très important. Madame Niquet est également responsable de la salle de lecture, elle doit pour cela créer des fiches de procédures et contrôler la qualité. Elle traite la boîte mail des demandes extérieures et peut être amenée à réorienter les demandes à d'autres collègues du Centre. Enfin, elle est aussi amenée à aider Martine Destouches qui est responsable de la valorisation des archives.

-YORIC SCHLEEF

Le département du Contrôle Scientifique et Technique et de la collecte est dirigé par Yoric Schleef, il est conservateur du patrimoine. Il est responsable de la collecte et notamment du contrôle scientifique des services extérieurs. Il évalue la qualité des archives afin de déterminer le sort final, conservation ou élimination. Il participe au plan de classement regroupant les établissements verseurs qui est utilisé par l'ensemble du Centre. Il m'a indiqué que l'origine du Centre, c'est-à-dire un service d'archive exclusif de la DGA se fait particulièrement ressentir. Il m'a éclairé sur les différents types de conservation des archives militaires. Par exemple, des archives produites lors de la maintenance du porte-avions Charles de Gaulle seront à conserver alors que d'autres archives concernant l'aviation donneront lieu à une élimination à la suite d'une conservation de longue durée. Il m'a ensuite détaillé deux différents types d'établissements verseurs :

- Les établissements de formation d'ingénieurs comme l'Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace (ISAE-SUPAERO) et Polytechnique.
- Les établissements privatisés, notamment au niveau des dossiers de personnels publics qui travaillent encore.

Il m'a indiqué que lors de son arrivée au Centre, il n'y avait pas d'outils mis en place, il n'y avait que la norme qualité. Il travaille donc à la mise en place de ces outils en s'appuyant sur la norme de gestion. Il a participé à la réorganisation du plan de classement en supervisant l'état d'avancement dans les services. Le plan de classement s'effectue donc maintenant par fonction et non par service. Enfin, il m'a indiqué que le département du contrôle scientifique et de la collecte a été créé en 2016.

-FRANÇOISE REBOURS

J'ai rencontré Françoise Rebours, ancienne ouvrière d'État, elle travaille aujourd'hui dans le département de la collecte. Elle contrôle les fiches d'évaluation des versements. Cette fiche est un examen de la conformité du versement. Elle est en contact en amont avec le service verseur afin de préparer un versement. Il y a alors plusieurs échanges entre le Centre d'Archives et le service verseur pour s'assurer de la conformité du versement et notamment de la rédaction correcte du bon de versement. Ce que j'ai pu constater dans mon classement est très important pour le travail de l'archiviste. Elle peut exiger des modifications de rédaction et parfois même refuser un versement et le renvoyer si les trois critères suivants ne sont pas respectés : il faut une liste descriptive du versement, la fiche sanitaire correspondant à la condition de conservation des archives ainsi qu'une page de garde indiquant tous les points de contrôle de la fiche d'évaluation des versements. Madame Rebours est aussi amenée à reprendre des fichiers dans le plan de classement dont le nom n'est pas conforme à la norme puisque trop long.

-FLEUR-HÉLÈNE LEBRETON

J'ai également rencontré Fleur-Hélène Lebreton, responsable de la conservation préventive, adjointe BPV, recherche et valorisation. Elle s'occupe de la préservation curative, c'est-à-dire qu'elle intervient auprès des archivistes pour envoyer en restauration des documents le nécessitant. En effet, la conservation s'effectue à plusieurs échelles, du bâtiment, aux rayonnages, aux pochettes neutres qui protègent les documents d'archive. Elle doit s'assurer de rentabiliser les moyens du Centre pour faire face à l'augmentation des kilomètres linéaires. Il s'agit par exemple de changer les boîtes qui protègent les archives intermédiaires mais également d'améliorer les conditions de travail des archivistes et d'améliorer les méthodes de conservation. Elle s'occupe de faire remonter ces besoins au SHD de Vincennes qui gère les marchés d'achats. Le dernier marché en date a été passé avec CXD qui est une entreprise française de produits liés à l'archivistique. Récemment, elle a travaillé sur l'harmonisation des signalements puisque la difficulté de la tâche faisait que les employés n'en faisaient plus. La création d'un document facile à lire et à compléter facilite les signalements liés à la conservation. Elle s'occupe du suivi des travaux et du suivi climatique, par exemple l'hygrométrie. Le Centre de Châtellerauld datant du XIX^e siècle est particulièrement sec ce qui n'est pas optimal pour la conservation des archives. Enfin, elle travaille également à la conservation des archives numériques qui font de plus en plus leur apparition dans les services d'Archives. En effet, il s'agit de trouver les moyens durables et de haute résolution pour une conservation optimale et une diffusion facile.

-KARINE BOUTILLIER

J'ai également rencontré Karine Boutillier qui travaille dans le Service des Archives de l'Armement où j'ai fait mon stage. Elle s'occupe de remettre aux normes archivistiques les instruments de recherche. Elle réalise la vérification et le contrôle qualité des instruments de recherche créés par les archivistes. Elle va par exemple contrôler la qualité de ma production pendant ce stage avant que celui-ci soit à terme importé sur Archipel. Elle est aussi amenée à contrôler 5% des cartons. Cela permet de contrôler la correspondance entre les instruments de recherche et les cartons présents dans les magasins. Elle travaille à partir d'un fichier répertoriant tous les instruments de recherche avec leur état de traitement. Ce fichier est partagé entre tous les services pour établir un état global des inventaires. Elle est parfois amenée à reprendre des inventaires manuscrits ou tapés à la machine. Elle m'a indiqué que pendant les différents confinements, les employés alors en télétravail, ne pouvant plus travailler sur leurs tâches respectives, ont aussi participé à la normalisation des inventaires manuscrits ou tapés à la machine. Elle aboutit donc à un fichier normalisé transformé en PDF et intégré dans le cadre de classement dans la partie « instruments de recherche ». Vous pouvez voir en Annexe 10 le document que j'ai produit qui correspond à un fichier normalisé. À terme, elle devra travailler à partir d'un nouveau fichier appelé « fichier d'import » qui correspond au logiciel Archipel. J'ai moi-même travaillé directement sur ce fichier (voir Annexe 2) et nous détaillerons son fonctionnement dans un second temps.

-DÉPARTEMENT DES ARCHIVES DU PERSONNEL CIVIL, SAFIA MIRALLES

Enfin, j'ai rencontré les employées du Département des Archives du Personnel Civil notamment Safia Miralles qui m'a fait une présentation du service. D'abord, les archives traitées par le service concernent uniquement les archives des personnels civils engagés par le ministère de la Défense. Il s'agit notamment des dossiers de carrière du personnel. On peut trouver les fiches de salaires, des registres de matricules, des dossiers maladies et plus généralement des informations relatives à la carrière des personnes. Madame Miralles m'a indiqué que la façon de travailler avait changé suite à la volonté de la nouvelle conservatrice Madame Renaudin, il n'y a plus de tri en détail, il s'agit plus d'un pré-tri. En effet, les archivistes utilisent un fichier Excel dans lequel elles indiquent le nom, le prénom, la date de naissance, le numéro de matricule, les dates extrêmes des documents présents dans le dossier. Ce fichier correspond au fichier d'import qui sera importé sur Archipel. Les archivistes avaient jusqu'à 2020 l'habitude de travailler sur Agapé, une plate-forme archivistique où toutes ces informations étaient à compléter directement sur une page dédiée. Les archivistes créent également des instruments de recherche pour les archives collectives. Cela correspond par exemple aux registres que j'utilise dans un second temps pour mes recherches sur les femmes ayant travaillé à l'Arsenal de Lyon. Il s'agit pour elles de décrire les archives et les établissements verseurs pour créer une introduction à l'instrument de recherche. Elles doivent également reprendre des versements pour procéder aux éliminations. Le jour de ma visite, elles éliminaient les dossiers de salaire des personnes nées avant 1952. Il n'y a pas d'échantillonnage pour ce cas précis. J'ai ensuite pris part à un exercice organisé pour me faire découvrir leur métier. J'ai eu une boîte à traiter suivant la liste du bordereau de versement. Sur chaque chemise, j'indiquais la date de naissance, le numéro de matricule et les dates extrêmes du dossier. Cette expérience a été très enrichissante puisqu'elle montre un travail très différent de celui au sein du Département des Archives de l'Armement.

En conclusion, les rencontres avec les membres des différents services du Centre des Archives de l'Armement et du Personnel civil ont été très enrichissantes. Elles m'ont permis d'avoir une vue d'ensemble sur le cycle de vie d'une archive et de l'utilisation que l'on peut en faire. Elles m'ont permis de comprendre toutes les étapes du traitement d'un versement d'un fonds d'archives tant au niveau de la conservation mais aussi du point de vue du personnel et de la préservation des bâtiments. Elles m'ont permis de comprendre ce qu'est une norme 9001, comment la contrôler, l'appliquer, en comprendre l'utilité et en quoi cela tire les pratiques des services vers le haut. De plus, elles m'ont permis de découvrir des corps de métier dont j'ignorais l'existence et elles vont me permettre de m'orienter dans mon choix de carrière. Nous allons maintenant nous interroger sur les objectifs de la structure.

C. Les objectifs de la structure

-LE TRAITEMENT DES ARCHIVES

Dans un premier temps, le CAAPC avait pour compétence de recevoir et gérer les archives intermédiaires de la DGA puis de les conserver lorsqu'elles devenaient historiques. Il est question ici d'archives techniques et administratives relatives aux études, essais et fabrication d'armement. Cependant, dès 1995, le centre reçoit « un nouveau champ de compétence : la collecte, la conservation, le traitement et l'exploitation des dossiers individuels des personnels civils du ministère, quels que soit les services, directions, armées ou établissement d'emploi ».

Les archives conservées à Châtellerault se répartissent donc en deux fonds principaux :

- Les archives de l'armement qui permettent de suivre l'évolution des fabrications d'armement, et plus largement des sciences et techniques du milieu du XIX^{ème} siècle à nos jours.
- Les archives des personnels civils, pour lesquelles aucun échantillonnage n'est pratiqué afin de conserver la trace de chaque civil ayant exercé au sein du Ministère des Armées, qu'il s'agisse de quelques semaines ou de toute une carrière. À l'aide d'archives collectives, les chercheurs trouvent des sources complémentaires sur l'histoire locale, la vie et les conditions de travail dans un arsenal, une poudrerie, une manufacture d'armes, etc.

Les fonds sont d'origines diverses. Ils proviennent généralement des directions et établissements du ministère, tel que la DGA, et des services gestionnaires des Ressources Humaines (RH). Des fonds privés enrichissent ponctuellement ces collections publiques, qu'il s'agisse de fonds de particuliers et d'entreprises (par exemple le fonds Dassault) ou de dépôts.

-LA NORME ISO 9001

Depuis 2002, le CAAPC répond à la norme ISO 9001 qui s'applique à la gestion des archives publiques. Cette norme s'étend à l'ensemble des activités du centre. Il s'agit d'un système à quatre processus :

- Assurer le contrôle scientifique et technique (CST) et la collecte des archives ;
- Conserver et traiter les archives de l'armement et du personnel civil ;
- Communiquer et valoriser les archives ;
- Optimiser le fonctionnement des affaires générales ;

La certification est valable pendant trois ans, un audit doit être effectué à l'échéance de ces trois années afin que le centre puisse la conserver. Depuis 2015, les archives sont consultables uniquement sur réservation. Une date de consultation est proposée par les agents de la salle de lecture après l'envoi par le lecteur de la liste de réservation de cartons. Il faut compter en moyenne deux semaines entre l'envoi

de la liste de cartons et le rendez-vous pour consultation (ce délai peut être plus long si un grand nombre de cartons est réservé).

-ARCHIPEL

Actuellement, le SHD travaille à la création d'un nouveau logiciel archivistique nommé Archipel. Il a pour objectif d'homogénéiser les pratiques, mais aussi les données au sein des différentes structures du Service Historique de la Défense et, en conséquence, au CAAPC. Ce logiciel a notamment pour objectif de remplacer tous les logiciels existants du centre, tel qu'Agapé utilisé à DAP. Archipel est un Système d'Informations Archivistique (SIA) pouvant gérer des archives physiques mais également électroniques, ce qu'Agapé n'est pas capable de faire. De plus, il est capable de gérer des données classifiées. Archipel est un outil issu d'un marché du ministère de la défense. Il est en phase de déploiement depuis décembre 2020. Les centres de Châtellerauld et Pau sont en possession d'Archipel depuis février 2021. Ils ont été sélectionnés pour participer à l'amélioration du système d'archivage électronique. Ils ont soulevé les différents problèmes et manques dont les agents ont besoin pour travailler au quotidien. Les principaux problèmes étaient que les agents ne pouvaient pas modifier leur travail une fois rentré sur Archipel, les données rentrées n'étaient pas éliminables. De plus, la forme des cotes et les niveaux de descriptions sont difficilement accessibles. Archipel est à la base un logiciel de bibliothèque, il a pour vocation à devenir un logiciel interministériel qui gère les archives du SHD. Il utilise le langage SEDA. Aujourd'hui, les agents de traitement d'archives utilisent un tableau d'import sur Excel qui sera à terme téléchargé sur Archipel (voir Annexe 2). J'ai travaillé sur ce document, il permet de suivre la norme archivistique et de créer une arborescence du fonds à travers différents niveaux de descriptions. La prise en main de ce document est assez particulière puisqu'il a plus de 70 colonnes descriptives. J'ai eu besoin de conseils pratiques de mes collègues pour savoir précisément à quoi correspondait chaque colonne dans la norme ISAD(G). Mon classement d'archives ne nécessitait réellement qu'une vingtaine de colonnes mais le tableau est commun à tous les services du SHD. Le logiciel permettra également à terme de placer les gens à la salle de lecture, il permet une gestion administrative et statistique des fonds d'archives.

J'ai pu pendant mon stage assister à une réunion de présentation d'Archipel aux employés qui seront amenés à l'utiliser quand celui-ci sera opérationnel. Olivier Cheveugnier, responsable du projet Archipel, a fait une présentation des nouveautés d'Archipel notamment le formalisme sur la cotation avec pour objectif : « utiliser plus Archipel car les problèmes ont été levés ». Il a effectué une démonstration des principaux outils disponibles sur Archipel. Cependant, le logiciel a encore besoin de quelques modifications puisque pendant la séance, Monsieur Cheveugnier a essayé d'importer mon fichier d'import mais cela n'a pas fonctionné. Nous allons maintenant détailler mes principaux objectifs durant ce stage et illustrer les différentes étapes de création de ce fichier d'import.

II. Les missions qui m'ont été confiées

-LE CLASSEMENT DU VERSEMENT DU CHEAR

La principale mission que m'a confiée Sylvain Lebreton était de classer un versement du Centre des Hautes Études de l'Armement (CHEAr). Le versement était composé de 36 containers répartis en deux palettes ce qui correspondait à 720 kg d'archives. Les containers avaient une composition variable, ils pouvaient être organisés en cinq boîtes de 10 cm mais également être composés de vrac.

La première étape était d'ouvrir chaque boîte pour faire une reconnaissance du versement. À raison d'environ une boîte par jour, la découverte du versement m'a pris un mois et demi au total. J'ai progressé dans mon rythme de travail au fur et à mesure que mes gestes se répétaient. Il faut enlever les agrafes pour la conservation du versement et cette tâche m'a pris beaucoup de temps. Mon précédent classement était d'une taille différente alors j'ai dû, grâce aux conseils de l'équipe, adapter ma manière de trier pour ne pas me perdre dans les différents dossiers et pour déplier le fonds avec efficacité. Mon espace de travail était très grand ce qui rendait une vision complète du versement possible. J'ai d'abord opté pour un classement thématique suite à la lecture du bordereau de versement. Les différents cartons concernaient différents comités historiques ou différentes institutions ce qui par la suite m'a permis de faire des rassemblements.

Sylvain Lebreton m'a fourni un tableau de récolement utilisé précédemment par une stagiaire qui avait commencé très brièvement à traiter le versement. J'ai donc pu comprendre comment utiliser le tableau mais j'ai dû corriger certaines erreurs avant de le réutiliser. Le tableau est utilisé par l'équipe pour être importé sur leur logiciel Archipel qui est en cours d'implantation. Le tableau doit faire ressortir une certaine arborescence qui met en lumière l'organisation originale du fonds. Lors de la première étape du récolement, j'ai renseigné la partie « Analyse » du tableau, celle-ci correspond à la partie qui va être cherchable sur Archipel, il faut donc être succinct mais renseigner les différentes thématiques abordées dans le fonds (voir Annexe 2). La partie descriptive apparaîtra dans Archipel mais ne pourra pas être indexée. J'ai donc, dans un premier temps, renseigné les grands thèmes et les principales typologies que je trouvais à l'ouverture des boîtes. J'ai indiqué les bornes chronologiques sous forme annuelle. Le tableau doit correspondre aux normes archivistiques mais également aux pratiques du centre donc j'ai envoyé plusieurs fois mon tableau pour correction à Monsieur Castel, responsable du classement, pour que celui-ci me fasse des retours et que je puisse corriger les différentes erreurs. J'ai également constaté en contrôlant pour chaque boîte que le bordereau de versement était correctement rempli bien que incomplet par rapport à la norme archivistique. Les bordereaux de versements sont maintenant contrôlés en amont pour correspondre à la norme ISO 9001.

Deux semaines après le début de mon stage, j'ai dû faire face à une suppression de mon fichier de récolement par mon ordinateur. J'ai donc dû pendant deux jours reprendre l'entièreté du versement

dépouillé jusqu'alors pour remplir le tableau. Cette expérience m'a permis de me rendre compte que la préservation du versement prenait beaucoup de temps puisque le récolement de deux semaines de travail a pu être rattrapé en deux jours. Cet événement m'a également permis d'adapter ma méthode de travail, j'ai constaté que le récolement d'une boîte entière était plus efficace que le pièce à pièce puisque j'avais une vision plus globale du versement. J'ai également changé ma façon de sauvegarder mon fichier en le téléchargeant tous les soirs sur un drive. J'ai donc par la suite aménagé mon temps de travail de la façon suivante : le matin était consacré au dépouillement du versement avec le reconditionnement dans des chemises neutres et le retrait des agrafes, l'après-midi était consacré au récolement de la boîte traitée le matin.

J'ai également procédé à une première phase d'élimination des doublons qui étaient flagrants dans l'organisation de certains colloques ou dans la publication d'ouvrages par les comités historiques. L'élimination des doublons et des éliminables est soumise au contrôle de la conservatrice Mme Renaudin. À la fin de mon classement, le bon d'élimination a été envoyé pour qu'elle décide du sort des documents. Madame Renaudin n'applique pas de politique d'élimination donc je n'ai éliminé que les doubles lors de mon classement. Elle est personnellement venue contrôler avec moi le bordereau d'élimination avant de le signer. Certains doubles correspondaient à un premier versement versé entre 1997 et 1999 qui était déjà classé et mis en cartons. Je suis donc allée, avec Monsieur Paul-Daniel, archiviste, constater en magasin les doublons. Les doubles représentent environ six containers. Il s'agit en grande partie de photocopies d'actes de colloques organisés dans le cadre des "Sessions du CHEAr" qui étaient transmis aux participants.

Une fois tous les containers ouverts et les documents organisés sur les étagères, j'ai pu avoir une vision globale du versement et ainsi procéder dans un second temps à une ébauche de plan de classement. Il y a eu plusieurs échanges avec Laurent Castel pour aboutir à un plan de classement correct au niveau de la norme archivistique. Le plan définitif a été validé par Monsieur Lebreton. Le plan originel se composait d'une première partie « Organisation » de la structure, d'une deuxième partie « Travaux » dont les productions du Centre des Hautes Études de l'Armement et des différents comités historiques. La troisième partie concernait les « Dons » et autres documents annexes qui n'avaient pas forcément de rapport avec les autres parties du versement originel. Une fois le plan de classement établi, j'ai utilisé mon tableau d'import qui comportait mes notices descriptives que j'avais complétées lors du dépouillement de mon versement. J'ai donc réparti les différentes notices en fonction du plan de classement. Il y avait cependant quelques sous parties de mon plan de classement qui n'avaient pas de notices, je les ai donc supprimé du plan final et trois notices qui ne trouvaient pas de sous catégories, j'ai donc fait appel à Laurent Castel pour qu'il me guide dans la répartition.

N'ayant pas accès au réseau interne du Centre et donc au plan de classement, Laurent Castel m'a fourni des inventaires papiers qui concernaient le CHEAr, ceux-ci m'ont permis de détecter plus facilement les suspicions de doubles sans aller au magasin. Les éliminations ont toutefois été réalisées après un contrôle en magasin. Les archives du Centre des hautes études de l'armement ont été versées

au Centre des Archives de l'Armement par le CHEAr en 7 versements entre 1997 et 2014. Une partie de ces versements ont été classés en deux inventaires en 2001 et en 2018. Monsieur Lebreton a donc eu l'idée de rassembler ces inventaires et le mien pour ne former qu'un seul classement. J'ai donc dû retravailler mon plan de classement initial pour que celui-ci puisse intégrer les trois inventaires. Le classement final laisse donc une possibilité de relation entre les trois versements qui ont été inventoriés en 2001, 2018 et 2022. Je n'ai pas eu le temps de concrétiser cette réunion des inventaires puisque Monsieur Castel doit reprendre l'entièreté des notices au vu de leur non conformité à la norme archivistique. La pratique archivistique veut que l'on ne touche pas à l'intégrité d'un fonds lorsqu'il est versé. Cependant, dans ce cas précis, Monsieur Lebreton, en concertation avec Monsieur Castel, a décidé qu'il était plus pertinent de rassembler les versements. J'ai donc pris un tableau de récolement vide et j'ai organisé les inventaires ensemble sans modifier les notices dans un premier temps et le rassemblement final sera effectué à terme lorsque les notices auront été modifiées.

J'ai d'abord commencé par le premier inventaire datant de 2001 côté « 793 1D1 ». Les pratiques archivistiques ayant changées, j'ai dû adapter quelques mises en pages mais je n'ai pas changé l'inventaire dans son ensemble. Cet inventaire concerne en majorité les « Sessions du CHEAr » qui étaient des réunions intellectuelles comparables aux colloques organisés par une université. Il y avait des sessions nationales et internationales puisqu'en effet, le CHEAr avait des liens avec différents pays notamment l'Allemagne, le Royaume-Uni et le Japon. Il y avait aussi une partie organisation de l'administration ce qui permet de compléter mon versement. En consultant cet inventaire et en allant consulter des boîtes dans le magasin, j'ai pu constater que ce versement est plus organisé que le mien, qu'il est composé de documents finis organisés en dossiers alors que mon versement est plutôt composé de documents de travail afin d'aboutir à des productions de livres et des travaux. J'ai aussi constaté que ce versement était classé au carton et non à l'article comme il est aujourd'hui coutume de le faire. Il faudra donc aux magasiniers changer les étiquettes des boîtes d'archives pour que celles-ci correspondent au nouveau classement. J'ai procédé à une cotation par fonds c'est-à-dire que la cotation va de 1 à X pour chacun des trois versements que j'ai rassemblés. Le deuxième inventaire « 161 1D1 » comportait des éléments classifiés donc je n'avais pas les accréditations pour le consulter. Il est composé d'un carton se trouvant au « bloc » où sont entreposés tous les documents classifiés. J'ai donc uniquement rassemblé les notices dans le fichier d'import mais le carton est resté le même. Ma production finale est donc vouée à l'assemblage de ces trois versements. Le délais de réécriture des notices a fait que mon tableau ne comporte que les notices du versements de 2014 que j'ai traité intégralement, j'ai supprimé les autres versements pour aboutir à un classement fini.

Durant la réalisation de mon classement, nous nous sommes posés de nombreuses questions pour arriver à comprendre le versement et retracer son historique. Nous avons, par exemple, pu observer une réorganisation de la DGA, nous nous sommes donc demandés pourquoi cette réorganisation a eu lieu ? Est-ce que le CHEAr a participé ? Pourquoi les documents en rapport avec cette réorganisation ont-ils été versés ? De plus, les archives versées concernent aussi les différents

comités historiques. J'ai donc retracé pour écrire l'historique du fonds les liens qu'ils entretenaient avec le CHEAr. Il a fallu pour la première partie « Organisation, Fonctionnement » déterminer si les documents concernaient le CHEAr en tant qu'organisme ou les différents comités historiques. Pour la deuxième partie concernant les « Travaux », il a fallu déterminer quel comité historique avait participé à quel colloque ou publication.

Mon plan de classement définitif est composé de deux sous fonds majeurs eux même composés de trois séries :

I/ORGANISATION, FONCTIONNEMENT (1955-2008)

Historique

Comités historiques

Administration du Centre des hautes études de l'armement (CHEAr)

II/TRAVAUX

Colloques, publications, réunions, rencontres, séminaires

Documentations

Archives Orales

-LE TABLEAU D'IMPORT

Pour mener à bien ce classement, une de mes missions principales était de remplir un tableau d'import. Le tableau d'import fonctionne suivant la norme EAD, cela m'a permis d'appliquer les enseignements que j'ai appris lors de mon parcours par rapport aux niveaux de descriptions. Dans mon tableau, il y a donc un fonds, des « subfonds » sous-fonds, des « series » séries, des « records group » groupements de dossiers, des « subgroup » des sous-dossiers, des « other level » autres niveaux, des « file » dossiers et « item » pour une pièce. Monsieur Castel m'a indiqué que le niveau « other level » est assez « fourre tout » et qu'il faut éviter au maximum de l'utiliser.

Identifiant Excel (de id1 à idn, à raison de 1 par ligne). Mettre le même id si copie sur autre support, électronique par exemple)	Famille de cote (AA ou DE)	Série (concaténer les 3 éléments du cadre pour AA, ZN pour DE suivi de /n où n= n° d'article, rien si groupe)	Sous-série (mettre le n° d'inventaire pour les AA le fonds pour les V, millésime pour DE)	Analyse (mettre le titre du chapeau si groupe d'articles. Mettre le titre de l'IR si Subfonds)	complément d'Analyse (mettre les numéros des cotes si groupe d'articles, sinon ne rien mettre). A noter que les informations contenues dans ce champ ne sont pas recherchables par le moteur de recherche d'Archipel.	Niveau de description. Item pour une pièce / File pour un dossier / SubGrp pour un sous-groupe d'articles / RecordGrp pour un groupe d'articles / Subfonds pour un sous-fonds / Fonds pour un fonds. On peut utiliser les niveaux Series / Subseries pour les séries organiques	Service producteur (code Archipel)	Date extrême : début (jj/mm/aaaa)	Date de fin (jj/mm/aaaa)
--	----------------------------	---	---	--	---	--	------------------------------------	-----------------------------------	--------------------------

Voici les principales colonnes que je devais remplir (voir Annexe 2), celle-ci sont expliquées de telle sorte que l'utilisateur du tableau d'import respecte la norme archivistique mais également les exigences d'Archipel pour éviter un rejet lors de l'importation. Ces intitulées sont régulièrement modifiées pour correspondre aux pratiques du Centre. Le tableau d'import n'est donc pas encore finalisé. Les identifiants, cotes, séries et sous-séries correspondent aux pratiques internes du Centre. Les colonnes les plus importantes pour l'archiviste sont celles de l'analyse et du complément d'analyse.

C'est au final ce que l'utilisateur verra lors de sa recherche internet. Le niveau de description permet à Archipel de créer l'arborescence informatique. Monsieur Castel m'a conseillé d'utiliser un code couleur pour départager les différents niveaux de description. Cela est très pratique pour facilement départager les notices.

Le reste du tableau que vous voyez (voir Annexe 2) correspond à un extrait de la version finale du tableau d'import que j'ai fourni au Centre pour conclure ma mission principale. On peut observer la répartition en différents niveaux de descriptions suivant le code couleur du « fonds » au « file ». L'analyse correspond à la norme archivistique, c'est-à-dire : objet, action, typologie. Dans la plupart des cas, l'objet regroupait plusieurs actions donc pour éviter les répétitions, nous avons pu regrouper les notices sous un niveau de description type « RecordGrp ». Le logiciel Archipel sera capable grâce à l'arborescence de transcrire les différents niveaux de description en suivant la répartition des articles indiqués ci-contre. Mon classement est composé de 121 articles ce qui correspond à un petit versement. Pour aider la recherche, des colonnes complémentaires dites d'indexation permettent de mettre en avant des noms, des lieux ou des types de documents particuliers. Pour mon versement, certains Ingénieurs Généraux de l'Armement sont mentionnés ainsi que certains lieux dans le contexte de l'organisation de colloques. De même, mon fonds comporte des supports électroniques type disquettes, cassettes VHS et audio, les magasiniers peuvent donc à la lecture du tableau savoir quelles boîtes devront être placées en cellule froide ou spécialisées.

J'ai beaucoup progressé durant ce stage puisque l'exercice consistant à différencier un objet d'une action m'a permis d'aboutir à une analyse correcte. De plus, Monsieur Castel m'a bien encadré, puisqu'il a découvert à la lecture de mon tableau que les mêmes sujets revenaient dans plusieurs notices. Marquée par le fait que l'on ne doit pas impacter l'intégrité d'un fonds et n'ayant jamais eu à faire à un versement aussi conséquent, je n'ai pas, dans un premier temps, rassemblé physiquement les dossiers qui concernaient les mêmes sujets. Je pensais que la répartition des documents dans les boîtes était immuable et que je n'avais pas le droit de rassembler les documents. Puisque Monsieur Lebreton nous a donné l'autorisation de rassembler les versements, j'ai pu avec l'aide de Philippe Paul-Daniel dans les derniers jours de mon stage réaliser une étape cruciale de classement que je ne savais pas que je devais faire avant de rassembler les notices dans le tableau d'import. Nous avons donc procédé au regroupement physique des documents et avons pu procéder à une élimination des doubles. Mes notices devaient donc être refaites parce que l'analyse ne correspondait plus à la nouvelle répartition des documents. L'étape du pré-tri n'a pas changé le plan de classement établi au préalable, il a permis de le confirmer. La répartition des notices a toutefois quelque peu changé et certaines se sont ajoutées au vu du nombre de boîtes qui a également changé.

Les documents répartis en cartons et les notices faites, j'ai pu procéder à la cotation définitive des boîtes. De ce fait, j'ai créé un tableau à destination des magasiniers pour qu'ils m'impriment des étiquettes que j'ai pu coller sur les boîtes. Mon versement était composé de 90 boîtes, la majorité était

composée de boîtes de taille standard, j'avais quelques grandes boîtes et une boîte à plan que j'ai utilisé pour mettre de grandes photos. Une fois mon classement validé, les boîtes rejoindront le magasin.

-LA CRÉATION D'UN INSTRUMENT DE RECHERCHE

La dernière étape de ma mission était de créer un répertoire numérique dans l'attente du logiciel Archipel (voir Annexe 10). La salle de lecture utilise ce système pour communiquer les instruments de recherche au public qui veut approfondir ses recherches dans le cadre de classement. Ils sont disponibles sous la forme de classeurs. Le personnel du Centre les utilise aussi pour mener leurs recherches. J'ai d'ailleurs consulté le répertoire numérique des autres versements du CHEAr pour déterminer les doublons. L'instrument de recherche est composé de plusieurs éléments : d'une page de garde, d'un sommaire, d'une introduction, de sources complémentaires et bibliographie, du répertoire numérique et d'une table des matières (voir Annexe 10). Sur la page de garde, doivent figurer le titre du classement, les dates extrêmes, le numéro de la série correspondant au cadre de classement utilisé dans le centre, le numéro d'inventaire, le numéro de répertoire numérique et la date du classement. L'introduction donne des renseignements sur le fonds avec l'identification, le contexte, le contenu et les conditions d'accès et d'utilisation. J'ai créé à l'aide du logiciel Canva l'image de présentation qui représente mon versement (voir Annexe 10). Pour ce faire, nous avons scanné trois documents qui me semblaient importants pour illustrer le contenu du versement. À gauche, il y a un carton d'invitation pour un colloque organisé par le Comité pour l'histoire de l'aéronautique, au centre, il y a une publication d'actes de colloque organisée par le Comité pour l'histoire de l'armement et à droite, il y a une publication du CHEAr sur les origines de la DGA. Je trouve que cela représente bien le versement dans le sens où les documents de travail présents dans les archives mènent à la production d'ouvrages comme ceux-ci. Pour écrire le contexte, il faut réaliser un historique du fonds, je me suis servie d'éléments trouvés dans mon versement comme par exemple lors de la production d'ouvrage, les auteurs présentaient le CHEAr qui était à l'origine de la publication. J'ai également fait des recherches sur internet puisque je n'avais pas accès à la base de données interne. J'ai également écrit un historique de la conservation et renseigné les modalités d'entrée. Pour compléter la partie contenu, j'ai renseigné un contexte historique, j'ai dû me renseigner auprès de Karine Boutiller pour comprendre la différence entre le contexte historique et l'historique du fonds. Le contexte historique renseigne davantage sur les conditions de création du CHEAr alors que l'historique du fonds renseigne sur la création des documents présents dans le fonds d'archives. Les conditions d'accès et d'utilisation sont celles communes à tous les services du Centre et suivent le Code du Patrimoine au niveau de la communicabilité des documents. Les sources complémentaires renseignent les autres versements liés au CHEAr. Enfin, le répertoire numérique reprend l'arborescence créée par les niveaux de descriptions. Les notices sont les mêmes que dans le tableau d'import, la présentation est juste différente. Laurent

Castel m'a demandé d'ajouter une table des matières à la fin ce qui permet de rendre plus lisible l'instrument de recherche en salle de lecture.

-LES ÉVÈNEMENTS DURANT MON CLASSEMENT ET MISSIONS ANNEXES

De plus, lors de mon stage, j'ai malheureusement assisté à une déclaration d'incendie dans le Centre. La salle du serveur informatique a pris feu à cause des fortes chaleurs. Cet épisode m'a permis de constater la mise en place d'une évacuation incendie des employés ainsi que la réactivité des représentants incendies puisque ceux-ci ont permis l'ouverture de la porte fermée à clé et ainsi ont fait gagner du temps aux pompiers. L'incendie m'a aussi permis de me rendre compte de l'importance des sauvegardes multiples. En effet, le Centre est resté pendant plusieurs semaines sans contact « informatique » ni téléphonique avec les autres centres et sans accès au serveur. Seuls les employés ayant une sauvegarde externe de leur travail en cours ont pu continuer à travailler normalement jusqu'au retour des serveurs provisoires. Je travaillais alors à la préparation de mon travail de recherche historique. En effet, j'ai pris en photo l'intégralité des registres d'embauche de l'Arsenal de Lyon pour pouvoir travailler chez moi à la fin de mon stage. Travaillant sur mon propre ordinateur, je n'ai pas été impacté dans mon travail et ai pu finir de prendre les registres en photos une fois le feu contrôlé.

L'Histoire s'écrit maintenant de manière informatique. En effet, les données sont entreposées sur des serveurs ou des supports de stockage portatifs. Les documents que j'ai produit seront donc stockés sur les serveurs du SHD avant d'être disponibles en ligne sur Archipel. De plus, j'ai pendant une semaine utilisé des appareils permettant d'accéder aux disquettes et CD que j'ai trouvés dans mon versement. J'ai donc utilisé un lecteur de disquettes et un lecteur CD à connecteur USB pour qu'une fois reliés à la station blanche, je puisse effectuer une copie sur une clé USB. Je n'ai pas pu ouvrir les fichiers puisque la station blanche ne permet que le contrôle anti-virus mais cela permet de se rendre compte que les fichiers datant des années 1990-2000 sont presque déjà inaccessibles. En effet, les ordinateurs actuels ont du mal à ouvrir les versions antérieures de certains fichiers et les appareils de conversion USB sont rares et ne correspondent pas forcément à tous les modèles de disquettes. Il faut également réfléchir à la communicabilité de ces fichiers puisque le lecteur en salle de lecture n'aura pas forcément un appareil compatible à la lecture des fichiers informatiques.

Une fois toutes les missions de mon stage accomplies, j'ai pu commencer à travailler pendant les quelques jours qu'il me restait sur ma recherche historique que nous allons mener en seconde partie de ce Mémoire.

Conclusion :

En conclusion, ce stage a été très formateur pour moi. Les missions qui m'ont été confiées m'ont permis de concrétiser mes plans de carrière et d'approfondir mes connaissances archivistiques. L'appréhension d'un versement plus conséquent que mes précédents classements m'a permis de corriger mes pratiques et de progresser dans l'exercice de classement.

J'ai également beaucoup apprécié le travail en équipe de part les conseils que mes collègues m'ont prodigué durant mon classement et également les connaissances historiques et archivistiques que ceux-ci ont partagé avec moi.

Les entretiens que j'ai réalisés grâce au rendez-vous organisés par Monsieur Lebreton m'ont permis de découvrir l'ensemble des emplois de la chaîne archivistique. J'ai donc découvert l'aspect relation avec le public qui me plaît énormément. J'aime le défi que représente la norme ISO 9001, c'est-à-dire répondre à la demande du public en moins de trois jours. Je pense donc orienter ma recherche de travail dans ce sens. De même, j'ai pu assister à la venue d'autres lecteurs et l'aspect conseil et accompagnement à la découverte des archives me plaît également beaucoup.

L'aspect intéressant qu'apporte le Centre des Archives de l'Armement et du Personnel Civil, par rapport aux Archives Départementales où j'ai fait mon précédent stage, est qu'une partie des employés est composée d'anciens ouvriers d'État. Ceux-ci travaillent donc à classer les archives qu'ils ont été amenés à côtoyer durant leurs anciens emplois au sein du ministère des armées. J'ai donc pu observer une passion du métier qui me conforte dans mon choix de carrière.

Ma mission concernant le récolement dans un tableau Excel était nouvelle pour moi. Les explications présentes dans les cases d'en-têtes sont très importantes à la compréhension. Une fois la méthode acquise, le tableau est assez facile d'utilisation. Il correspond à la norme archivistique, il faut donc en respecter scrupuleusement les codes. L'importation dans Archipel à terme permettra aux lecteurs d'avoir les informations concernant les fonds directement en ligne.

Ce stage m'a permis de constater que même si la norme archivistique unie les codes en France, les différents centres d'Archives ne gèrent pas les archives de la même façon, ni avec les mêmes pratiques. J'ai donc adapté ma méthode de travail pour mener à bien mes missions.

J'ai apprécié être au cœur des questionnements concernant le classement du fonds des archives du CHEAr. Mon versement représentant un tiers du fonds, la réalisation d'un plan de classement global était très intéressant. J'espère constater prochainement la concrétisation du classement lors de la mise en ligne sur Archipel.

Nous allons maintenant procéder à la deuxième partie de ce Mémoire, c'est-à-dire l'aboutissement du travail d'archiviste, la mise à disposition des archives pour les recherches historiques. La recherche que je vais mener à présent concerne les femmes ayant travaillé à l'Arsenal de Lyon pendant la Première Guerre mondiale.

Partie II : Recherche Historique

Les Femmes de l'Arsenal de Lyon pendant la Première Guerre mondiale.

Qui étaient les femmes ayant travaillé à l'Arsenal de Lyon pendant la Première Guerre mondiale ?



Lyon. Parc d'artillerie de la Mouche. Atelier de pesage de la poudre.
Bibliothèque municipale de Lyon (Res151075_005_0028)

Introduction :

« Dès le 7 août 1914, le président du Conseil, Viviani, lance, en direction des françaises, un appel au ton martial pour qu'elles suppléent les hommes, pères, maris et frères mobilisés :

Debout, femmes françaises, jeunes enfants, filles et fils de la Patrie. Remplacez sur le champ du travail ceux qui sont sur le champ de bataille. Préparez-vous à leur montrer, demain, la terre cultivée, les récoltes rentrées, les champs ensemencés ! Il n'y a pas, dans ces heures graves, de labeur infime. Tout est grand qui sert le pays. Debout ! À l'action ! À l'oeuvre ! Il y aura demain de la gloire pour tout le monde. Vive la république ! Vive la France ¹ » !

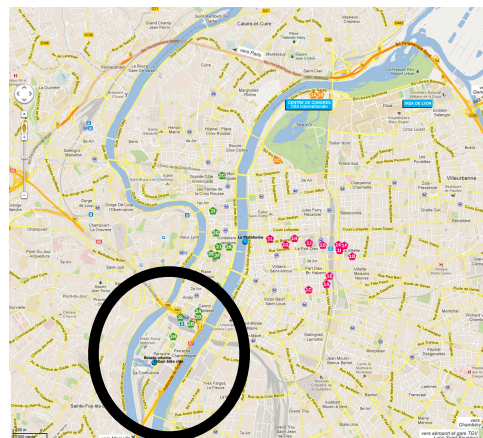
Le gouvernement français lance cet appel d'abord destiné à substituer le travail des hommes dans les champs. Celui-ci se rend compte, par la suite, que le départ des hommes au front impacte également la productivité dans les usines d'armement. Il a donc fallu trouver une solution pour continuer à produire les obus et munitions nécessaires pour mener le combat de la Première Guerre mondiale. L'embauche des femmes est donc une nécessité qui divise les membres du gouvernement et les Français en général.

L'étude prosopographique que nous allons mener ici dresse un portrait des femmes ayant travaillé à l'Arsenal de Lyon pendant la Première Guerre mondiale. Je voulais par le choix de ce sujet lier les deux départements principaux du Centre des Archives de l'Armement et du Personnel Civil. Madame Rivalière, responsable du département des Archives du Personnel Civil, m'a d'ailleurs proposé ce sujet, que j'ai trouvé très intéressant, puisque ce fonds d'archives a été classé par les archivistes Nathalie Lacroix et Sylvie Savigny en 2015. Ce fonds comporte des documents de 1899 à 1970, il consiste en 97,10 mètres linéaires dont 92 mètres linéaires de dossiers individuels. J'ai pour cette étude choisi de me concentrer sur les archives collectives qui représentent 34 cartons dont 10 correspondent à mon sujet et période d'étude. Le temps qui m'a été imparti pour cette recherche m'a permis d'étudier un échantillon de 1000 femmes sur les 1995 femmes embauchées entre Août 1914 et Février 1919.

L'Arsenal de Lyon était également désigné sous le nom d'Arsenal de Perrache du fait de son installation sur la presqu'île de Perrache en 1845. Il devint l'Atelier de construction de Lyon (ALN), établissement autonome, à la faveur d'une réorganisation en 1899 de la Direction de l'artillerie de Lyon, à laquelle il était rattaché. L'atelier de construction de Lyon était chargé des études et fabrications d'obus. L'ALN possédait 3 annexes :

Presqu'île de Perrache

http://www.novatech.graic.org/visuels/objets/plan_lyon_hotels.jpg



¹ Thébaud, Françoise, La Femme au temps de la guerre de 1914, Paris, Stock, 1986, p. 25 In Zancarini-Fournel, Michelle. « Travailler pour la patrie ? » In *Combats de femmes 1914-1918*, 32-45. Mémoires/Histoire. Paris: Autrement, 2004, p. 32.

- La Mouche, installée en 1887 dans le quartier du même nom de l'autre côté du Rhône, qui était chargée de la construction et de la réparation de voitures, de l'usinage, du chargement et du montage d'obus de petit calibre.
- Saint-Fons, créée en 1916 et installée dans la banlieue sud, qui était chargée du débitage des bois.
- Vénissieux, contigüe à l'annexe de Saint-Fons, qui était un atelier de stockage et chargement d'obus.

L'effectif était de 1250 personnes en 1899, de 500 en 1909 et de 1000 ouvriers en juillet 1914. Pendant la Première Guerre mondiale, l'ALN connaît un développement considérable. L'annexe de la Mouche passe de 500 à 3000 personnes et emploie plus de 1300 ouvrières à domicile. L'annexe de Vénissieux emploie 1000 personnes et celle de Saint-Fons 500. Au total, l'ALN employa 6000 ouvriers civils, mobilisés, compagnies de coloniaux et d'indochinois au cours de la Première Guerre mondiale. Les installations de Perrache sont agrandies au maximum. En 1915-1916, un atelier des obus de 155mm est construit, organisé et outillé de façon à permettre l'emploi de la main-d'œuvre féminine. Durant cette période, l'atelier de Perrache produit chaque jour 10 000 obus de 65mm ou 75mm, 3000 obus de 220mm, représentant 300 tonnes d'acier. Chaque jour, un train de 30 wagons doit être déchargé, rechargé et réexpédié. La Mouche monte et charge chaque jour 8000 obus de 75mm à balles, en encartouché 18 000, réfectionne 60 000 douilles de 75mm, confectionne 100 000 sachets à gargousses. Cette annexe fabriquait également chaque mois 150 chariots de parc, 150 remorques d'aviation, 6000 roues, 10 000 timons et bras de limonnières. L'atelier de Vénissieux chargeait 30 000 obus de 75mm et 4 500 obus de 155mm par jour et l'atelier de Saint-Fons réparait 5 000 caisses par jour. L'ALN contribua ainsi à la fabrication d'environ 5% des munitions consommées durant la guerre. À la fin de la Première Guerre mondiale, la superficie de l'Arsenal atteignait 83000 m², y compris les 12000 m² du quai Rambaud où d'importantes installations avaient été réalisées pour le déchargement, le stockage et le cassage des barres qui arrivaient par voie ferrée et par voie d'eau. Les effectifs diminuèrent fortement, passant à 1350 ouvriers répartis sur l'ensemble des sites. En 1920, Perrache ne compte plus que 350 ouvriers, La Mouche et Saint-Fons 500 ouvriers et Vénissieux reste inoccupée².



Lyon. Arsenal de la Mouche. Atelier de confection des planchettes pour obus à balles de 75. Bibliothèque municipale de Lyon (Res151075_004_0066)

² Cette introduction est tirée du répertoire numérique n°1086 concernant le classement du fonds de l'Atelier de Construction de Lyon (2015 ZO 76).

1919. J'ai trouvé pertinent dans le temps qui m'était imparti d'étudier les registres de matricules ce qui m'a permis d'établir un tableau statistique répondant à plusieurs questions type comme la situation familiale, la provenance, l'âge et les dates d'embauche et de départ par exemple.

Le portrait de l'ouvrière de guerre divise les historiens et les descriptions qui ont pu être faites sont radicalement opposées : « Gentils, railleurs ou quelque peu misogynes, les dessinateurs de La Baïonnette montrent des ouvrières jeunes, jolies et souriantes, avec leurs boucles s'échappant du béret réglementaire ; elles ont l'air de « bibeloter », comme dirait Le Figaro, souples sur leurs talons hauts. Ah, les bas de soie et les bottines des ouvrières de guerre, presque privilégiées. Même Madeleine Pelletier, rebelle et féministe, évoque leurs « salaires fantastiques » dépensés « à tors et à travers » : « des chaussures chères, des parfums, des bas de soie, des bijoux, la vieille coquetterie féminine ». Cinquante ans plus tard, Gabriel Perreux les décrit encore « se faisant onduler et parfumer chaque matin avant d'aller à l'usine³ ». Le portrait ici dressé de femmes modèles de posters et cartes postales s'oppose à l'« image inverse donnée par Marcel Fois, médecin membre de la commission d'hygiène industrielle, chargé de mission au cabinet du ministre de l'Armement : de pauvres théories humaines, surmenées et épuisées, émergeant des usines au petit matin pour regagner un logis glacial⁴ ». André Loez, dans son ouvrage *Les 100 mots de la Grande Guerre* indique une définition encore différente de la munitionnette. Il indique qu'elles « illustrent les problèmes qui affectent le monde ouvrier durant la guerre : en raison du manque de main-d'œuvre masculine, les entrepreneurs embauchent massivement des femmes, moins payées et soumises à des cadences de plus en plus intenses⁵ ». Il les décrit par ces mots : « Ces femmes qui portent des salopettes, fument quelquefois à la sortie de l'usine et dont certaines ont les cheveux courts ne sont pas forcément bien vues par les contemporains. Les discours inquiets sur leur « masculinisation » ou encore leurs « folles dépenses » se multiplient⁶ ».

En effet, cette « masculinisation » bouleverse les schémas sociaux alors établis. De ce fait, « il ne faudra pas moins de 10 circulaires du ministre de la Guerre pour obliger les industriels à recruter davantage de femmes, surtout à partir du 20 juillet 1916 où l'emploi d'ouvriers mobilisés est interdit pour les travaux pouvant être effectués par des femmes⁷ ». « Fin 1915, la métallurgie manque de bras : bonnes, ouvrières du textile au chômage, mères de famille réduites à la misère s'engouffrent dans cette brèche. Les conditions de travail sont éprouvantes. Les lois de protection sociale étant levées, pendant quatorze heures par jour, avec un simple verre de lait pour pallier les dangers des produits chimiques, des femmes tournent 2500 obus, soit 35 000kg de métal par jour. « Il faut avoir faim pour faire ce métier ; ce sont des loques que l'usine jette à la rue », écrit la journaliste Marcelle Capy, qui prend la

³ Thébaud Françoise. *Les femmes au temps de la guerre de 14*. Petite bibliothèque Payot. Paris: Éditions Payot & Rivages, 2013, p. 236.

⁴ *Ibid.*, p. 236.

⁵ Loez, André. *Les 100 mots de la Grande Guerre*. Que sais-je? Paris: Presses universitaires de France, 2013.

⁶ *Ibid.*

⁷ Antier-Renaud Chantal. *Les femmes dans la Grande guerre*. Vivre dans la guerre. Saint-Cloud: Soteca, 2011, p. 51.

défense des munitionnettes⁸ ». L'accroissement de cette force de travail peu qualifiée permet en fait d'imposer des méthodes de production rationalisée appelé taylorisme. Mais la dureté du métier de part les fréquents accidents et l'inflation conduisent les munitionnettes à des mobilisations : une première grande grève féminine touche les usines De Dion, en juin 1916, avant la vague de mouvements sociaux du printemps 1917, que décrit un soldat permissionnaire à Paris : « Toutes ces femmes, les bras en dehors, faisaient le geste de dire : plus de munitions pour tuer les nôtres⁹ ». Albert Thomas, sous-secrétaire d'État puis ministre de l'Armement français, explique à la Chambre en février 1916 : « Produire, produire chaque jour davantage de canons et de munitions, c'est le seul programme¹⁰. » Cet impératif est d'autant plus pressant que l'angoisse a saisi les dirigeants à l'automne 1914, lorsque les stocks d'obus initiaux ont été épuisés.

Il faut souligner également l'importance en France, avant la guerre, outre le travail des champs, du travail salarié des femmes. « Le recensement de 1906 (...) compte plus d'une femme active sur deux travaillant dans les secteurs traditionnels de la couture à domicile ou de la domesticité. Une sur quatre est ouvrière à l'usine, et une sur douze employée de bureau. En 1911, elles sont plus de sept millions sur le marché du travail¹¹ ». En juillet 1915, les établissements dépendant de l'Inspection des fabrications emploient « 79 102 personnes, dont 26 % d'ouvriers civils, 19 % d'ouvrières, 5 % de sursitaires à l'appel, 50 % d'ouvriers militaires détachés de leur dépôt. Ce noyau ne représentera que 5 % du million et demi de travailleurs de la guerre, mais c'est le centre organisateur de la mobilisation industrielle¹² ». On estime qu'en 1918, il y a dans l'armement 430 000 femmes, 497 000 ouvriers mobilisés, 425 000 ouvriers civils, 133 000 enfants de moins de 18 ans, 13 000 mutilés, 108 000 étrangers, 61 000 coloniaux et 40 000 prisonniers de guerre¹³.

« Les statistiques du ministère du Travail¹⁴ montrent que le personnel féminin des industries et du commerce retrouve son niveau d'avant guerre en 1916 et le dépasse de 20% à la fin de 1917, maximum suivi d'une légère décline. La part de la main-d'oeuvre féminine passe de 32 % avant guerre à environ 40 % ; elle augmente faiblement dans les branches à fort taux d'activité féminine continu (étoffes, textile) comme dans les secteurs traditionnellement peu féminisés du bâtiment, du bois, des chemins de fer ; elle croît fortement dans le caoutchouc, le livre, les commerces et les métaux¹⁵. Les

⁸ Morin-Rotureau, Évelyne. *Combats de femmes 1914-1918, Les Françaises, pilier de l'effort de guerre*. Mémoires. Paris: Autrement, 2004, p. 9.

⁹ Loez, André. *Les 100 mots de la Grande Guerre*. Que sais-je? Paris: Presses universitaires de France, 2013.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Zancarini-Fournel, Michelle. « Travailler pour la patrie ? » In *Combats de femmes 1914-1918*, 32-45. Mémoires/Histoire. Paris: Autrement, 2004, p. 32.

¹² Mortal, Patrick. *Les armuriers de l'État: Du Grand Siècle à la globalisation 1665-1989*. Presses Universitaires du Septentrion, 2020, p. 162.

¹³ Lieutenant-Colonel Reboul, La Mobilisation industrielle, Paris, Berger-Levrault, 1925, in Thébaud Française. *Les femmes au temps de la guerre de 14*. Petite bibliothèque Payot. Paris: Éditions Payot & Rivages, 2013, p. 240.

¹⁴ Bulletin du ministère du Travail, 1918, p. 472.

¹⁵ Robert Jean-Louis, "La CGT et la famille ouvrière 1914-1918", le Mouvement social, n°116, 1981.

munitionnettes sont six à sept fois plus nombreuses que les cartouchières et les métallurgistes d'avant guerre¹⁶ ».

Nous nous demanderons dans cette étude : Qui étaient les femmes ayant travaillé à l'Arsenal de Lyon pendant la Première Guerre mondiale ? Pour ce faire, nous remettrons en contexte la mobilisation des femmes françaises à l'effort de guerre à travers les principales raisons du choix des usines de guerre, les conditions du travail de guerre et nous étudierons particulièrement le cas des veuves de guerre de l'agglomération lyonnaise. Nous produirons ensuite l'analyse statistique du portrait des Femmes à travers les registres d'emploi. De ce fait, nous étudierons l'âge, la situation familiale, la provenance, le lieu d'habitation, l'emploi, la durée de l'emploi et le potentiel réemploi des femmes de l'Arsenal de Lyon. Enfin, nous étudierons la situation de l'après guerre à travers les licenciements et départs volontaires, le réemploi après la période et le retour des soldats.



L'Eclairage Electrique, usine de matériel de guerre de Lyon. Un contrôle. Lyon, 1914-1918. AML - 4 FI 4790

¹⁶ Thébaud Françoise. *Les femmes au temps de la guerre de 14*. Petite bibliothèque Payot. Paris: Éditions Payot & Rivages, 2013, p. 265.

I. la mobilisation des Femmes Françaises à l'effort de guerre

A. La principale raison du choix des usines de guerre

« À la différence de la fin du XIX^e siècle, pendant la Première Guerre mondiale, le travail féminin devint officiel, légitime et indispensable. Il répondait à un besoin crucial et à une forte implication de l'État pour mettre les femmes au service de la patrie¹⁷ ». Comme indiqué précédemment, le travail féminin est loin de commencer pendant la Première Guerre mondiale. En effet, de nombreuses femmes dans cette étude pratiquaient un travail avant d'intégrer l'Arsenal de Lyon. J'ai cependant constaté que les copistes ayant renseigné les registres d'emploi n'ont pas renseigné ce point au début de notre période de recherche. Nous pouvons donc nous demander si le champ « emploi » n'était pas renseigné ou si la femme ne pratiquait pas d'emploi. Je n'ai donc pu me baser uniquement que sur une partie de mon échantillon pour illustrer ce propos. « Elles n'ont pas attendu la guerre pour entrer sur le marché du travail : près de la moitié des femmes retrouvées dans le recensement de 1911 déclarent une profession à cette date. Parmi elles, un bon tiers sont ouvrières, un petit tiers sont boutiquières, souvent collaboratrices de leur mari, et le dernier tiers se compose d'un nombre équivalent d'employées et de domestiques, notamment de concierges¹⁸ ».

À l'annonce de la mobilisation des hommes, les femmes mariées voient la majeure source de revenue quitter le foyer. « En France, l'allocation qui leur sera versée dès le 5 août, extrêmement modeste, permet à peine d'assurer la subsistance¹⁹ ». Les femmes ne travaillant pas doivent donc trouver un emploi et les femmes ne gagnant pas assez se tournent donc vers les usines d'armement. « Le choix d'un emploi se fait sur de multiples critères, dont le prestige d'un statut indépendant. Ainsi, les salaires comparativement élevés des usines de munitions attirent surtout une main d'oeuvre autrefois domestique et mal payée : le passage d'un positionnement social subalterne et méprisé à une certaine indépendance et une dignité ouvrière est valorisée²⁰ ». Françoise Thébaud, professeure d'histoire et spécialiste de l'histoire des femmes, écrit : « Pourquoi les femmes se pressent-elles aux portes des usines de guerre, quitte à revenir des jours durant ou à accepter un lointain exil ? Pour vivre évidemment et percevoir de bons salaires²¹ ».

En quelques chiffres, Françoise Thébaud a trouvé les salaires des ouvrières pendant la Première Guerre mondiale. « Après une forte baisse au début de la guerre, ils s'élèvent nettement à partir de 1917

¹⁷ Albert, Marie-Claude, Pierre Bugnet, Michel Cortay, Geneviève Cerisier-Millet, et Joseph Chotard. Hommes et femmes dans les usines d'armement: aux sources d'une conscience ouvrière éclatée, 1914-1919. Institut fédéral d'histoire sociale des travailleurs de l'État-CGT, 2020, p. 114.

¹⁸ Bette, Peggy. « Veuves et veuvages de la première guerre mondiale ». *Vingtième siècle* 98, n° 2 (2008): p. 191-202.

¹⁹ Gatard, Marie, et Fabienne Mercier-Bernadet. *D'une guerre à l'autre... Combats de femmes*. L'esprit du livre. Images D'histoire. Sceaux, 2009, p. 11.

²⁰ Mann, Carol. Femmes dans la guerre (1914-1945): survivre au féminin devant et durant deux conflits mondiaux. Histoire. Paris: Pygmalion, 2010, p. 77.

²¹ Thébaud Françoise. *Les femmes au temps de la guerre de 14*. Petite bibliothèque Payot. Paris: Éditions Payot & Rivages, 2013, p. 244.

avec l'institution de tarifs par le ministère de l'Armement. Le premier daté de janvier 1917 fait suite aux grandes grèves de décembre et janvier et fixe en région parisienne le salaire minimum à 0,65 franc de l'heure pour les manoeuvres, à des taux variant entre 0,75 franc et 0,90 franc pour les professionnelles. Il est révisé à la hausse en novembre 1917 et juillet 1918. Ainsi une ouvrière pouvait gagner 3 à 6,50 francs par jour au début des années 1916, de 7 à 14 francs fin 1918; les salaires féminins dans la métallurgie ont plus que doublé pendant la guerre²² ». À Lyon, j'ai trouvé dans certains dossiers le contrat d'embauche des ouvrières qui fixait le salaire à 3 francs en 1915 (voir Annexe 3) et 3,75 francs en 1917 (voir Annexe 4). Nous pouvons donc conclure que les grèves de 1917 ont permis d'augmenter les salaires des ouvrières. J'ai également trouvé dans le dossier personnel de Madame Ogier Thérésia, que j'ai pu consulter en salle de lecture du CAAPC, un salaire horaire de 0,60 franc au départ de son emploi à l'Arsenal de Lyon en 1918 mais il n'était pas mentionné son emploi.

Cependant, certaines usines et certains directeurs retardent l'embauche de femmes dans leurs usines, ils sont contre le travail féminin en général mais plus particulièrement contre la « masculinisation » des femmes. Cette « masculinisation » s'exerce à travers l'exercice d'emploi d'hommes, des habits d'homme, une vie d'homme. « Ce n'est qu'en 1915, lorsque l'illusion d'une victoire rapide s'est dissipée, que la main-d'oeuvre féminine est sollicitée dans l'industrie de guerre. En effet, tous les pays impliqués dans le conflit ont un besoin impérieux de munitions, de canons, d'avions ou de navires en nombre toujours plus grand. Néanmoins, c'est souvent par obligation, en raison de l'insuffisance des allocations attribuées par les gouvernements aux familles de mobilisés, que de nombreuses femmes se portent volontaires pour travailler dans les usines d'armement²³ ». Les usines d'armement recherchent les femmes pour leur minutie, leur travail précis et leur dévouement au travail. « La femme est économe, c'est une fourmi ; avec une prime à la production on la fait travailler jusqu'à l'épuisement complet ; elle a besoin d'être protégée contre elle-même²⁴ ». Les conditions de vie des femmes sont très différentes si celle-ci ont des enfants à charge ou si elles n'en n'ont pas. Les salaires des usines d'armement « sont bien supérieurs à ceux perçus dans d'autres secteurs féminins, le textile notamment, et permettent quelques fantaisies alimentaires ou vestimentaires à celles qui n'ont pas de charge de famille²⁵ ». De là viennent les critiques énoncées plus haut d'une émancipation de la femme ainsi que les stéréotypes véhiculées par les caricatures.

Le gouvernement recommande le travail féminin en effet, « un circulaire du 20 juillet 1916 recommande leur emploi pour certaines opérations et l'impose pour d'autres, ainsi l'emboutissage, le dégrossissage, l'ogivage, la trempe, le finissage, le contrôle et le ceinturage des obus de 75 à 120²⁶ ».

²² Thébaud Françoise. *Les femmes au temps de la guerre de 14*. Petite bibliothèque Payot. Paris: Éditions Payot & Rivages, 2013, p. 245.

²³ Gatard, Marie, et Fabienne Mercier-Bernadet. *D'une guerre à l'autre... Combats de femmes*. L'esprit du livre. Images D'histoire. Sceaux, 2009, p. 11.

²⁴ Thébaud Françoise. *Les femmes au temps de la guerre de 14*. Petite bibliothèque Payot. Paris: Éditions Payot & Rivages, 2013, p. 246.

²⁵ *Ibid.*, p. 245.

²⁶ *Ibidem*, p. 240.

« Les femmes constituent par exemple 60% du personnel chez Citroen, 29% chez Renault, 20% chez Panhard, 10% chez Blériot. Minoritaires dans la fonderie ou l'aéronautique,(...), elles sont très nombreuses dans la fabrication des obus, celles des cartouches, grenades, fusées, d'où leur surnom de munitionnettes ²⁷ ». Les femmes de l' Arsenal de Lyon sont également affectée à la fabrication des obus. « Partout, dans un souci de rendement, la guerre a imposé, avec la division du travail, le salaire aux pièces, salaire morcelé avec prime, boni, gratification, qui engendre l'épuisement des ouvrières²⁸ ». En effet, j'ai pu constater dans mes recherches un recrutement constant, tous les mois des dizaines de femmes rejoignent l' Arsenal en plus des femmes employées à la maison. Nous étudierons les raisons de ces départs dans un second temps.

« Alors qu'il ne représentait que 5 % de l'effectif avant-guerre, l'emploi féminin augmenta considérablement, atteignant de 14 à 30 % de l'effectif total. Cet effectif avait sextuplé dans les établissements de l'État au cours de la première phase de recrutement : en septembre 1914, 4681 ouvrières ; en mars 1916, 27500. Il avait doublé dans les établissements privés²⁹. 430 000 ouvrières furent recensées dans les usines d'armement à la fin de 1917 sur 1,6 million de travailleurs à l'échelle nationale, la France étant devenue le premier producteur d'armes des Alliés³⁰ ». Au début de 1918, elles sont pourtant plus de quatre cent mille en France, par exemple, soit le quart de la main-d'oeuvre totale des usines de guerre, à être employées dans cette branche d'activité³¹.

Le choix des usines de guerre s'effectue donc principalement par rapport aux salaires avantageux « cela représentait 3 francs par jour (18 francs par semaine) en France, où les femmes gagnaient habituellement entre 1 et 2 francs (6 à 12 francs par semaine)³² » dans les autres branches d'emplois féminin. Les manifestations sociales des années 1916 et 1917 ont participé à l'amélioration des conditions de travail et notamment concernant la maternité qui était une préoccupation majeure pour repeupler la France. Nous allons donc maintenant illustrer les conditions de travail des femmes dans les arsenaux de guerre.

²⁷ Thébaud Françoise. *Les femmes au temps de la guerre de 14*. Petite bibliothèque Payot. Paris: Éditions Payot & Rivages, 2013, p. 240.

²⁸ *Ibid.*, p. 245.

²⁹ AN 94 AP 135, fonds Albert Thomas.

³⁰ Albert, Marie-Claude, Pierre Bugnet, Michel Cortay, Geneviève Cerisier-Millet, et Joseph Chotard. Hommes et femmes dans les usines d'armement: aux sources d'une conscience ouvrière éclatée, 1914-1919. Institut fédéral d'histoire sociale des travailleurs de l'État-CGT, 2020, p. 114.

³¹ Gatard, Marie, et Fabienne Mercier-Bernadet. *D'une guerre à l'autre... Combats de femmes*. L'esprit du livre. Images D'histoire. Sceaux, 2009, p. 12.

³² Downs, Laura Lee. « Salaires et valeur du travail. L'entrée des femmes dans les industries mécaniques sous le sceau de l'inégalité en France et en Grande-Bretagne (1914-1920) ». *Travail, genre et sociétés* 15, no 1 (2006): pp. 31-49.

B. Les conditions du travail de guerre

« La munitionnette devient la figure emblématique de l'engagement féminin patriotique. Selon l'Assiette au beurre³³ et d'autres publications satiriques des pays en guerre, la jeune ouvrière ressemble à une soubrette pour cartes postales destinées au front, le sourire aguichant, des boucles échappant de son coquet bonnet, la taille serrée dans un costume masculin qui révèle ses formes. La réalité est toute autre : des femmes de tout âge s'engagent parce que la paie est plus élevée qu'en usine traditionnelle ou le service domestique. La guerre devient parfois l'occasion d'améliorer son quotidien. Cependant, les conditions de travail sont effrayantes, la sécurité inexistante, en Angleterre comme en France. Les ouvrières se retrouvent souvent brûlées par la poudre et les substances toxiques, les mains mutilées, leurs chevelures longues souvent arrachées par les machines, les jupons pris dans les rouages³⁴ ». J'ai pu constater que les registres d'emploi étaient plus remplis pour les hommes que pour les femmes par rapport aux accidents du travail, il faudrait étudier les dossiers du personnel pour trouver d'avantages d'éléments sur les ouvrières lyonnaises. Cependant, toutes les femmes n'ont pas de dossier et la composition de ceux-ci n'est pas égale. Dans l'échantillon de dossiers que j'ai pu consulter, il est plus courant de trouver les punitions plutôt que les accidents du travail. De ce fait, nous ne pouvons pas déterminer à partir des seuls registres d'emploi si les conditions de travail sont liées au recrutement constant.



Affiche de propagande pour l'effort de guerre chez les femmes
<https://www.paris.fr/pages/le-rolle-des-femmes-pendant-la-premiere-guerre-mondiale-6106>



Ouvrières de l'Arsenal de Lyon à la vérification des obus
Bibliothèque Municipale de Lyon (Res151075_005_0028)

³³ L'Assiette au beurre est un magazine satirique illustré français ayant paru de 1901 à 1936.

³⁴ Mann, Carol. Femmes dans la guerre (1914-1945): survivre au féminin devant et durant deux conflits mondiaux. Histoire. Paris: Pygmalion, 2010, p. 85.

Les historiens s'accordent en effet sur la précarité des conditions de travail des munitionnettes. « Plusieurs clichés ont été entretenus au sujet du travail des femmes dans les usines d'armement, à commencer par celui du début de leur recrutement dans ce secteur lors de la Première Guerre mondiale. En outre, loin d'être cantonnées à des opérations subalternes d'usineuses, de nombreux documents montrent au contraire à quel point les postes qui leur furent confiés ont été divers. Mais ils révèlent également un écart conséquent entre le rôle exalté assigné à ces « femmes-cyclopes » et la précarité des conditions de travail qui leur furent imposées, reléguant aux oubliettes toutes les lois réglementaires de la fin du XIX^e siècle sur le travail de nuit, les temps de repos, l'embauche des mineures, les conditions d'hygiène et de sécurité au travail³⁵ ». J'ai pu dans les registres d'embauches constater que certaines femmes refusaient le travail de nuit parce qu'elle le trouvait trop dur mais cela reste anecdotique. Nous pouvons donc dire que les femmes de l'Arsenal de Lyon travaillaient la nuit. Nous verrons dans un second temps la répartition de l'âge des ouvrières mais il y avait également un recrutement chez les mineurs. Nous pouvons en effet constater à partir des photographies d'archives de la bibliothèque municipale de Lyon que les femmes étaient affectée à divers postes cependant, les registres indiquent pour la majorité la simple mention d'usineuse. Nous ne connaissons donc pas les proportions entre les postes à responsabilités et les réels postes d'usineuses.

Les industriels modernisent leur outillage et réorganisent le travail pour l'adapter à une main d'œuvre nouvelle. Importées des Etats-Unis, de Grande Bretagne ou de Suisse, des machines destinées à pallier la moindre force physique de l'ouvrière et sa non-qualification sont installées dès 1915. Des appareils de levage et de manutention : chariot, poulie à crochet, palan à air comprimé, tapis roulant et même car électrique comme chez Citroën³⁶. Cependant, l'achat de ces machines et le coût de leur mise en place est utilisé comme argument pour faire descendre le montant des salaires féminins.

Albert Thomas³⁷ est une figure politique importante lorsque l'on évoque les conditions du travail de guerre. Il se distingue lors de la Première Guerre mondiale comme organisateur de la production d'armements et du travail ouvrier en temps de guerre. Il a participé à l'élaboration de circulaires protégeant les ouvriers et leurs enfants. « Par des circulaires datées de l'été 1917, Albert Thomas réduit le travail effectif à dix heures entrecoupées d'un ou plusieurs moments de repos, interdit le travail de nuit aux moins de 18 ans, rétablit dans la mesure du possible le repos du dimanche et recommande l'installation de sièges. Les enquêtes du ministère du Travail montrent cependant que ces principes sont loin d'être appliqués partout à la fin de la guerre³⁸ ». Albert Thomas initia en effet diverses avancées décisives en matière de protection du travail féminin. Mais ce furent surtout les

³⁵ Albert, Marie-Claude, Pierre Bugnet, Michel Cortay, Geneviève Cerisier-Millet, et Joseph Chotard. Hommes et femmes dans les usines d'armement: aux sources d'une conscience ouvrière éclatée, 1914-1919. Institut fédéral d'histoire sociale des travailleurs de l'État-CGT, 2020, p. 109.

³⁶ Thébaud Françoise. Les femmes au temps de la guerre de 14. Petite bibliothèque Payot. Paris: Éditions Payot & Rivages, 2013, pp. 240-241.

³⁷ Élu député de Sceaux en 1910, puis maire de Champigny, sa ville natale, il participe dès 1914, avec les principaux leaders de son parti, à l'Union Sacrée. En 1915, Millerand crée pour lui un Sous-secrétariat d'État à l'artillerie et aux munitions. Il est ministre en 1916. En 1917, il se retire du gouvernement à l'arrivée de Clemenceau. Au cours de ces deux années, il a été l'un des artisans du développement de l'industrie de guerre, mais aussi le créateur de délégués d'ateliers élus, précurseurs immédiats de nos délégués du personnel.

³⁸ Thébaud Françoise. *Les femmes au temps de la guerre de 14*. Petite bibliothèque Payot. Paris: Éditions Payot & Rivages, 2013, p. 250.

combats de ces femmes debout, notamment durant les grèves de 1917, qui firent aboutir certaines revendications majeures³⁹. Les lois existent mais ce sont les directeurs d'usines et les employés qui doivent avoir la volonté de les appliquer ensemble. En effet, l'établissement de ces conditions de travail se heurte à des préjugés sociaux. En effet, « puisqu'on considère d'emblée que leur rendement sera inférieur à celui des hommes, une surveillance constante est exigée, qui sert à justifier une paie plus basse pour un travail équivalent. Pire que tout sont les sous-traitants, nullement contrôlés par l'État commanditaire. Le salaire des plus jeunes ouvrières, souvent des fillettes au bord de l'adolescence, équivaut à la moitié du taux officiel pour le même travail⁴⁰ ». Des animosités naissent alors entre les femmes majeures et les fillettes. Puisque ces dernières accusent les jeunes filles de voler leurs emplois. Tous les progrès sur la condition du travail féminin ne font pas école à Lyon, l'idée est trop en avance et heurte les intérêts. Cependant, on peut observer dans les photographies d'époque conservées aux archives municipales de Lyon qui servent d'illustration à ce mémoire (voir Pages : 25, 27, 30, 34, 38, 40, 47, 49, 50 et 55) que certaines femmes avaient des postes de travail assis et que celles-ci avaient des protections visuelles pour certains postes.

Malgré de nombreuses maladies, tuberculose, grippe espagnole, les hommes préfèrent retourner au front que travailler dans cet « enfer » de tours, de marteaux et de fours. La journaliste contemporaine Marcelle Capy a d'ailleurs fourni un témoignage illustrant ces conditions de travail. « Elle mène son enquête in vivo en travaillant entre novembre 1917 et janvier 1918 dans une usine de munitions. Son témoignage paraît dans *La Voix des femmes*, un hebdomadaire pacifiste féministe d'extrême gauche, fondé en 1917 :

L'ouvrière, toujours debout, saisit l'obus, le porte sur l'appareil dont elle soulève la partie supérieure. L'engin en place, elle abaisse cette partie, vérifie les dimensions (c'est le but de l'opération), relève la cloche, prend l'obus et le dépose à gauche. Chaque obus pèse sept kilos. En temps de production normale, 2500 obus passent en 11 heures entre ses mains. Comme elle doit soulever deux fois chaque engin, elle soupèse en un jour 35 000 kg. Au bout de trois quarts d'heure, je me suis avouée vaincue. J'ai vu ma compagne toute frêle, toute jeune, toute gentille dans son grand tablier noir, poursuivre sa besogne. Elle est à la cloche depuis un an. 900 000 obus sont passés entre ses doigts. Elle a donc soulevé un fardeau de 7 millions de kilos. Arrivée fraîche et forte à l'usine, elle a perdu ses belles couleurs et n'est plus qu'une mince fillette épuisée. Je la regarde avec stupeur et ces mots résonnent dans ma tête : 35 000 kg⁴¹ ».

Le 21 avril 1916 naît, au sein du sous-secrétariat d'Etat, un Comité du travail féminin chargé d'émettre des vœux sur l'ensemble des problèmes posés par l'emploi des femmes à l'usine de guerre⁴². « Une circulaire de janvier 1917 du ministère de l'Armement avait préconisé l'installation de chambres d'allaitement et de crèches dans les usines de guerre. La loi Engrand du 5 août 1917 les rend

³⁹ Albert, Marie-Claude, Pierre Bugnet, Michel Cortay, Geneviève Cerisier-Millet, et Joseph Chotard. *Hommes et femmes dans les usines d'armement: aux sources d'une conscience ouvrière éclatée, 1914-1919*. Institut fédéral d'histoire sociale des travailleurs de l'État-CGT, 2020, p. 109.

⁴⁰ Mann, Carol. *Femmes dans la guerre (1914-1945): survivre au féminin devant et durant deux conflits mondiaux*. Histoire. Paris: Pygmalion, 2010, p. 85.

⁴¹ *Ibid.*, p. 86.

⁴² Thébaud Françoise. *Les femmes au temps de la guerre de 14*. Petite bibliothèque Payot. Paris: Éditions Payot & Rivages, 2013, p. 255.

obligatoires dans les entreprises qui emploient plus d'une centaine de femmes et impose des temps de repos rémunérés pour les mères. Un personnel féminin est chargé de l'encadrement et de la protection des ouvrières mères : les surintendantes d'usine⁴³ ». « À l'Arsenal de Lyon, le conseil syndical dénonça les conditions de travail des femmes, aussi dures que celles de hommes, et les peines disciplinaires encourues par celles qui avaient fait une pause. Il réclama un quart d'heure de pause comme dans les établissements privés de la région⁴⁴. Mais la concertation avec les industriels demeurait difficile malgré la satisfaction qu'ils affichaient devant le rendement des femmes⁴⁵⁴⁶ ». Françoise Thébaud rappelle selon une formule d'Albert Thomas dans une circulaire du 1er juillet 1917, les femmes sont « une réserve d'avenir qui doit être sauvegardée dans son intégrité ». Des chambres d'allaitement et des crèches sont instituées, ainsi que, pour celles qui ont moins six mois d'ancienneté, un congé maternité de quatre semaines à plein salaire et quatre à demi salaire. Des sièges sont aménagés, des temps de repos prévus. Le congé en cas de permission du mari ou d'un parent au premier degré est justifié par « l'heureux effet moral que ces quelques jours de vie de famille peuvent avoir sur l'esprit des mobilisés ». Ces dispositions, ajoutées au salaire tout de même supérieur dans l'armement, provoquent jalousies et polémiques. On ne les embauche pas définitivement par ce qu'on craint qu'elles n'abusent de leurs permissions, et les médecins s'inquiètent des risques encourus par les procréatrices dans l'univers usinier⁴⁷... ». À Lyon, les contrats que j'ai pu trouver n'ont pas de dates de fin, nous savons uniquement que les contrats étaient temporaires et que celles-ci devaient quitter l'établissement sur un simple avis donné qui était donné 8 jours à l'avance (voir Annexe 3).

Tout comme les hommes, la main-d'oeuvre féminine se trouve soumise à une durée de travail allongée et au travail de nuit. Devant les exigences du rendement de guerre, l'abandon de la semaine anglaise⁴⁸ appliquée dans les établissements de l'État depuis 1903 suscita une réaction de la mission sociale du Comité du travail féminin comme le révéla le rapport de Madame Jacoby : dirigeante de la fédération des Tabacs, celle-ci était chargée de la durée du travail à ce Comité. « Si selon ce rapport, la volonté de ne pas dépasser 8 heures par jour fut réelle au départ, en réalité la journée de travail excédait parfois 10 heures. Interdit aux femmes en 1892, le travail de nuit fut réintroduit à l'occasion de la Grande Guerre comme une mesure exceptionnelle et temporaire. Cela devait faire l'objet selon le ministère d'une surveillance accrue de la santé et de la moralité des ouvrières⁴⁹ car cette mesure rompait

⁴³ Zancarini-Fournel, Michelle. « Travailler pour la patrie ? » In *Combats de femmes 1914-1918*, 32-45. Mémoires/Histoire. Paris: Autrement, 2004, p. 40.

⁴⁴ SHD AA FNTE-CGT, Le Travailleur de l'État n°190, 1er juin 1916.

⁴⁵ AN 94 AP 135, article "Le Travail féminin protégé dans les usines de guerre", du Journal, 24 juin 1916, résumant les conclusions de la commission du travail féminin en matière d'hygiène et de sécurité.

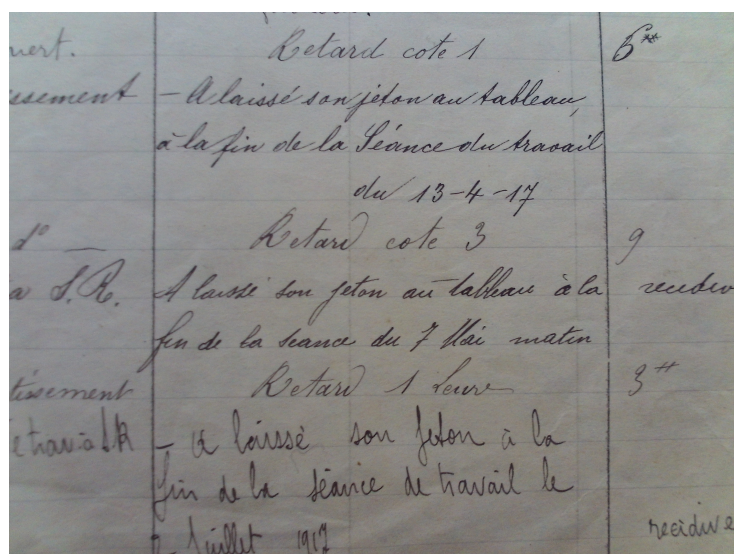
⁴⁶ Albert, Marie-Claude, Pierre Bugnet, Michel Cortay, Geneviève Cerisier-Millet, et Joseph Chotard. *Hommes et femmes dans les usines d'armement: aux sources d'une conscience ouvrière éclatée, 1914-1919*. Institut fédéral d'histoire sociale des travailleurs de l'État-CGT, 2020, p. 120.

⁴⁷ Mortal, Patrick. *Les armuriers de l'État: Du Grand Siècle à la globalisation 1665-1989*. Presses Universitaires du Septentrion, 2020, p. 164.

⁴⁸ Organisation hebdomadaire du travail qui fait du samedi après-midi ou du samedi entier un temps de repos en plus du dimanche.

⁴⁹ SHD AA 2H2 232, carton 1667, extrait du Bulletin des usines de guerre, 3 juillet 1916.

avec le paternalisme protecteur de la législation du travail. Au début de 1918, les deux-tiers des ouvrières travaillaient la nuit et de surcroît le dimanche et les jours fériés⁵⁰ ».



« A laissé son jeton au tableau à la fin de la séance du 7 mai matin ». Nous pouvons donc voir ici que l'ouvrière Julie Boyer a oublié son jeton (voir Annexe 6) au matin donc nous pouvons en déduire qu'elle a travaillé de nuit ce jour là. Cet extrait est issu du relevé des punitions (voir Annexe 7).

MINARM-Service historique de la défense,
Châtelleraut, AP 14326 AP 946.

Enfin, une ambiance moralisatrice pèse sur les ouvrières. Le cas le plus flagrant est celui de ces quatre articles de basse polémique publiés sous le pseudonyme de Lysis par le journal la Démocratie Nouvelle en janvier 1919⁵¹ ; dirigés contre Thomas, ils dénoncent la « nuée de dactylos, de secrétaires » et autres embauchées à l'Arsenal de Roanne, preuve que c'est un lieu de mauvaise vie aux frais de l'État⁵². De plus, « l'ouvrière serait aussi une mauvaise mère qui ne peut prendre soin de ses enfants et s'occuper de leur scolarité. On la rend responsable de l'augmentation de la délinquance⁵³ ».

Les conditions de travail étaient donc très rudes malgré la volonté de modernisation et d'adaptation des équipements dans les usines d'armement. La volonté d'Albert Thomas de sécuriser et d'améliorer les conditions de travail ont apporté les salles d'allaitement et les postes de travail assis mais les sources montrent qu'il y avait une forte hétérogénéité des conditions de travail en fonction des établissements. L'Arsenal de Lyon semble particulièrement réticent à l'idée de l'établissement de meilleurs conditions de travail. Nous avons une femme dans notre étude qui est partie puisqu'elle allait accoucher mais nous ne savons pas si celle-ci a été dédommée. Nous allons à présent procéder à une étude de cas particulier, le cas des veuves de guerre particulièrement dans l'agglomération lyonnaise.

⁵⁰ Albert, Marie-Claude, Pierre Bugnet, Michel Cortay, Geneviève Cerisier-Millet, et Joseph Chotard. Hommes et femmes dans les usines d'armement: aux sources d'une conscience ouvrière éclatée, 1914-1919. Institut fédéral d'histoire sociale des travailleurs de l'État-CGT, 2020, p. 120.

⁵¹ Lysis est le pseudonyme d'Eugène Letailleur. Son journal la Démocratie Nouvelle mène en 1919 une campagne anti-parlementaire et populiste qui le classe définitivement parmi les précurseurs du fascisme. Voir M.Barras.

⁵² Mortal, Patrick. Les armuriers de l'État: Du Grand Siècle à la globalisation 1665-1989. Presses Universitaires du Septentrion, 2020, pp. 163-164.

⁵³Thébaud Françoise. *Les femmes au temps de la guerre de 14*. Petite bibliothèque Payot. Paris: Éditions Payot & Rivages, 2013, p. 254.

C. Les veuves de guerre de l'agglomération lyonnaise



L'Éclairage Électrique, usine de matériel de guerre de Lyon.
Finition des fusées. Lyon, 1914-1918. AML - 4 FI 4789

Lors de mes recherches, j'ai eu le plaisir de trouver une étude concernant particulièrement les veuves de guerre de l'agglomération lyonnaise menée par Peggy Bette dans sa thèse soutenue sous la direction de Sylvie Schweitzer. Elle indique qu'il y avait « 700 000 veuves de guerre françaises de la première guerre mondiale⁵⁴ ».

Lyon n'a pas été épargné par les décès des soldats au front. Madame Bette indique particulièrement que le veuvage n'était pas égal en fonction des conditions sociales. En effet, le nombre de soldats morts au combat correspond proportionnellement à la quantité d'hommes partis au front par catégorie sociale. Le nombre de veuve est plus élevé dans les catégories sociales les moins aisées. « Leur ville (Lyon), située loin du front, ne déplore aucune destruction au cours de la guerre et connaît même pendant cette période un certain dynamisme démographique et économique. Le nombre de ses habitants passe de 524 000 à 740 000⁵⁵; cela n'a rien d'étonnant dans la mesure où Lyon est alors l'un des plus importants foyers industriels de la production de guerre⁵⁶, drainant par conséquent un nombre important de travailleurs. La ville devient également l'un des principaux centre d'accueil et de transfert de prisonniers de guerre et de réfugiés civils⁵⁷ ».

Peggy Bette dresse un portrait social de la veuve lyonnaise. « Afin de les penser aussi comme des femmes actives, nous avons complété les indications des fiches par celles du recensement de 1911

⁵⁴ Bette, Peggy. « Veuves et veuvages de la première guerre mondiale ». *Vingtième siècle* 98, n° 2 (2008): pp. 191-202.

⁵⁵ Huber, Michel, *La Guerre et la vie sociale : la population de la France pendant la guerre*, Paris, PUF, New Haven, Yale University Press, 1931, p. 208.

⁵⁶ Herriot, Edouard, *Lyon pendant la guerre*, Paris PUF, 1925.

⁵⁷ Fouillet, Bruno, « La ville de Lyon au centre des échanges de prisonniers de guerre (1915-1919) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 86, avril-juin 2005, pp. 25-42.

pour connaître leurs professions (Quatre-vingt-douze professions ont été retrouvées)⁵⁸ ». J'ai constaté dans mes recherches que beaucoup de femmes était veuves avant même le début des combats de la Première Guerre mondiale. Certains dossiers portent la mention maris ou fils morts pour la France mais ce n'est pas la majorité des cas. On constate aussi que certaines se sont remariées dans la période et ont eu des enfants de leur deuxième maris.

« Alors que leurs maris meurent autour d'une trentaine d'années (32 ans en moyenne), leurs femmes deviennent veuves au même âge : 31 ans et demi en moyenne. À cet âge, deux tiers de ces femmes sont mères. Parmi ces dernières, 62% ont un enfant, 28% deux et 9% trois ou plus. Leurs enfants sont très jeunes. À la date de l'avis de décès du père, près de la moitié des aîné-e-s ou enfant unique ont un âge compris entre 2 et 7 ans. Précisons que le taux de fécondité de ces femmes ne se différencie pas de celui des autres Françaises. Si les veuves sans enfant ou mères d'un seul enfant sont largement majoritaires, c'est probablement moins la conséquence de leur veuvage précoce qu'en raison de leur appartenance à des milieux populaires urbains dans lesquels le malthusianisme⁵⁹ est courant⁶⁰ ».

La munitionnette a donc été motivée par les salaires plus élevés des usines d'armement. Cependant, la dureté du métier fait que certaines s'épuisent à la tâche donc le recrutement est de plus en plus important. Les veuves lyonnaises ont également participé à l'effort de guerre et représente une partie de notre échantillon que nous allons étudier à présent.



L'Eclairage Electrique, usine de matériel de guerre de Lyon.
Essais à la pression. Lyon, 1914-1918. AML - 4 FI 4792

⁵⁸ Bette, Peggy. « Veuves et veuvages de la première guerre mondiale ». *Vingtième siècle* 98, n° 2 (2008): pp. 191-202.

⁵⁹ Le malthusianisme est une doctrine politique prônant la restriction démographique inspirée des travaux de l'économiste britannique Thomas Malthus. Le terme est utilisé pour la première fois par Pierre-Joseph Proudhon en 1849.

⁶⁰ Bette, Peggy. « Veuves et veuvages de la première guerre mondiale ». *Vingtième siècle* 98, n° 2 (2008): pp. 191-202.

II. L'analyse statistique du portrait des Femmes à travers les registres d'emploi

J'ai voulu dans cette étude faire l'analyse statistique de 1000 femmes ayant été embauchées à l'Arsenal de Lyon entre août 1914 et août 1916. Celles-ci font parties des 1995 femmes sur 2992 ayant été embauchées entre août 1914 et février 1919. Leurs matricules sont les suivants : du 2588 au 4147. J'ai dans un premier temps ouvert les cartons des registres matricules et pris en photo l'entièreté des pages concernant les femmes. J'ai donc pu constater une évolution dans la manière de remplir les registres de matricules. Je peux donc en déduire qu'il y a eu plusieurs copistes et que l'attention portée au détail a évolué pour être plus précis vers la fin de la période (Voir Annexes 8 et 9).

« Les origines sociales et professionnelles des femmes au travail sont diverses, comme dans cette usine lyonnaise de fabrication d'obus : 49 % de la main d'oeuvre est féminine et assez disparate. En dehors de 690 ouvrières anciennes de l'usine, on compte 1326 ménagères et anciennes domestiques, 360 employées, 23 sténodactylos, 349 ouvrières du textile, 143 professions diverses, 16 mécaniciennes, 236 sans profession⁶¹ ». Chantal Hantier-Renault, historienne spécialiste de la Première guerre mondiale, cite ici Pierre Hamp qui en 1916, alors directeur de publication du Bulletin des usines de guerre, nous renseigne sur la répartition d'une usine productrice d'obus à Lyon en 1916. Cependant, nous ne savons pas de quelle usine celui-ci parle t-il. Nous étudions les embauchées de l'Arsenal de Perrache mais nous n'avons pas de détail concernant l'annexe dans laquelle celles-ci ont été affectée. Commençons par une description de l'âge et de la situation familiale.

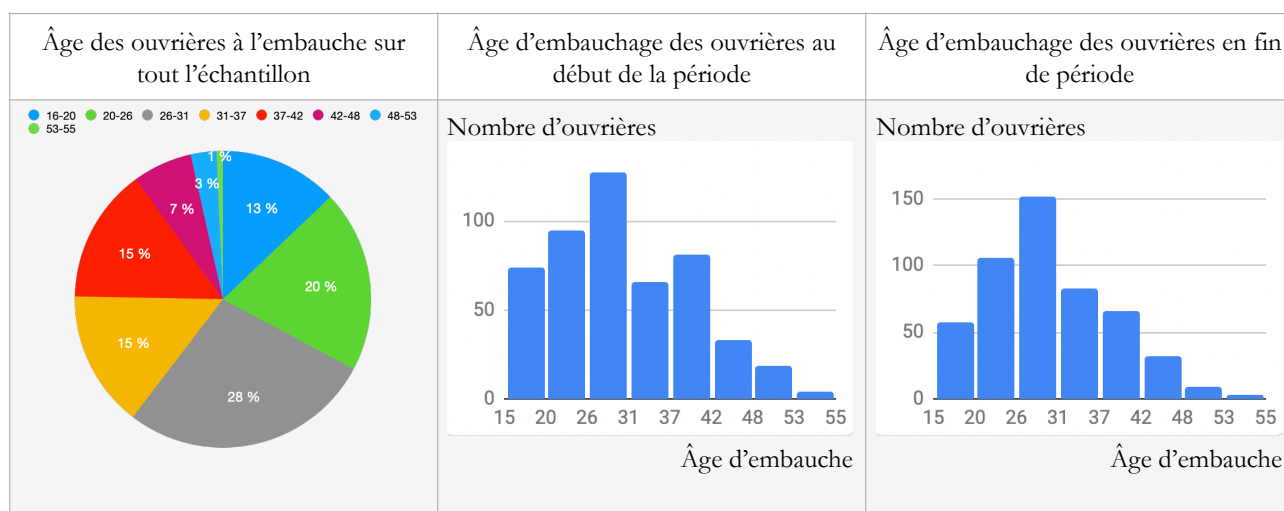


L'Eclairage Electrique, usine de matériel de guerre de Lyon. Un contrôle d'une pièce de fusée. Lyon, 1914-1918. AML - 4 FI 4812

⁶¹ P.Hamp, La France pays ouvrier, Paris, 1916 in Antier-Renault Chantal. *Les femmes dans la Grande guerre*. Vivre dans la guerre. Saint-Cloud: Soteca, 2011, p. 52.

A. Quel âge ? Quelle situation familiale ?

-L'ÂGE DES OUVRIÈRES



À l' Arsenal de Lyon, la grande majorité des ouvrières était majeure lors de leur embauche.

« Le 27 juin 1915, le ministère de la Guerre demanda de recruter en priorité les femmes nécessiteuses, notamment les veuves de militaires, d'ouvriers mobilisés, les épouses et les filles de mobilisés⁶² ».

On peut constater sur les graphiques ci-dessus qu'à Lyon, la majorité de l'échantillon avait entre 26 et 31 ans que ce soit au début ou à la fin de l'échantillon. En France, « si les débuts virent affluer des mères de famille, l'âge de recrutement diminua au fil de la guerre et de nombreuses jeunes filles mineures furent embauchées. La commission Voilin chargée de la « récupération » des ouvriers délibéra en juin 1916 sur l'embauchage des jeunes filles de moins de 18 ans et sur l'ordre de priorité d'embauchage des ouvrières⁶³ ». Cependant, à Lyon, ce constat n'est pas vérifié. En effet, 27 femmes sur les 1000 de l'échantillon avaient moins de 18 ans le jour de leur embauche. En détail, 6 femmes avaient 16 ans et 21 femmes avaient 17 ans lors du premier jour de travail. Pendant la période, la majorité civile pour une femme était de 21 ans, il y avait donc 129 femmes mineures lors de leur embauche donc un peu plus de 10 % de l'échantillon. En France, « Le syndicat, hostile à l'emploi précoce des jeunes filles, a vraisemblablement pesé sur la réglementation de l'embauche de celles-ci de 16 à 18 ans. En effet la circulaire ministérielle du 18 juin 1916 stipulait que « le recours à cette mesure ne devra s'exercer que dans des cas exceptionnels sans diminution de salaire et en veillant à garantir le bien-être et la santé des jeunes ouvrières⁶⁴ ».

En moyenne, l'âge de l'ouvrière à son embauche était de 30 ans, la médiane est elle à 29 ans. Les ouvrières les plus jeunes avaient au jour de leur embauche 16 ans et les plus âgées 54 ans.

Moyenne	30,28159204
Médiane	29
Valeur minimale	16
Valeur maximale	54

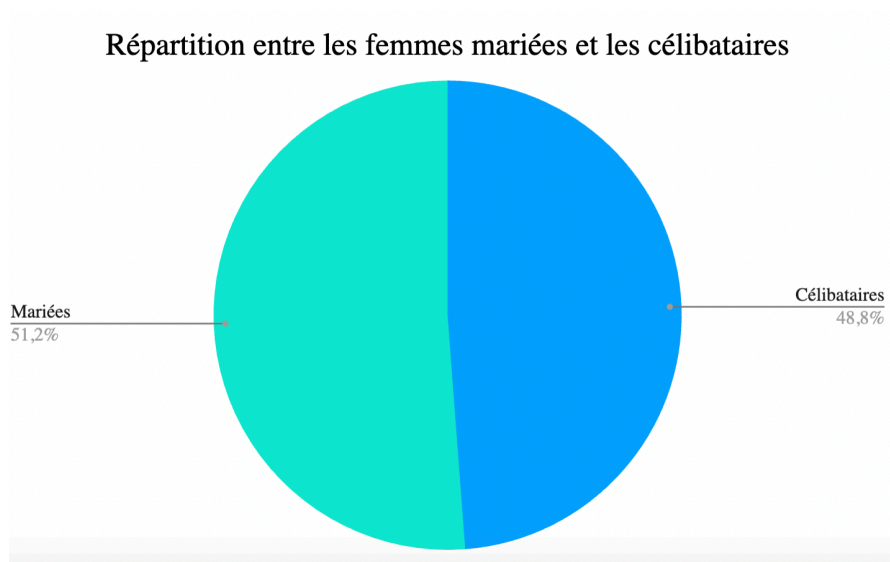
⁶² Albert, Marie-Claude, Pierre Bugnet, Michel Cortay, Geneviève Cerisier-Millet, et Joseph Chotard. Hommes et femmes dans les usines d'armement: aux sources d'une conscience ouvrière éclatée, 1914-1919. Institut fédéral d'histoire sociale des travailleurs de l'État-CGT, 2020, p.114.

⁶³ *Ibid.*, p. 114.

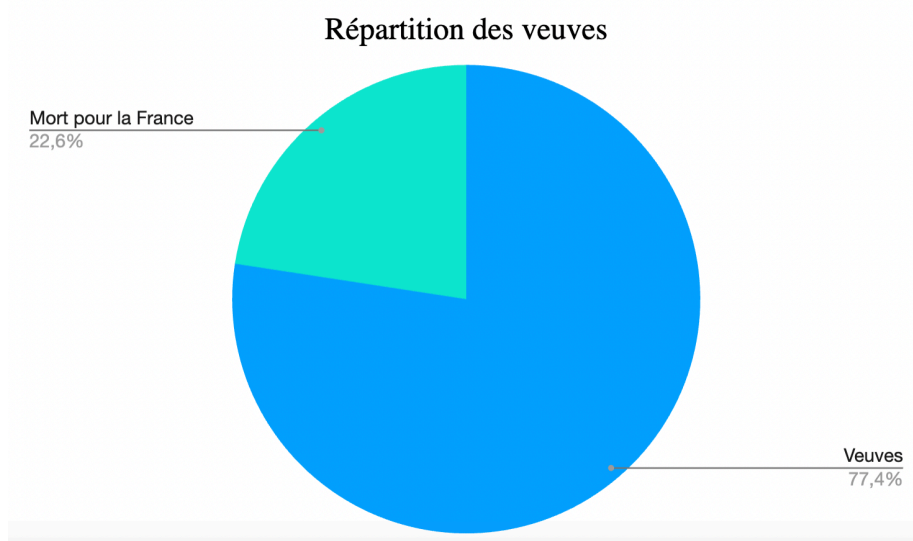
⁶⁴ *Ibidem*, p. 114.

-LA SITUATION FAMILIALE

La proportion entre femmes mariées et femmes célibataires est assez équivalente, il y a cependant une majorité de femmes mariées avec 51,2 %. Dans les femmes célibataires, j'ai également compté les femmes veuves. Celles-ci ont perdu leurs maris à 22,6% des suites des combats mais 77,4 % des maris étaient morts avant la période ou alors n'était pas écrit la mention « mort pour la France ». Cela représentait donc 511 femmes mariées et 489 femmes célibataires dont un total de 156 veuves.

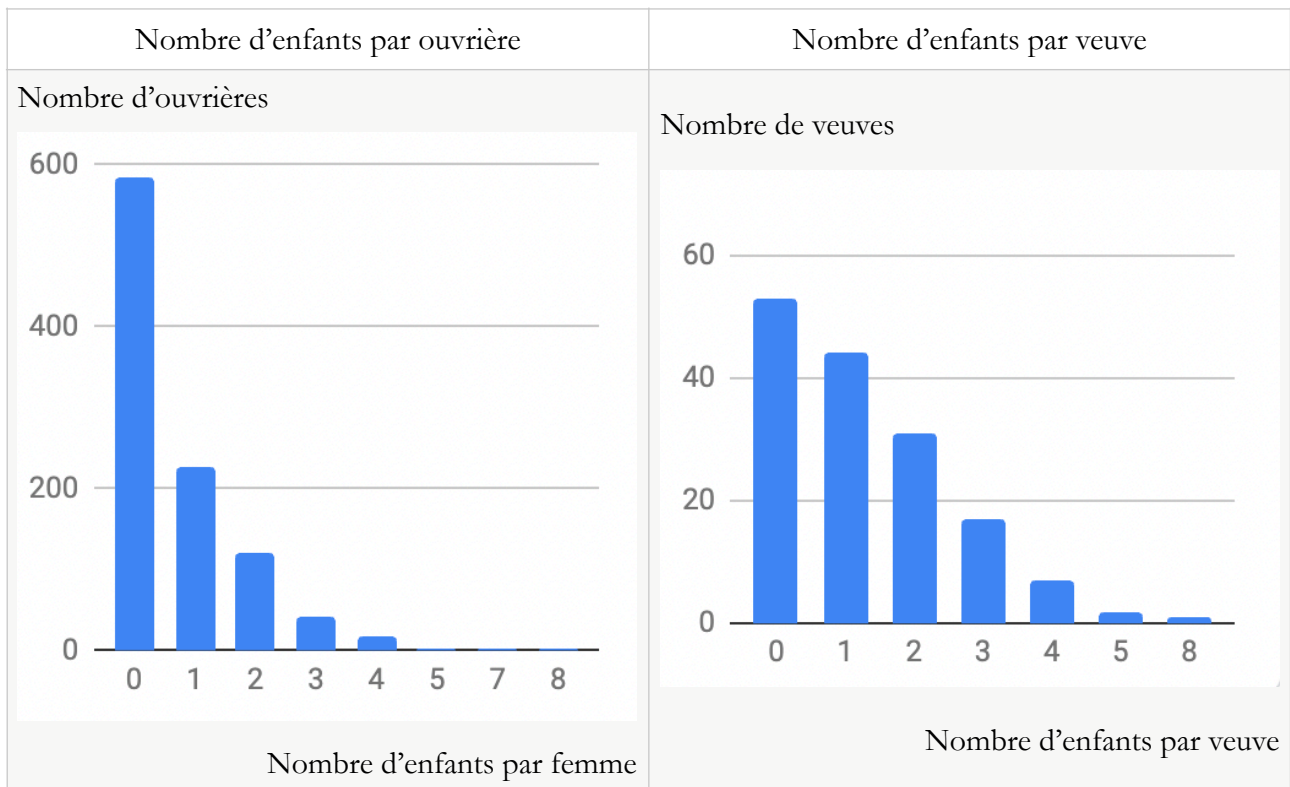


Tous les graphiques sont issus de mes recherches statistiques et ont été réalisés par moi-même.



-LE NOMBRE D'ENFANTS PAR FEMME

Comme vous pouvez le voir sur ces graphiques, le nombre d'enfants par ouvrière est très bas. La grande majorité des femmes étaient sans enfant pendant la période. Certaines femmes ont eu des enfants pendant la période ou lors d'un remariage. Il y avait 584 femmes sans enfant, 227 femmes avec 1 enfant, 122 femmes avec 2 enfants, 44 femmes avec 3 enfants, 18 femmes avec 4 enfants, 3 femmes avec 5 enfants, une femme avec 7 enfants et une femme avec 8 enfants. Deux femmes ont perdu un enfant des suites des combats pendant la période puisqu'il était mentionné mort pour la France sur le côté du registre. Parmi les 156 veuves, 104 femmes avaient des enfants, 44 en avaient 1, 31 en avaient 2, 17 en avaient 3, 7 en avaient 4, 2 en avaient 5 et une veuve en avaient 8. Cela correspond à l'analyse des veuves lyonnaises de Peggy Bette.

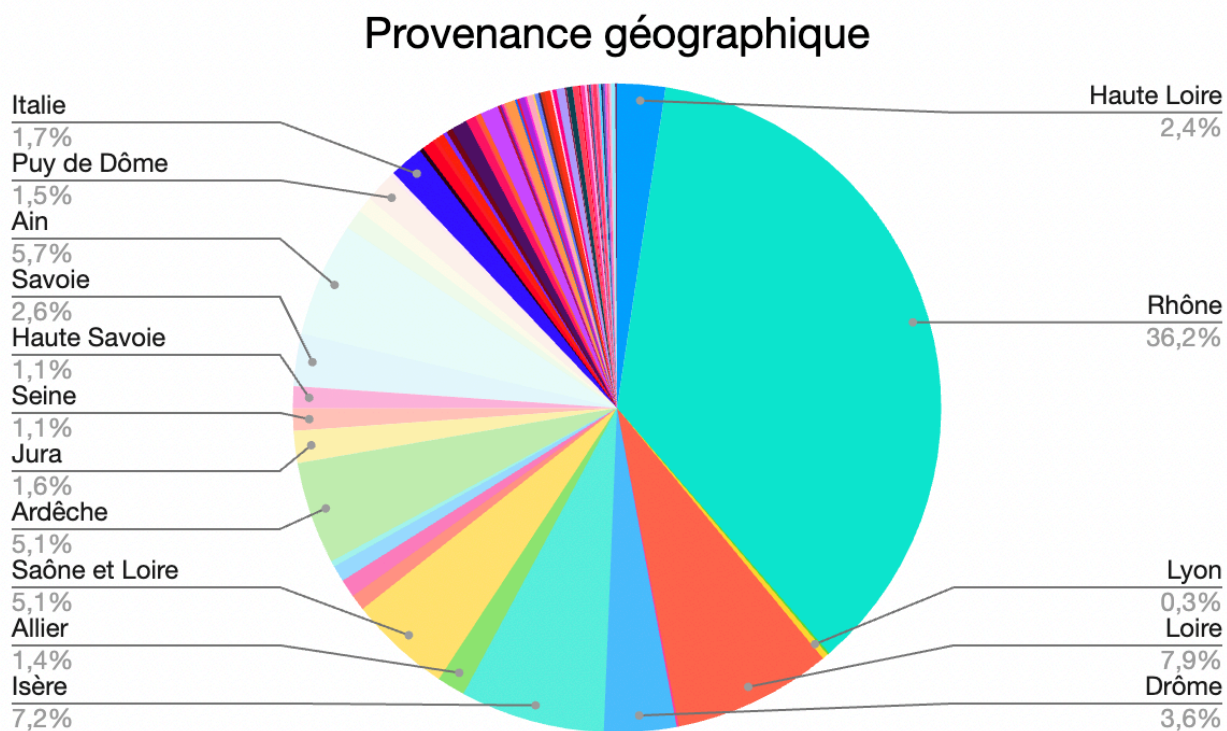


J'ai pu observer qu'à la suite de la période certaines se mariaient ou se remariaient et avaient d'autres enfants. J'ai également observé qu'il n'y avait qu'une femme ne s'étant jamais mariée et qui déclarait avoir un enfant. Étudions maintenant la provenance des ouvrières.

B. Provenance, lieu d'habitation ?

-PROVENANCE GÉOGRAPHIQUE

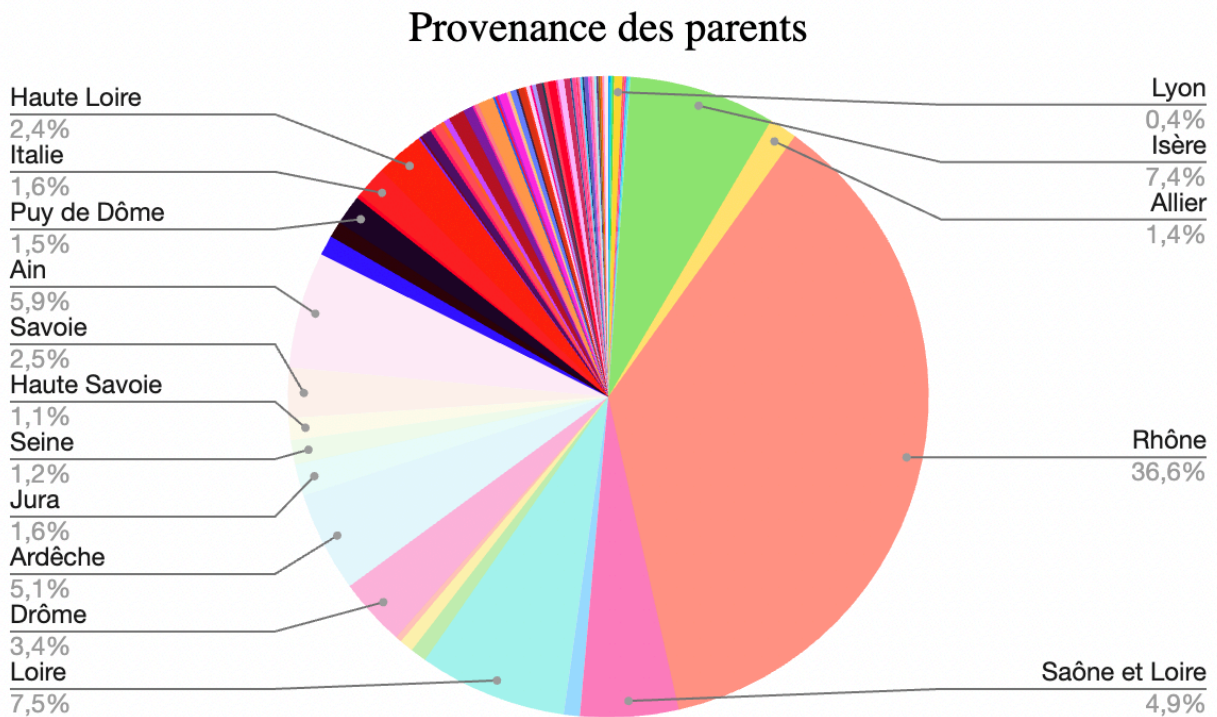
La provenance géographique ici correspond à la région de naissance de l'employée. Le tiers des femmes ayant travaillé à l'Arsenal de Lyon venaient du Rhône, elles viennent ensuite de la Loire, de l'Isère, de l'Ain, de la Saône et Loire et d'Ardèche pour les plus grandes proportions. On constate donc que la majorité de l'échantillon provenait des régions frontalières du Rhône où se trouvait l'usine. Il y a quelques cas particuliers comme les dix sept ouvrières venant d'Italie, les deux ouvrières venant d'Algérie et il y a également une ouvrière Brésilienne. Quelques ouvrières venaient des régions évacuées mais ce n'est pas représentatif. En effet, « la mobilité des ouvrières est grande et le recrutement reste difficile, malgré la propagande patriotiques des sociétés de recrutement féminin⁶⁵ ».



⁶⁵ Thébaud Françoise. *Les femmes au temps de la guerre de 14*. Petite bibliothèque Payot. Paris: Éditions Payot & Rivages, 2013, p.239.

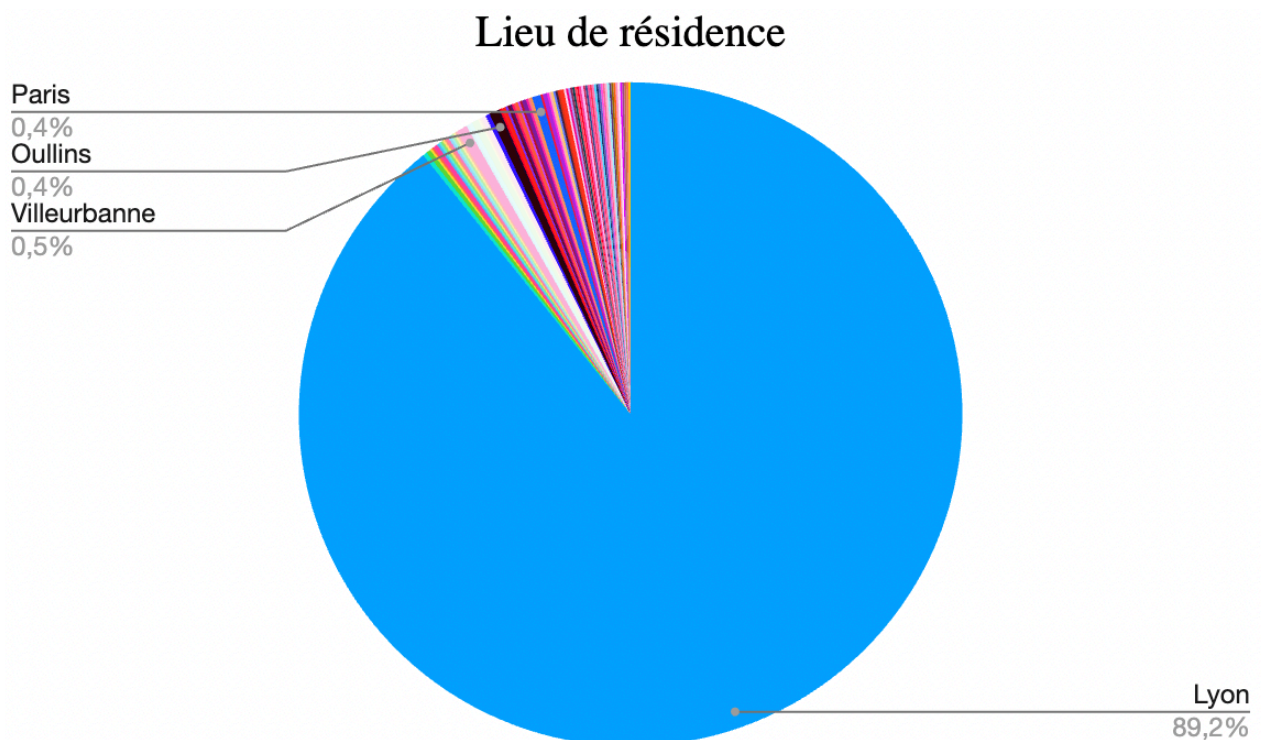
-PROVENANCE DES PARENTS

J'ai choisi d'étudier la provenance des parents puisque je voulais étudier si celle-ci était similaire à la provenance de l'ouvrière. En effet, la provenance des parents est supposément celle de la région d'enfance de l'ouvrière avant qu'elle se marie ou qu'elle ne déménage pour trouver un travail. Nous allons donc pouvoir étudier si les mouvements des travailleuses sont liées à la guerre ou si celles-ci habitaient déjà dans les régions frontalières. Nous pouvons donc constater dans le graphique ci-dessous que les départements du Rhône, la Loire, l'Isère, l'Ain, la Saône et Loire et de l'Ardèche sont les plus dominants. Nous constatons donc que les femmes ayant travaillé à l' Arsenal dans la première partie de la Première Guerre mondiale provenaient en majorité du Rhône et de ses régions frontalières.



-LIEU D'HABITATION

J'ai constaté au cours de mes recherches que le lieu d'habitation était renseigné de manière plus précise vers la fin de la période à tel point que le début de la période était composé uniquement d'ouvrières habitantes à Lyon. Nous pouvons donc nous demander si la récurrence de provenance est liée à la façon de renseigner les informations du copiste ou si les femmes étaient toutes à quelques exceptions près originaires de Lyon. Il y avait également quelques fiches où l'information n'était pas renseignée. Nous constatons que le changement intervient en novembre 1917 donc vers la 700ème femme sur les 1000 de l'échantillon. L'analyse nous amène donc à plus de 89% de femme habitant à Lyon pendant la période. Nous avons entre autre une proportion de 857 femmes habitants à Lyon, 5 à Villeurbanne, 4 à Paris, 4 à Oullins et 3 à Pierre Bénite. Je me suis également demandée si le lieu d'habitation que renseignaient les femmes étaient celui d'avant leur déménagement pour Lyon le jour de leur arrivée ou si celles-ci n'avaient pas bien compris la question lors de l'embauche. Étudions maintenant, l'emploi et la durée de l'emploi.



C. Quel emploi, duré de l'emploi ?

-LE TRAVAIL DES FEMMES AVANT L'ARSENAL

Nous pouvons constater de la même façon que le détail des lieux d'habitation n'est présent qu'à partir de novembre 1917, le détail des emplois est très clairsemé comme peut en attester, ci-dessous, le nombre de cellules vides 786. En effet, la première partie de l'échantillon n'a pas de renseignement sur cette catégorie. Cependant, la dernière partie de l'échantillon est très riche en informations même sur le fait que certaines femmes n'avaient pas de profession. Nous pouvons voir dans les tableaux statistiques ci-dessous que les professions liées à la couture, cuisine et au ménage étaient les plus représentées. Cela correspond donc à la situation nationale évoquée dans la première partie de cette étude qui indique que les femmes travaillaient avant de rejoindre les usines d'armement. Il y avait également une femme qui avait travaillé au parc d'Artillerie de Lyon dans le début de la période et celle-ci a été réembauchée dans les bureaux. Nous pouvons donc imaginer que les femmes du début de la période avaient également un emploi suivant les proportions ci-dessous, le copiste ne l'a simplement pas renseigné.

VALEUR	FRÉQUENCE		VALEUR	FRÉQUENCE
Parc d'Artillerie de ...	1			
Aide Ménagère	1			
Piqueuse de Bottines	1			
Giletier	1		Sans profession	53
Modiste	1		Couturière	22
Nombre total de...	1 005		Cuisinière	21
Cellules vides	786		Ménagère	18
Valeurs uniques	49		Employée	17

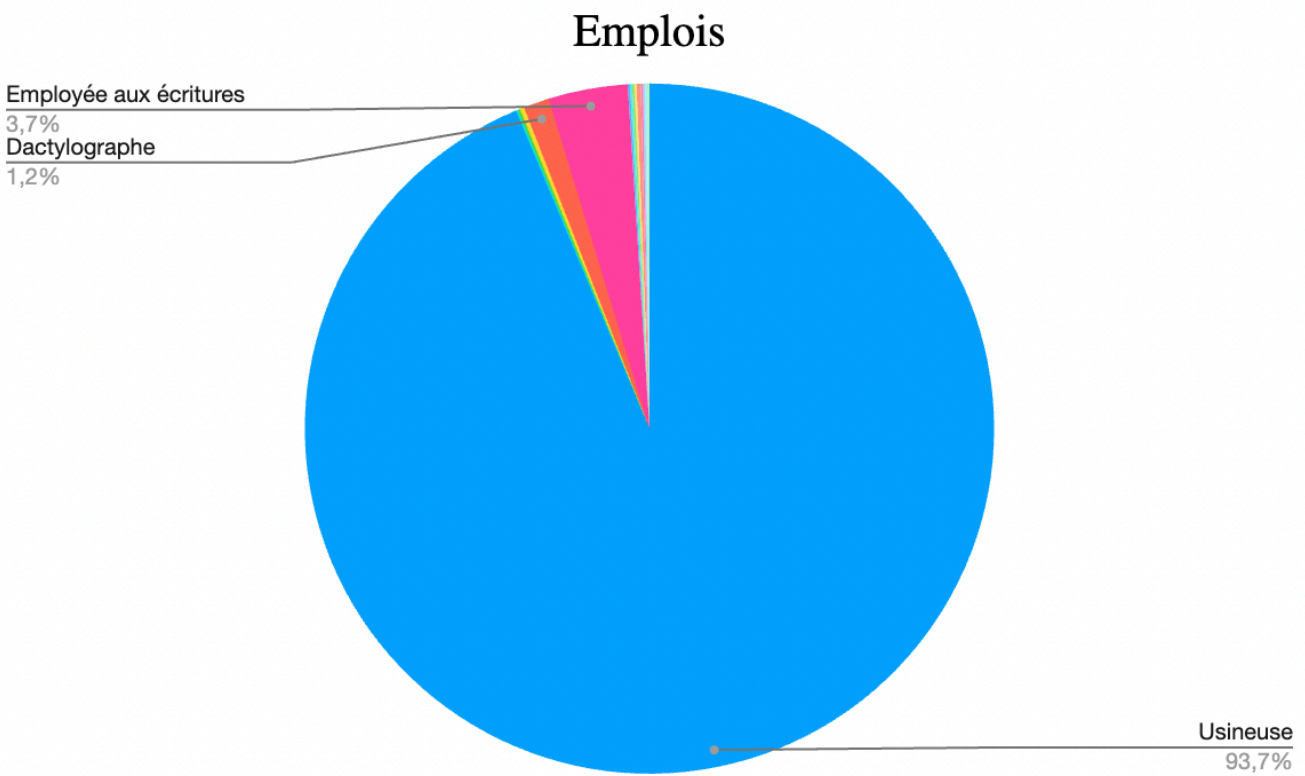
-Étude Statistique du travail des femmes avant l'Arsenal

Ces tableaux de valeurs proviennent de mes recherches et de mon étude statistique.

Ils comprennent les 1000 dossiers des femmes étudiées. Le tableau de droite illustre les professions qui reviennent le plus après la 700ème femme, lorsque les informations étaient plus précises.

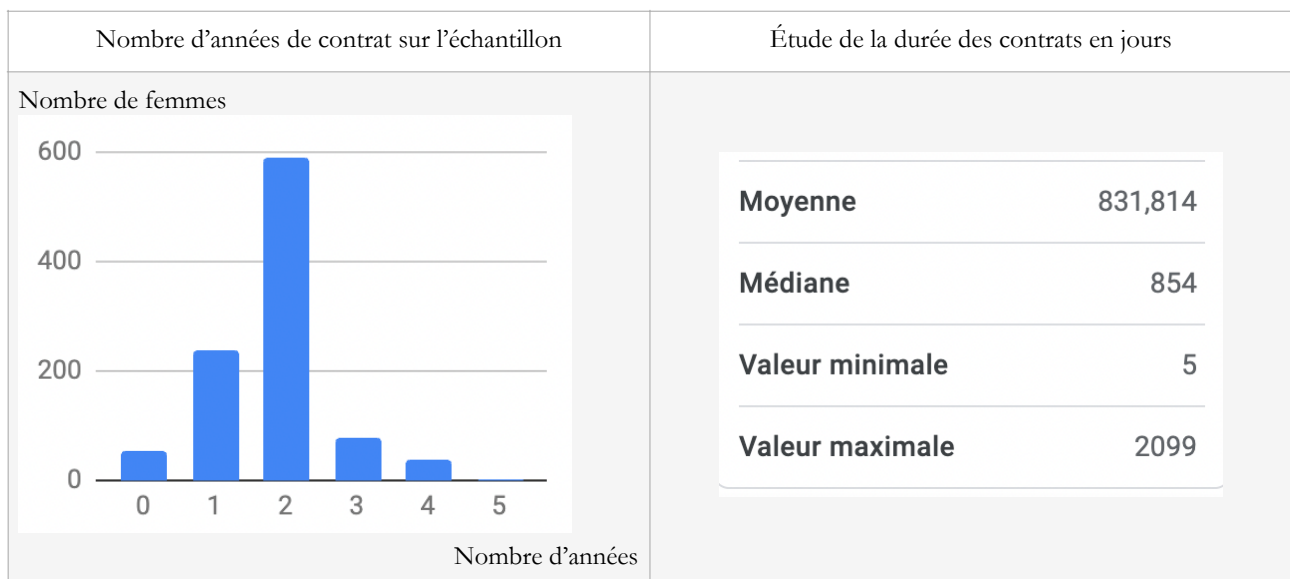
-QUEL EMPLOI À L'ARSENAL ?

Nous pouvons constater par ce graphique que plus de 90% des femmes étaient embauchées en tant qu'usineuses⁶⁶. Ensuite, il y avait des employées aux écritures et dactylographes. Il y avait également une infirmière et des employées au téléphone. Nous pouvons nous demander si l'infirmière était en charge des enfants dans la salle d'allaitement suite à la création de celles-ci dans les usines d'armement. Certaines cases n'étaient pas renseignées, j'ai donc demandé la consultation de 15 dossiers en salle de lecture cela m'a permis de compléter quelques lignes mais certaines femmes n'avaient pas de dossiers. Nous pouvons donc en déduire que les femmes étaient avant tout embauchées pour être usineuses et qu'une petite minorité accédait à d'autres postes dans l'usine, soit après une formation soit pour travailler dans d'autres secteurs de l'usine.

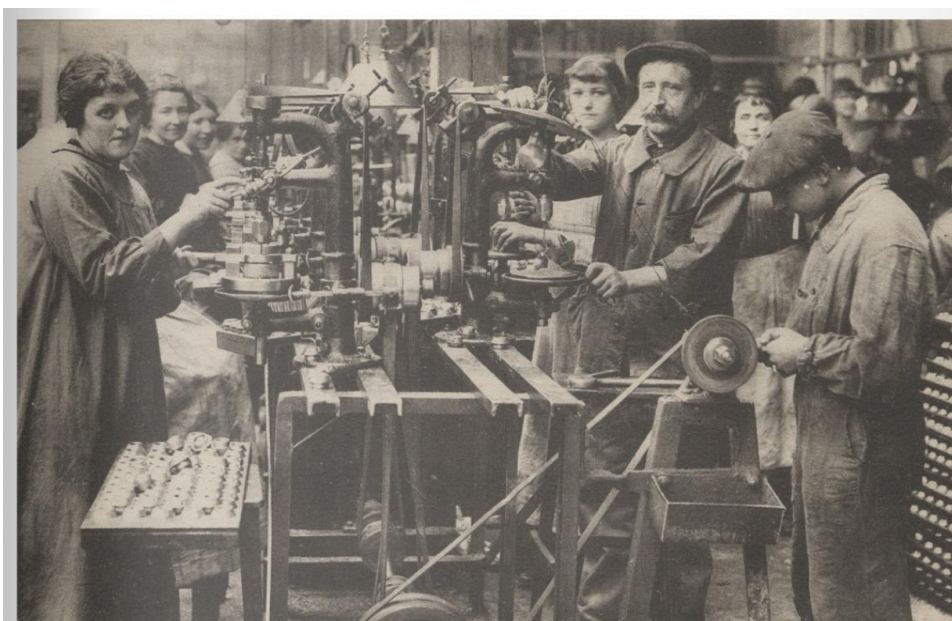


⁶⁶ L'usinage est une famille de procédés de fabrication de pièces par enlèvement de copeaux. Le principe de l'usinage est d'enlever de la matière de façon à donner à la pièce brute la forme et les dimensions voulues, à l'aide d'une machine-outil. Par cette technique, on obtient des pièces d'une grande précision.

-DURÉE DE L'EMPLOI



L'étude statistique de la durée des contrats de travail des ouvrières révèle que plus de la moitié des femmes ont travaillé deux ans à l'Arsenal de Lyon. Le détail des jours montre que la femme ayant travaillé le plus longtemps à l'Arsenal a travaillé pendant 2099 jours donc environ 5 ans et deux mois et celle ayant travaillé le moins longtemps a effectué 5 jours, celle-ci a été réembauché vers la fin de la Première Guerre mondiale. La médiane correspond donc à 854 jours soit deux ans et trois mois de travail. La moyenne correspond à 831 jours de travail soit environ deux ans et deux mois. S'ensuit donc les contrats annuels qui constituent la deuxième proportion la plus élevée avec plus de 200 ouvrières. La première ouvrière de l'échantillon est partie le 6 février 1915 (elle est arrivée le 23 octobre 1914) et la dernière est partie 9 juillet 1922 (elle est arrivée le 9 octobre 1916).



L'Eclairage Electrique, usine de matériel de guerre de Lyon. Perçage du trou de goupille (gaines). AML - 4 FI 4794

III. L'après guerre

A. Les licenciements et départs volontaires

-LA FIN DE CONTRAT

L'étude des dates de fin de contrat montrent que les départs des ouvrières se sont faits par vagues. En effet, le 4 décembre 1918 est le jour où 180 ouvrières ont arrêté leur contrat, c'est le jour où le plus d'ouvrières sont parties en même temps. Les derniers jours de novembre 1918 ont également vu des départs en groupe de trentaines d'ouvrières. 727 ouvrières sont parties entre le 3 janvier 1918 et le 30 décembre 1918. 54 ouvrières sont parties entre 1919 et 1922. 147 ouvrières sont parties en 1917, 67 sont parties en 1916 et 5 sont parties en 1915. Comme dans les autres établissements français, on constate que les ouvrières sont parties à la suite de l'armistice du 11 novembre 1918 mais qu'elles ont quand même attendu la fin du mois de novembre et même décembre pour arrêter leur contrat. J'ai pu constater lors de l'étude de tous les registres que les embauches de femmes ont eu lieu jusqu'en 1918 donc les 147 départs de 1917 ont été compensés. Cependant, j'ai pu voir dans les registres qu'après l'échantillon que nous étudions ici, l'embauche d'hommes réformés des combats devenait de plus en plus importante par rapport à celle des femmes vers la fin de la Première Guerre mondiale. « Dès l'Armistice de 1918, 500 000 à 600 000 employées dans les usines d'armement sont remerciées par l'État qui n'a plus de travail à leur procurer. Leur départ, ainsi programmé, s'étale de janvier à mars 1919. Il faudra tout de même en conserver étant donné le nombre de morts au front⁶⁷ ». Effectivement, comme indiqué plus haut 54 ouvrières de notre échantillon sont embauchées à l'Arsenal entre 1919 et 1920. Les statistiques indiquent qu'elles n'étaient pas forcément veuves.

-LES RAISONS DU DÉPART

La raison du départ d'une ouvrière peut être très variée, l'étude statistique que j'ai menée montre que pour 638 femmes, la décision a été faite « sur sa demande », de même les copistes ont indiqué que 71 femmes sont parties sur « convenances personnelles », ce qui je pense correspond à la même chose que la première mais en des termes différents. De même, il y a eu 40 femmes qui sont parties « volontairement ». Il y a également eu 66 femmes qui sont parties pour « raison de santé », j'ai également vu 6 femmes qui ont dû rompre leurs contrats pour cause de « décès ». Nous ne savons cependant pas si ceux-ci sont dus aux conditions de travail ou si cela a même eu lieu à l'Arsenal. Il y a aussi des départs pour aide à la famille ou à la belle-famille mais cela reste anecdotique. Il y a, pour finir dans les récurrences, 35 femmes qui ont été licenciées. Cela a pu subvenir à cause de retards à répétition ou par « ordre du directeur » certaines femmes avaient même la mention « À ne pas reprendre ». J'ai vu quelques fois la mention départ pour « cause de travail pénible » ou pour cause de non capacité à

⁶⁷ Antier-Renaud Chantal. Les femmes dans la Grande guerre. Vivre dans la guerre. Saint-Cloud: Soteca, 2011, p. 57.

effectuer du travail de nuit. Certaines ouvrières ont également eu l'opportunité de passer d'un travail d'usineuse à un travail de bureau donc leur date de fin de contrat signifie alors qu'elle en commençait un autre. D'autres ont choisi de reprendre leur travail d'avant guerre ou d'arrêter de travailler lors du retour de leur mari. Même si certains industriels, après l'armistice, s'efforcent de continuer les productions d'armement puisque les commandes avaient été passées antérieurement par l'État, la démobilisation des femmes en novembre-décembre 1918 est dans la logique d'un provisoire qui se termine, tout en ayant une fonction tant symbolique qu'économique : il faut réaffirmer les identités masculines, effacer la guerre le plus vite possible et rassurer les combattants sur la place qu'ils retrouveront dans un monde d'après guerre. Le nombre et la répartition des départs des ouvrières lyonnaises montrent bien que l'Arsenal suivait la tendance nationale. « Les licenciements se généralisèrent au début de 1919 à la demande du ministère dans l'ordre inverse de l'embauchage: il recommanda de commencer par les moins nécessiteuses (filles de militaires et femmes de mobilisés avec allocation), de terminer par les habitantes des régions libérées et de préserver si possible les veuves de guerre⁶⁸ ».



L'Eclairage Electrique, usine de matériel de guerre de Lyon. Décolletage (Tour Gridley à 4 broches). Lyon, 1914-1918. AML - 4 FI 4800

⁶⁸ Albert, Marie-Claude, Pierre Bugnet, Michel Cortay, Geneviève Cerisier-Millet, et Joseph Chotard. Hommes et femmes dans les usines d'armement: aux sources d'une conscience ouvrière éclatée, 1914-1919. Institut fédéral d'histoire sociale des travailleurs de l'État-CGT, 2020, p. 147.

B. Le réemploi après la période étudiée

À Lyon, 113 femmes de notre échantillon ont eu un nouveau contrat après leur départ initial de l' Arsenal. Ce cas de figure existait avant l'armistice mais également après. Une centaine de femme ont mis fin à leur contrat puis ont été réembauchées avant l'armistice et 13 ont été réembauchées après 1916 ou pendant la Seconde Guerre mondiale. Les motifs du départ en 1918 sont sensiblement les mêmes que ceux des contrats initiaux. Dans mon tableau statistique, 7 femmes déclarent reprendre leurs emplois d'avant guerre. Il y a également des ouvrières qui changent d'usine d'armement. En effet, j'ai pu consulter ce que le Département des Archives du Personnel Civil appelle « les trésors d'archives », ce sont des classeurs où sont photocopiés tous les documents insolites ou précieux ayant été trouvés pendant le classement des dossiers de personnel. Il n'y avait pas de documents directement reliés à mon axe de recherche mais j'ai toutefois trouvé un document montrant qu'une ouvrière de l' Arsenal de Lyon a été embauchée à l' Arsenal de Bergerac qui offrait le train aux ouvrières (voir Annexe 5). Dans mon tableau statistique, je constate qu'une ouvrière passe à l' Arsenal de Roanne. Il y a également la mention d'une femme qui se lance en commerce et de femmes qui ont été embauchées dans d'autres postes à l'usine. D'une façon générale, les motifs de départ ne permettent pas de savoir ce que la majorité des femmes que nous étudions sont devenues après leur départ de l' Arsenal. Nous pouvons donc supposer qu'au retour des soldats, nombre d'entre elles sont retournées à leurs emplois d'avant guerre ou qu'elles sont retournées à la maison pour retrouver leur vie d'avant guerre.



L'Eclairage Electrique, usine de matériel de guerre de Lyon. Filetage inférieur de la gaine. Lyon, 1914-1918. AML - 4 FI 4796

C. Le retour des soldats et les conséquences pour les femmes

« Les directives ministérielles tombèrent deux jours après l'Armistice. Le recrutement s'interrompit brutalement et les femmes durent laisser la place aux hommes de retour du front et aux mutilés. Dans un premier temps, les pouvoirs publics et la direction cherchèrent à éviter une solution trop radicale et diminuèrent les heures de travail à cinq heures par jour tant que leurs maris n'étaient pas démobilisés et pour les réfugiées, tant qu'elles ne pouvaient retourner dans leur région envahie⁶⁹. Il leur fut aussi proposé de démissionner avec une indemnité⁷⁰ ». Nous pouvons observer en effet qu'à Lyon, les départs volontaires représentent la majorité des cas comme nous l'avons indiqué précédemment. Je ne sais cependant pas si les femmes ont été indemnisées pour leur départ. « Une circulaire du 13 novembre 1918 invite les ouvrières des usines de guerre d'État à partir avant le 5 décembre avec une prime vite dégressive au-delà, les entreprises privées proposant la même chose avec l'aide publique⁷¹ ». L'allocation avait pour but de faire partir les femmes avant le 5 décembre 1918 ce qui explique donc pourquoi le 4 décembre 1918 est la journée la plus importante au niveau des départs des usineuses.

J'ai également pu constater en étudiant l'ensemble des registres de matricules sur la période entière de la Première Guerre mondiale que le nombre de femmes embauchées étaient en baisse après 1917. En effet, alors que presque la totalité des embauches étaient des femmes en 1916 et début 1917, à la fin de 1917 la proportion d'hommes embauchés réaugmente. Il y a eu en effet, 1995 femmes embauchées entre août 1914 et février 1919 contre 997 hommes. « Plus brutale que la démobilisation militaire, la démobilisation des femmes marque la volonté d'un retour à la normale, c'est-à-dire à la situation antérieure, même si cela est impossible avec 1,4 million de militaires morts, soit plus de 10 % de la population active masculine de 1914, sans compter les blessés et les mutilés⁷² ». En effet, « le discours louangeur a fait place au thème de la femme profiteuse, conviée à rendre la place au soldat et à retourner au foyer ou aux métiers traditionnellement féminins (la couture et la domesticité notamment)⁷³ ».

⁶⁹ SHD AA 2H2 232 1347

⁷⁰ Albert, Marie-Claude, Pierre Bugnet, Michel Cortay, Geneviève Cerisier-Millet, et Joseph Chotard. Hommes et femmes dans les usines d'armement: aux sources d'une conscience ouvrière éclatée, 1914-1919. Institut fédéral d'histoire sociale des travailleurs de l'État-CGT, 2020, p. 147.

⁷¹ Thébaud, Françoise. « La guerre, et après ? » In Morin-Rotureau, Évelyne. Combats de femmes 1914-1918. Mémoires. Paris: Autrement, 2004, pp. 185-199.

⁷² *Ibid.*, pp. 185-199.

⁷³ *Ibidem*, pp. 185-199.

-L'IMPACT DE L'USINE DE GUERRE SUR LES OUVRIÈRES APRÈS GUERRE

Le travail dans les usines de guerre a ouvert la porte à de nombreux changements dans la vie de l'ouvrière. En effet, certaines ont pu porter le pantalon. « Si on compare les images de 1914 avec celles de 1919, on note un net raccourcissement des jupes, une plus grande liberté de mouvement dans les vêtements, la femme androgyne qui se coupe les cheveux, qui va porter des tailleurs, qui fume et qui va ressembler peu ou prou aux hommes », explique Sophia Kurkdjian, historienne spécialiste de l'histoire de la mode. Pour Gaston Rageot, romancier, essayiste et critique littéraire français, « Il reste de la ménagère dans la tourneuse d'obus et les femmes font de la métallurgie comme du tricot⁷⁴ ». Cela montre bien que l'émancipation de la femme suite à la Première Guerre mondiale est à relativiser. « Le mythe de la munitionnette à l'avant-garde de l'indépendance des femmes a vécu. Françoise Thébaud a montré comment la guerre a brisé l'élan féministe de la Belle Époque⁷⁵. Le clairon de l'armistice sonne le retour au foyer. Au plus fort de la guerre, elles sont 400 000 (362 879 exactement, soit 23 % de la main d'oeuvre des usines de guerre, d'après les chiffres du ministère.), mais au total, les femmes ne représentent jamais plus de 40 % de la main d'oeuvre. Au jour de la paix, les résistances au licenciement seront peu nombreuses⁷⁶ ».

La conséquence la plus célèbre de l'emploi et de la participation plus larges des femmes à la Première Guerre mondiale dans l'imagination populaire ainsi que dans les livres d'histoire est peut-être l'élargissement de l'émancipation des femmes, résultat direct de la reconnaissance de leur contribution en temps de guerre et l'entrée des femmes dans le monde du travail. Il faut mettre en relation les différentes situations européennes. Cela est plus évident en Grande-Bretagne, où, en 1918, le vote a été accordé aux femmes propriétaires de biens de plus de 30 ans et les femmes en Allemagne ont obtenu le vote peu de temps après la guerre. Toutes les nations d'Europe centrale et orientale nouvellement créées ont donné le vote aux femmes, seule la France n'a pas accordé le droit de vote aux femmes avant la Seconde Guerre mondiale. Comme l'a dit Millicent Fawcett, dirigeante de l'Union nationale des sociétés de vote des femmes, à propos de la Première Guerre mondiale et des femmes, « elle les a trouvées serfs et les a laissées libres ». Les tentatives d'émancipation des femmes au travers de la guerre resteront finalement limitées aux femmes des milieux intellectuels, de la petite et grande bourgeoisie « éclairée », qui bénéficieront notamment d'un accès aux études supérieures et aux métiers qualifiés. En effet, la jeune fille et la femme bourgeoise ont vu leur vie changer à cause de l'inflation qui a suivie l'armistice. Les femmes des milieux populaires, elles, sont retournées travailler dans leurs emplois d'avant-guerre ou sont retournées auprès de leurs maris à la maison.

⁷⁴ Thébaud Françoise. *Les femmes au temps de la guerre de 14*. Petite bibliothèque Payot. Paris: Éditions Payot & Rivages, 2013, p. 243.

⁷⁵ Thébaud Françoise, "Ouvrières de Guerre", in 14-18, le magazine de la Grande Guerre, n°1, avril-mai 2001.

⁷⁶ Cl. Larronde et d'après Maurice Darmagnac : Nouvelle République des Hautes Pyrénées, divers, février 1971.

Les femmes ont donc quitté l'Arsenal après guerre pour laisser place aux soldats revenant du front. Ces départs faisaient suite à une indemnité fournie par le gouvernement français qui fixait le départ des femmes au 5 décembre 1918. Nous observons d'ailleurs un pic de départs à cette date. Certaines femmes ont été réemployées après la période mais ce n'est pas la majorité de l'échantillon. L'emploi dans les usines de guerre a eu un impact sur l'indépendance des femmes mais le retour à la maison des ouvrières a contribué au retour de la société patriarcale ce qui différencie la France des autres pays européens où la femme a obtenu des libertés et le droit de vote notamment.

Conclusion :

En conclusion, j'ai beaucoup apprécié travailler sur les archives des femmes de l' Arsenal de Lyon. L' Arsenal de Perrache a donc contribué à l'effort de guerre et à dynamiser l' agglomération lyonnaise. « Une image très répandue - s'appuyant sur les discours des contemporains - présente la Première Guerre mondiale comme l'origine de l'entrée des femmes dans les usines métallurgiques. En réalité, elles y étaient déjà (entre 7 % et 10 % de la main-d'oeuvre avant août 1914)⁷⁷ ». Il y a eu une hausse sensible mais limitée du travail féminin. Jean-Louis Robert, historien spécialiste de l'histoire sociale de la Première Guerre mondiale, estime à 60% en 1917 le taux d'activité des femmes en âge de travailler⁷⁸. Nous avons étudié ici les femmes ayant travaillé dans l' Arsenal mais il y avait également les femmes travaillants de chez elles à la fabrication de « sachets ». Certains historiens disent également que « toutes les Françaises ne sont pas actives ou mobilisées pendant la Grande Guerre ; s'il y a une guerre des femmes, il y a aussi des femmes dans un pays en guerre⁷⁹ ». L'entrée en masse des femmes dans les usines de guerre pose question sur leur maternité et relance ainsi les débats concernant la limitation de leur travail. C'est ce qui explique que « la mobilisation des Françaises au service de la Défense nationale a été tardive et limitée à quelques zones géographiques. Car les femmes devaient être avant tout, pour les autorités, les gardiennes du foyer. Dans les usines de guerre, les munitionnettes représentent le dernier recours, après l'embauche des civils, d'hommes réformés ou de « coloniaux »⁸⁰ ». Les chiffres des femmes considérées comme « actives » aux recensements de 1911 et de 1921 sont équivalents : 7 217 000 en 1911, 7 213 000 en 1921⁸¹. En ce qui concerne l' Arsenal de Lyon, l'analyse n'est que partielle puisque le champ n'a pas été renseigné au début de l'échantillon mais la fin de l'échantillon prouve bien que les femmes travaillaient avant l' Arsenal. Elles ont temporairement changé de métiers pour participer à l'effort de guerre.

Les femmes se sont tournées vers les usines d'armement puisque celles-ci offraient des salaires plus élevés que les emplois qu'elles pratiquaient avant guerre. Certaines femmes voyant leur mari partir à la guerre ne pouvaient plus garder leurs commerces et ne pouvaient plus assurer la survie de leur famille puisque l'allocation versée en compensation n'était pas suffisante. L'usine de guerre semblait donc être la solution mais celle-ci était particulièrement éprouvante et dangereuse. De nombreux accidents ont poussé les directeurs d'usines à changer les machines pour les adapter au travail féminin ce qui représentait un coût. Cet argument a suffi pour faire baisser les salaires des femmes. Cette baisse des salaires et l'abandon des semaines anglaises ont déclenché les grèves de 1917. Celles-ci ont permis aux munitionnettes d'obtenir une hausse de salaire. Albert Thomas, homme politique français, s'est

⁷⁷ Zancarini-Fournel, Michelle. « Travailler pour la patrie ? » In *Combats de femmes 1914-1918*, 32-45. Mémoires/Histoire. Paris: Autrement, 2004, p. 39.

⁷⁸ Thébaud Françoise. *Les femmes au temps de la guerre de 14*. Petite bibliothèque Payot. Paris: Éditions Payot & Rivages, 2013, p. 265.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 266.

⁸⁰ Zancarini-Fournel, Michelle. « Travailler pour la patrie ? » In *Combats de femmes 1914-1918*, 32-45. Mémoires/Histoire. Paris: Autrement, 2004, p. 39.

⁸¹ Sylvie Scheitzer, *Les femmes ont toujours travaillé : une histoire des femmes au XIXe et XXe siècles*, Paris, Odile Jacob, 2002, p. 100.

battu pour obtenir de meilleures conditions de travail pour les ouvriers et les ouvrières. Il a écrit des circulaires pour protéger les enfants et lutter contre le travail de nuit pour les femmes mais les statistiques montrent que ceux-ci n'étaient pas appliqués partout à la fin de la guerre. Cependant, ces démarches ont permis le développement de salles d'allaitements et des postes de travail assis.

Nous avons tâché de répondre à la question suivante pendant cette étude : Qui sont les femmes ayant travaillé à l'Arsenal de Lyon pendant la Première Guerre mondiale ? Pour ce faire nous avons effectué une étude prosopographique et sommes arrivés à la conclusion suivante : Il s'agirait donc d'une femme d'une trentaine d'année, mariée, sans enfant, originaire du Rhône tout comme ses parents. Elle quitte son précédent emploi pour l'usine d'armement puisque les salaires étaient plus élevés ou commence sa carrière à l'usine d'armement. Elle aurait travaillé un peu plus de deux ans à l'Arsenal et serait partie sur sa décision notamment avec la volonté de l'État de faire partir les femmes avant le 5 décembre 1918. Après la guerre, elle serait retournée à son précédent emploi ou aurait fondé une famille avec son mari rentré de la guerre.

L'après guerre de l'Arsenal de Lyon correspond à la situation nationale. En effet, il y a eu un mouvement général de démission féminine ou de licenciement suite à une volonté de l'État de laisser la place aux soldats revenants du front. « On admet en général que, pour les travaux en série exécutés automatiquement aux machines-outils, pour de petites pièces d'un poids peu élevé, pour des opérations exigeant de l'intelligence et de l'adresse, une ouvrière ayant un peu de pratique remplace un homme. Par contre, pour la fabrication des pièces lourdes et compliquées, dans des travaux de manutention pure, dans les opérations nécessitant un effort musculaire prolongé ou une attention soutenue, la femme produit moins que l'homme⁸² ». 727 ouvrières sont parties entre le 3 janvier 1918 et le 30 décembre 1918 et 54 ouvrières restent travailler jusqu'en 1920. Certaines se réengagent pendant la Seconde Guerre mondiale et d'autres s'engagent après la période dans d'autres arsenaux. Les raisons des départs sont multiples. La majorité des femmes sont parties volontairement mais certaines partent pour cause de maladie ou pour aider un membre de leur famille ou leur mari rentré du front. L'échantillon que nous avons traité se situant au début de la Première Guerre mondiale, j'ai pu constater que certaines femmes se sont réengagées pendant le conflit.

L'emploi dans les usines de guerre a eu un fort impact sur les femmes. En effet, les femmes ont eu accès à un semblant d'indépendance en travaillant et en gagnant leur propre argent pour la première fois pour certaines. Le choc du retour à la maison parfois accompagné du deuil a eu un impact très fort sur la santé mentale des femmes et des familles. Les mouvements de libérations ont réellement pu être observés chez les femmes de la bourgeoisie qui avaient plus les moyens de s'engager dans l'humanitaire ou d'avoir accès à des études. La perte de nombreux soldats a fait que les hommes n'étaient pas assez nombreux à leur retour pour occuper les emplois qui leurs étaient destinés. On a donc vu rester des femmes professeur des écoles, conductrices de bus ou de tramway et surtout des femmes dans les usines puisque leur faible salaire et leur précision et rigueur ont contribué à leur attractivité. La France,

⁸² Thébaud Françoise. *Les femmes au temps de la guerre de 14*. Petite bibliothèque Payot. Paris: Éditions Payot & Rivages, 2013, pp. 242-243.

en accord avec les puissances européennes, a suivi le mouvement d'une acceptation de la femme dans les usines. Maintenant que nous connaissons la situation de l'ouvrière lyonnaise pendant la Première Guerre mondiale, nous pouvons nous interroger sur ce qu'elle est devenue après la guerre. A-t-elle continué à occuper de plus en plus de place dans l'économie française, dans l'industrie française ? Il serait intéressant de mener une nouvelle recherche sur le parcours de ces femmes au XX^{ème} siècle.



L'Eclairage Electrique, usine de matériel de guerre de Lyon.
Essais à la pression. Lyon, 1914-1918. AML - 4 FI 4803

Bibliographie :

-Albert, Marie-Claude, Pierre Bugnet, Michel Cortay, Geneviève Cerisier-Millet, et Joseph Chotard. Hommes et femmes dans les usines d'armement: aux sources d'une conscience ouvrière éclatée, 1914-1919. Institut fédéral d'histoire sociale des travailleurs de l'État-CGT, 2020.

-Allix, André, et Félix Rivet. « Le quartier Perrache (1799-1946), étude d'histoire et de géographie urbaines ». Revue de géographie de Lyon 27, no 1 (1952).

-Antier-Renaud Chantal. Les femmes dans la Grande guerre. Vivre dans la guerre. Saint-Cloud : Soteca, 2011.

-Becker Jean-Jacques. La Grande guerre. Que sais-je ? Paris : Presses universitaires de France, 2004.

-Bette, Peggy. « Veuves et veuvages de la première guerre mondiale ». Vingtième siècle 98, no 2 (2008).

-Cook, Bernard A. Women and War: A Historical Encyclopedia from Antiquity to the Present. ABC-CLIO, 2006.

-Downs, Laura Lee. « Salaires et valeur du travail. L'entrée des femmes dans les industries mécaniques sous le sceau de l'inégalité en France et en Grande-Bretagne (1914-1920) ». Travail, genre et sociétés 15, no 1 (2006).

-Gatard, Marie, et Fabienne Mercier-Bernadet. D'une guerre à l'autre... Combats de femmes. L'esprit du livre. Images D'histoire. Sceaux, 2009.

-Gay, Victor. « The Legacy of the Missing Men: World War I and Female Labor in France Over a Century », 2018. (<https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-02523134>).

-Général de division Lesclé, François. « Lyon et sa région dans la grande guerre ».

(<http://www.farac.org/index.php/memoires-farac/premiere-guerre-mondiale-1914-1918/item/lyon-et-sa-region-dans-la-grande-guerre>).

-Jay, Marius-Paul. Une histoire singulière: Les fabrications d'armement entre Rhône et Loire. Atelier Aymara, 2021.

-Knibichler, Yvonne. « L'allaitement et la société ». Recherches féministes 16, no 2 (2003).

-L'arrière: en avant toute! Saint-Cloud: SOTECA, 2017. Site de lesfemmespendantlagrandeguerre!
« Les munitionnettes ». (<https://lesfemmespendantlagrandeguerre.jimdofree.com/les-femmes-à-l-arrière-du-front/les-munitionnettes/>).

-Llosa, Marie. « Le travail des femmes dans les usines de guerre de la France méridionale (1914-1918) ». Annales du Midi 120, no 262 (2008).

-Loez, André. Les 100 mots de la Grande Guerre. Que sais-je ? Paris : Presses universitaires de France, 2013.

———. « Liste des 100 mots ». Que sais-je ?, 2013.

-Lyon 14/18 - Les femmes au travail. (<https://www.calameo.com/read/0007557876eb1be6a119f>).

-Mann, Carol. Femmes dans la guerre (1914-1945): survivre au féminin devant et durant deux conflits mondiaux. Histoire. Paris : Pygmalion, 2010.

-Masson Frédéric. Les femmes et la guerre de 1914. Pages actuelles. Paris: Bloud et Gay, 1915.

-Morin-Rotureau, Évelyne. Combats de femmes 1914-1918, Les Françaises, pilier de l'effort de guerre. Mémoires. Paris : Autrement, 2004.

-Mortal, Patrick. Les armuriers de l'État: Du Grand Siècle à la globalisation 1665-1989. Presses Universitaires du Septentrion, 2020.

-Omnès, Catherine. « Les trois temps de l'emploi féminin: réalités et représentations ». L'Année sociologique 53, no 2 (2003).

-Perrot, Michelle. « Sur l'histoire des femmes en France ». Revue du Nord 63, no 250 (1981).

-Poirson, Martial. Combattantes, Une histoire de la violence féminine en Occident. Paris : Seuil, 2020.

-Thébaud, Françoise. « La guerre, et après ? » In Combats de femmes 1914-1918. Mémoires/Histoire. Paris : Autrement, 2004.

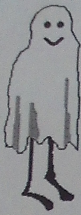
-Thébaud Françoise. Les femmes au temps de la guerre de 14. Petite bibliothèque Payot. Paris : Éditions Payot & Rivages, 2013.

-Zancarini-Fournel, Michelle. « Travailler pour la patrie ? » In Combats de femmes 1914-1918. Mémoires/Histoire. Paris: Autrement, 2004.

Annexes :

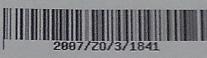
-ANNEXE 1 : UN FANTÔME D'UN DOSSIER DE PERSONNEL

AGAPÈ n° 43001



FANTÔME

DOSSIER DE PERSONNEL
2007/ZO/3/1841



2007/ZO/3/1841

Gisement : 220.03. [redacted]
Contenant : DD151 (carton 151)

Renseignements relatifs au dossier	
TYPE de DOSSIER	Dossier définitif (DD)
NOM	BORIAS
PRENOM	Antonia
DATE de NAISSANCE	26-05-1883
MATRICULE	5535
PRODUCTEUR	201 / LYON / ALN LYON

Sortie et retour du dossier	
Date de sortie	27-06-2022
Date de retour prévue	25-09-2022
Date de retour réelle	
Date de rappel	26-09-2022

Dossier sorti par : [redacted]

Destinataire du dossier	
DEPARTEMENT/SERVICE	SDL
NOM	[redacted]

Commentaires
Louise-Anne MOUILLEAU

27.06.2022 A

-ANNEXE 2 : EXTRAIT DU TABLEAU D'IMPORT ARCHIPEL

Id1	DE	ZN436	2014	Archives du Centre des hautes études de l'armement (CHEAR)	Les archives du Centre des hautes études de l'armement (CHEAR) ont fait l'objet de plusieurs versements entre 1997 et 2014 au Centre des Archives de l'Armement et du personnel civil (CAAPC). Ce classement établit la relation entre trois versements qui ont été inventoriés en 2001, 2018 et 2022. Le CHEAR est un organisme de formation et de réflexion qui relève de la Délégation générale de l'armement (DGA). Le CHEAR a organisé différentes sessions nationales et internationales qui ont données lieu à des conférences et des colloques. Cet établissement a aussi des liens avec des comités et organismes extérieurs ce qui est représenté dans ce fonds.	Fonds	FRSHD_NP_000052		
Id2	DE	ZN436	2014	Organisation, fonctionnement (1955-2008)	Articles : 2014 ZN 436/1-24	Subfonds	FRSHD_NP_000052		
Id3	DE	ZN436	2014	Historique	Articles : 2014 ZN 436/1-3	Series	FRSHD_NP_000052		
Id4	DE	ZN436/1	2014	Projet de création : décisions, photocopies, études, notes, documentation, inventaire.		File	FRSHD_NP_000052	01/01/1964	31/12/2003
Id5	DE	ZN436/2	2014	Création d'une histoire du Centre des hautes études de l'armement (CHEAR) : compte-rendu de groupe de travail, étude, photocopies (bordereaux, notes, décret, fiches, projets, décisions, comptes-rendus), répertoire numérique.		File	FRSHD_NP_000052	01/01/1955	31/12/2008
Id6	DE	ZN436/3	2014	Centre des hautes études de l'armement (CHEAR), organisation du concours de mémoire et constitution du dossier d'anniversaire des 40 ans : comptes rendus de réunions et missions, notes manuscrites, correspondance, programmes, documents de travail, fiches de lecture, bibliographie, extrait d'ouvrage, règlement du concours autobiographique, contrat, rapport d'étude, bordereaux, photocopies.		File	FRSHD_NP_000052	01/01/1969	31/12/2004
Id7	DE	ZN436	2014	Comités historiques	Articles : 2014 ZN 436/4-13	Series	FRSHD_NP_000052		
Id8	DE	ZN436	2014	Comité pour l'histoire de l'armement terrestre (COMHART)	Articles : 2014 ZN 436/4-5	RecordGrp	FRSHD_NP_000052		
Id9	DE	ZN436/4	2014	Création, fonctionnement, diffusion d'ouvrages : notes, correspondance, décisions, habilitations, disquette, annuaires, photocopies.		File	FRSHD_NP_000052	01/01/1987	31/12/2009
Id10	DE	ZN436/5	2014	Réunions : comptes-rendus.		File	FRSHD_NP_000052	01/01/1986	31/12/2009
Id11	DE	ZN436	2014	Comité pour l'histoire de l'armement (CHARME)	Articles : 2014 ZN 436/6-9	RecordGrp	FRSHD_NP_000052		
Id12	DE	ZN436/6	2014	Création du comité : notes, instructions, décisions, notes manuscrites, correspondance, CV, documentation, photocopies, télécopies, bordereaux d'envois, comptes rendus, restitution d'entretien, liste de membres, projet d'arrêtés, organigrammes.		File	FRSHD_NP_000052	01/01/1986	31/12/2005
Id13	DE	ZN436/7	2014	Organisation de réunions : projets, dossier de réunions, comptes rendus, programmes, documents de travail, études, ordres du jour, intervention, relevés de conclusions, liste des participants, photocopies.		File	FRSHD_NP_000052	01/01/1997	31/12/2006
Id14	DE	ZN436/8	2014	Organisation de groupes de préparation des travaux et participation à des clubs et associations liées au patrimoine de l'armement : documents de travail, comptes rendus de réunions, liste des comités d'histoire, télécopies, liste des participants, notes manuscrites, invitation, retranscription de séances, photocopies, lettres d'information, bulletin, correspondance, ordre du jour, instruction, extrait de thèse, extrait d'ouvrages.		File	FRSHD_NP_000052	01/01/1995	31/12/2004
Id15	DE	ZN436/9	2014	Dossier de candidatures : documentation, fiche de poste, CV, correspondance, bordereau d'envois, lettres de motivations.		File	FRSHD_NP_000052	01/01/2003	31/12/2004
Id16	DE	ZN436	2014	Documents de travail de l'ingénieur général de l'armement Jacques de LONGUEVILLE, conseiller aux affaires historiques de l'armement	Articles : 2014 ZN 436/10-13	SubGrp	FRSHD_NP_000052		
Id17	DE	ZN436/10	2014	Organisation du Centre d'étude de l'histoire de la défense (CEHD) (1995-1996) et colloques dont « La coopération européenne aéronautique et spatiale » (1995), création d'un service historique de l'armement de la Délégation générale pour l'armement (DGA) (1993-1996) et dossiers relatifs au fonctionnement du CHEAR.	Correspondance, notes manuscrites, notes, décisions, arrêtés, programmes, lettre de mission, rapports, photocopies du Journal Officiel, télécopies, comptes-rendus de réunions et séminaires, circulaires, liste des membres, études, photocopies d'archives et de coupures de presse, bordereaux d'envois, extraits d'ouvrages, publications, inventaire, instruction.	File	FRSHD_NP_000052	01/01/1996	31/12/1997
Id18	DE	ZN436	2014	Dossiers relatifs à l'histoire de l'armement.	Articles : 2014 ZN 436/11-13 Documentation, présentation, études, rapport annuel d'activité, bordereaux, tableaux d'effectifs, notes manuscrites, ordres du jour, arrêtés, schéma directeur, protocoles Défense, documents de travail, synthèse, plans, lettre de mission, notes, budgets, correspondance, CV, télécopies, fiches de postes, circulaires, fiches, compte-rendu de mission, photocopies d'ouvrages, rapport annuel, coupures de presse, bulletin d'informations, rapports, questionnaires, enquêtes, notes de lecture, disquette.	Other level	FRSHD_NP_000052		
Id19	DE	ZN436/11	2014	Dossier numéro 1		File	FRSHD_NP_000052	01/01/1996	31/12/1997
Id20	DE	ZN436/12	2014	Dossier numéro 2		File	FRSHD_NP_000052	01/01/1996	31/12/1997
Id21	DE	ZN436/13	2014	Documentation		File	FRSHD_NP_000052	01/01/1996	31/12/1997

-ANNEXE 3 : SALAIRE D'UNE OUVRIÈRE EN 1915

ATELIER DE CONSTRUCTION DE LYON

Le Chef du B. C. F.
Louise

Contrat d'embauchage temporaire

Je soussignée *Chirac Marie Louise* ^{N°} *3050* N° M° *5529 T*
née le *21* ^{de} *1894* accepte d'être embauchée temporairement
à l'Atelier de Construction de Lyon dans la profession de *ouvrière*
au salaire journalier de *trois* francs
pour être employé à des travaux de sa profession pour l'exécution des fabrications
exceptionnelles occasionnées par la guerre.

Je m'engage à quitter l'Etablissement sur un simple avis qui me sera
donné au moins huit jours à l'avance.

Je reconnais avoir été prévenu que le salaire journalier ci-dessus
indiqué est susceptible d'augmentation, mais qu'il peut également être réduit
dans les cas prévus par les dispositions réglementaires en vigueur et déclare
accepter ces conditions.

Je m'engage, en outre, à me conformer à toutes les prescriptions
ministérielles, à tous les règlements et consignes en vigueur à l'Etablissement.

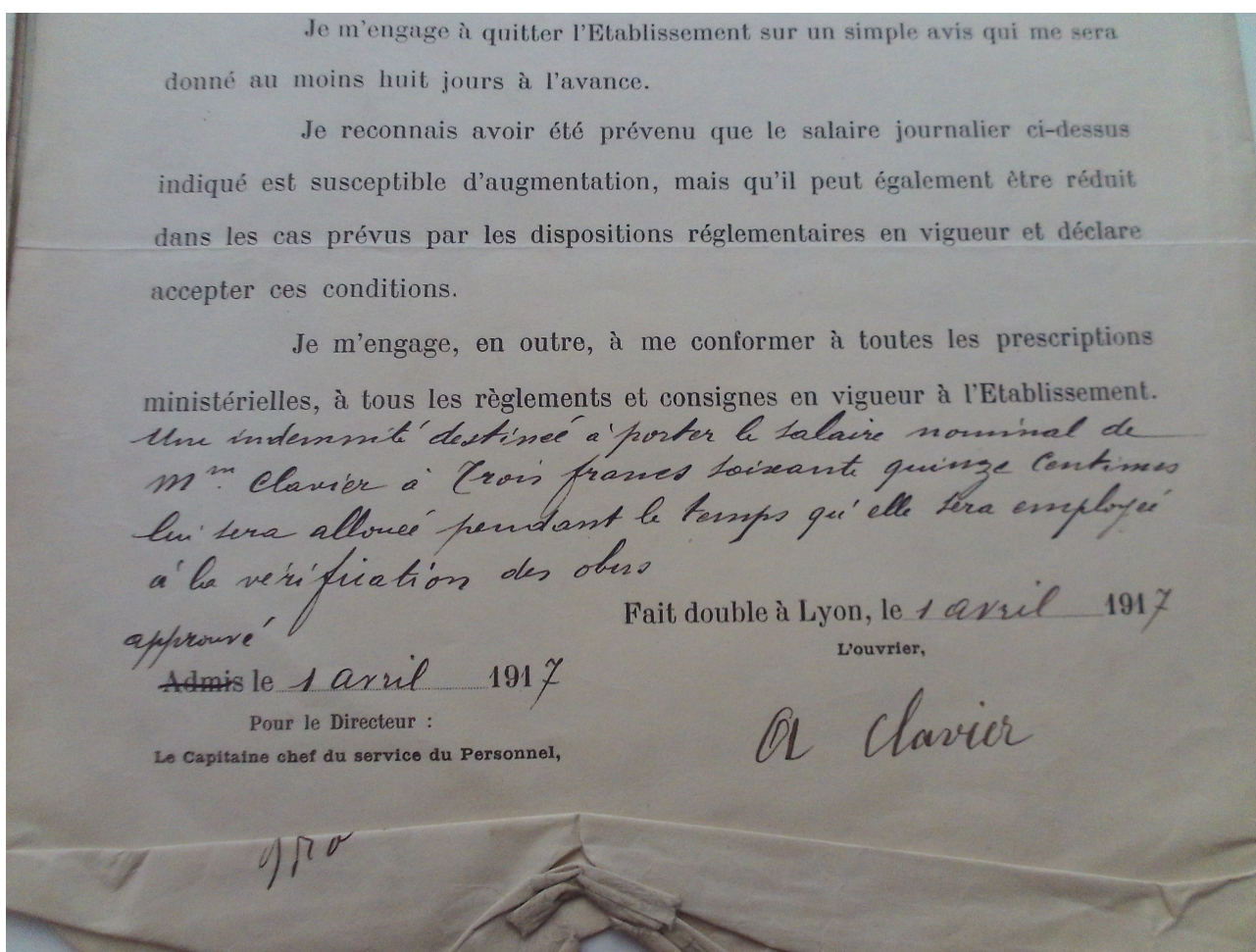
Admise le *28* juillet 1915.
Pour le Directeur :
Le Capitaine chef du Service du Personnel,

Fait double à Lyon, le *28* juillet 1915.
L'ouvrière
M. L. Chirac

J. Rouff

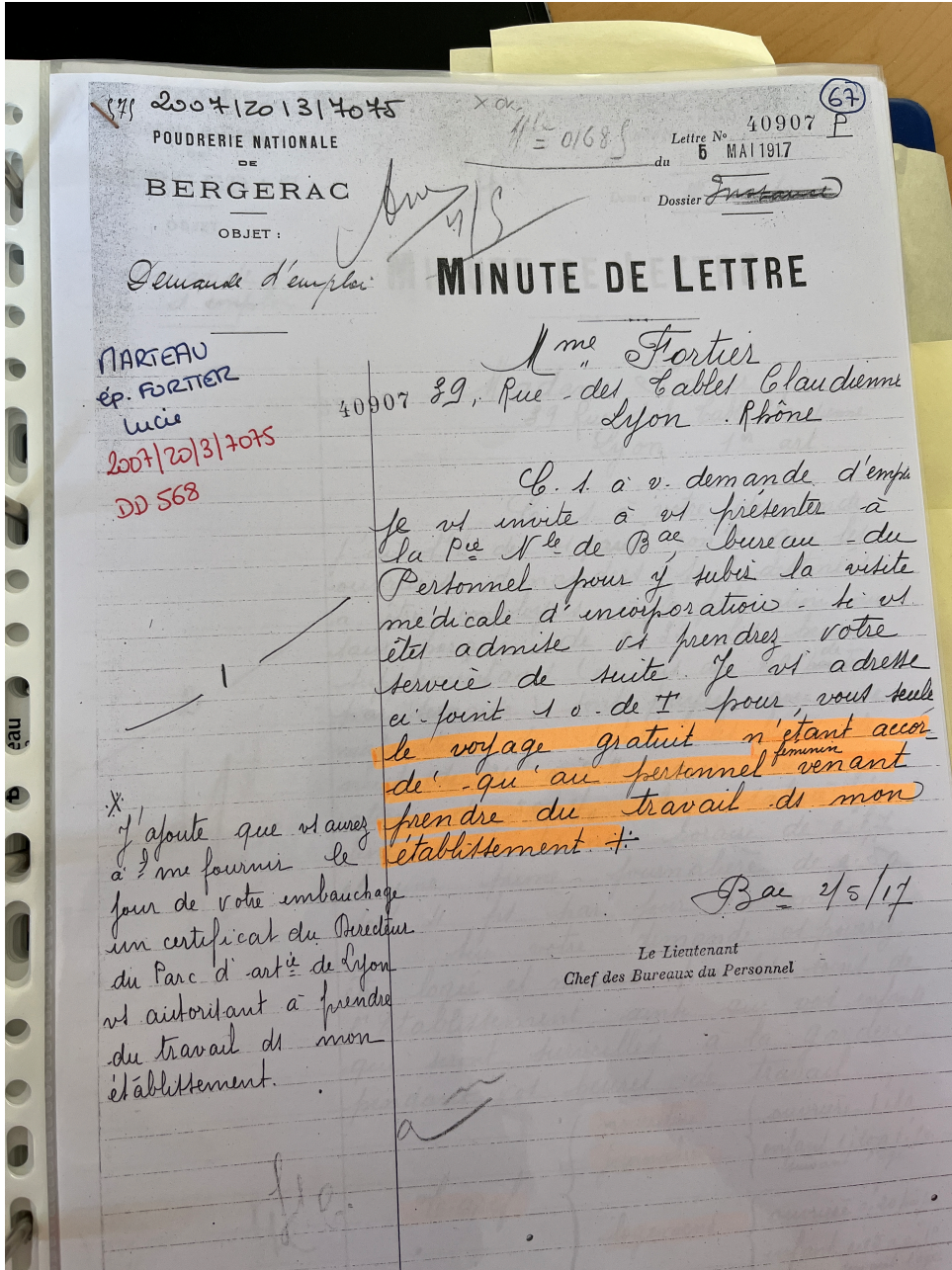
MINARM - Service historique de la défense, Châtelleraut, AP 229 AP 3.

-ANNEXE 4 : SALAIRE D'UNE OUVRIÈRE EN 1917



MINARM- Service historique de la défense, Châtellerault, AP 7437 AP 578.

« Une indemnité destinée à porter le salaire nominal de Mme Clavier à trois francs soixante quinze centimes lui sera allouée pendant le temps qu'elle sera employée à la vérification des obus. »



MINARM-Service historique de la défense, Châtelleraut, AP 7075 AP 568.

-ANNEXE 6 : JETON DE PRÉSENCE D'UNE OUVRIÈRE, JULIE BOYER FEMME PICHOT



MINARM-Service historique de la défense, Châtelleraut, AP 14326 AP 946.

-ANNEXE 7 : RELEVÉ DE PUNITIONS CONCERNANT JULIE BOYER FEMME PICHOT

ATELIER DE CONSTRUCTION DE LYON

Relevé des punitions concernant

M^{me} *Boyer Julie f. Pichot* N° M^o *4035*

DATES	NATURE	MOTIFS	OBSERVATIONS
20 Janvier 1917	Arrestement	Retard cote 2	2 ^e
26 - 27	"	"	1 ^{er}
27 - 28	"	1 heure	1 ^{er}
31 Janvier 1917	"	Retard cote 1	5
1 Mars 1917	- 2 f. de tra à J.R.	- " Retardataire de 10 minutes a adressé des propos insolites au planton du logement qui l'invitant, pour rentrer, a attendu l'heure réglementaire de 1 heure.	
1 ^{er} Mars 1917	Arrestement	Retard 1 heure	2 ^e
12 Mars 1917	- 5 f. de tra à J.R.	- Jours au travail en ligne état d'ivresse. a dû boire dans le courant de la nuit. a dormi à partir de 1 heure jusqu'à 4 heures a dû à ce moment être conduite à l'infirmerie.	
20 Mars 1917	Arrest.	Retard cote 1	6 ^e
14 avril 1917	Arrestement	- A laissé son jobon au tableau, à la fin de la séance du travail du 13-4-17	
3 Mai 1917	"	Retard cote 3	7
8 Mai 1917	1 f. tra S. B.	A laissé son jobon au tableau à la fin de la séance du 7 Mai matin	receder
9 Juin 1917	Arrestement	Retard 1 heure	3 ^e
27 juillet 1917	1 f. de tra à J.R.	- A laissé son jobon à la fin de la séance de travail le 27 juillet 1917	receder

MINARM-Service historique de la défense, Châtelleraut, AP 14326 AP 946.

-ANNEXE 9 : EXTRAIT DU REGISTRE MATRICULE EN 1918

VISA DE L'AGENT SPÉCIAL: _____

Circulaire N° 1
du 4 Janvier 1901

FEUILLET MATRICULE DES SERVICES

18 367 — LYON — IMP. L. DILLAND

Atelier de Construction de Lyon

Nom : <i>Sache</i>	Auxiliaire, le <i>1^{er} Février 1918</i>	N° matricule <i>4150</i>
Prénoms : <i>Aima, Frédéric</i>	Commissionné, le _____	Le Directeur : _____
Surnoms : <i>J. Marchal</i>		

ÉTAT CIVIL	RENSEIGNEMENTS SUR LES ENFANTS	
	PRÉNOMS	DATE DE LA NAISSANCE
Né(e) le <i>21 Août 1885</i> à <i>Faloute</i> canton d' <i>Nyon</i> département de <i>la Drôme</i> , résidant à <i>Faloute</i> canton de <i>Nyon</i> département de <i>la Drôme</i> Profession de <i>Ménagère</i> Filz de <i>Alfred</i> et de <i>Naud, Marie</i> domiciliés à <i>Faloute</i> département de <i>la Drôme</i> Mariée le <i>18 Mars 1909</i> à <i>Marchal, Victor, André</i> né(e) à <i>Pal d'Ojal</i> , le <i>7 Novembre 1882</i> , alors domicilié(e) à <i>Bouvières</i> , canton d' _____, département de <i>la Drôme</i> . Séparé de corps ou de bien le _____ Séparation prononcée contre _____ Veuf le _____ Divorcé le _____	<i>Georgette, Andrea</i>	<i>16 Décembre 1909</i>
CASIER JUDICIAIRE		

SERVICES MILITAIRES					
NUMÉRO du registre matricule du recrutement	CORPS	DATE de l'incorporation	DATE du renvoi dans les foyers	LIBÉRATION du service actif	GRADES Campagnes, blessures, ac p'éclat, citations, décora

MINARM-Service historique de la défense, Châtelleraut, AP 1086 AP 9.

MINISTÈRE DES ARMÉES
SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE
Centre des archives de l'armement et du personnel civil



ARCHIVES DU CENTRE DES HAUTES ÉTUDES DE L'ARMEMENT
**ORGANISATION ET TRAVAUX DU
CENTRE ET AUTRES COMITÉS**

1933 – 2009

SÉRIE 1D1

2014 ZN 436

Répertoire numérique n° 1117
Série 1D1

**Châtelleraut
février 2022**

ARCHIVES DU CENTRE DES HAUTES ETUDES DE L'ARMEMENT (CHEAR).

SHD, Châtelleraut, DE 2014 ZN 436
Version de mai 2022

page 2 sur 33

SOMMAIRE

Introduction	4
Sources complémentaires	7
Table des sigles	8
Ouvrages versés à la bibliothèque du CAAPC	9
Répertoire numérique	10
Table des matières.....	33

Introduction

1) Identification

Référence : FR SHD-CAAPC DE 2014 ZN 436

Analyse : Archives du Centre des hautes études de l'armement (CHEAr).

Dates de création des documents : 1933-2009.

Niveau de description : Dossier.

Importance matérielle du fonds : 11,6 mètres linéaires (90 cartons).

2) Contexte

Nom des producteurs :

Centre des hautes études de l'armement (CHEAr).

Historique :

Le Centre des hautes études de l'armement (CHEAr) est un organisme de formation et de réflexion qui relève de la Délégation générale de l'armement (DGA). Il s'adresse chaque année à une soixantaine de cadres supérieurs, hommes ou femmes, qui sont au milieu de leur carrière, ayant donc entre 35 et 50 ans. Qu'ils soient ingénieurs de la DGA, officiers des armées, cadres de l'industrie, hauts fonctionnaires civils, personnalités diverses, les auditeurs du CHEAr ont comme commune caractéristique d'exercer ou d'être appelés à exercer à court ou à moyen terme d'importantes responsabilités à la DGA, dans les armées ou dans la direction des entreprises auxquelles ils appartiennent. Cette formation est dispensée à temps partiel (trois demi-journées par semaine) ce qui permet aux intéressés de poursuivre leurs activités professionnelles. La durée de cette formation est d'environ 10 mois. Le centre a été créé le 22 juillet 1964 et a été dissous le 31 décembre 2009 pour être remplacé par l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN).

Le CHEAr a organisé différentes sessions nationales et internationales qui ont données lieu à des conférences et des colloques. Cet établissement a aussi des liens avec des comités et organismes extérieurs ce qui est représenté dans ce fonds.

Le centre a pour finalité de contribuer à l'amélioration des processus d'acquisition des armements par :

- la formation des cadres de haut niveau de la communauté armement, aux meilleurs méthodes, aux savoirs et savoir-faire les plus étendus, et aux savoir-être et

ARCHIVES DU CENTRE DES HAUTES ETUDES DE L'ARMEMENT (CHEAR).

aptitudes au travail en commun des principaux partenaires de l'armement, de l'industrie de défense et des états-majors français et étrangers ;

- l'acquisition et la diffusion de l'information dans les domaines de la défense sur les sciences, les technologies, la stratégie, l'économie, la finance et le social.

Le CHEAr publie des revues comme « l'armement » et la « revue scientifique et technique de la Défense ».

Historique de la conservation :

Les archives du CHEAr ont fait l'objet de plusieurs versements entre 1997 et 2014 au Centre des archives de l'armement et du personnel civil (CAAPC). Le centre de traitement d'archives, alors responsable de la gestion des archives de la Délégation générale pour l'armement (DGA), est rattaché au Service historique de la défense (SHD) en 2005. Ce fonds concernant les archives du Service historique de l'armement est donc naturellement destiné à être traité à Châtelleraut.

Modalités d'entrée :

Les documents ont été versés par le CHEAr le 14 octobre 2014 au Centre des archives de l'armement et du personnel civil (CAAPC).

3) Contenu

Présentation du contenu :

Le versement rassemble essentiellement la production des travaux du centre parmi laquelle les comptes rendus des différents colloques organisés par le CHEAr et ses comités historiques. Certains colloques (1964-2009) ont donné lieu à des publications d'ouvrages. Ce versement est constitué en grande partie de documents de travail liés à l'organisation des comités historiques.

Contexte historique :

La Délégation ministérielle pour l'armement (DMA), créée en 1961, se transforme en Délégation générale pour l'armement (DGA) en 1977. Le Centre des hautes études de l'armement (CHEAr) par l'intermédiaire de l'Ingénieur général de l'armement de LONGUEVILLE participe aux groupes de travail sur le sujet dont les comptes rendus de réunions sont présents dans le versement. De plus, la volonté de création d'un Service historique de l'armement au sein de la Délégation générale pour l'armement donne lieu à la création du CHEAr en 1964.

ARCHIVES DU CENTRE DES HAUTES ETUDES DE L'ARMEMENT (CHEAR).

Evaluation, tris et élimination, sort final :

Les documents en double ont été éliminés. Deux ouvrages ont été versés à la bibliothèque du CAAPC.

Classement :

Le fonds a été classé en fonction de l'organisation du CHEAR (DE 2014 ZN 436 1 à 24) et des travaux du centre et des comités (DE 2014 ZN 436 25 à 121).

4) Conditions d'accès et d'utilisation

Statut juridique et conditions d'accès :

La communication des documents s'effectue sur autorisation selon la législation en vigueur (Code du Patrimoine, art. L.213-1 à L.213-3) fixant les délais de communicabilité des documents et les possibilités de dérogation. Ce fonds comporte des archives relevant du secret de la défense nationale. Les documents concernés sont ceux ayant une cote marquée d'un « * ».

Conditions de reproduction :

La reproduction des documents s'effectue selon leur état de conservation. Il est possible d'obtenir des photocopies et des numérisations.

Langue et écriture des documents :

Français, anglais, allemand et japonais.

Caractéristiques matérielles :

Les documents sont pour la plupart en bon état.

ARCHIVES DU CENTRE DES HAUTES ETUDES DE L'ARMEMENT (CHEAR).

Sources complémentaires

Sources complémentaires dans le service d'archives

Archives du Centre des hautes études de l'armement (CHEAr) (1964-1998), répertoire
méthodique

AA 793 1D1, 2001

Plusieurs versements du CHEAr sont en attente de classement.

Table des sigles

- CHEAR : Centre des hautes études de l'armement
- DGA : Délégation générale pour l'armement
- DMA : Délégation ministérielle pour l'armement
- CHARME : Comité pour l'Histoire de l'armement
- COMAERO : Comité pour l'Histoire de l'aéronautique
- COMHART : Comité pour l'Histoire de l'armement terrestre
- DHAR : Département de l'Histoire de l'armement
- CEDOCAR : Centre de documentation de l'armement
- CAAPC : Centre des archives de l'armement et du personnel civil
- IGA : Ingénieur général de l'armement
- SHD : Service historique de la défense
- IHEDN: Institut des hautes études de défense nationale
- CEHD : Centre d'étude de l'Histoire de la défense
- CAA : Centre d'archives de l'armement
- DARH : Direction de l'administration et des ressources humaines

Ouvrages versés à la bibliothèque du CAAPC

- Allali, Jean-Pierre, *Les habits neufs de l'antisémitisme : Anatomie d'une angoisse*, Desclée de Brouwer, 2002, Lonrai.

- Tasseau, Jean-Pierre, *Du Vautour au Rafale : un voyage de 160 trimestres en aéronautique*, Témoignage, 2008, Toulouse.

Répertoire numérique

ORGANISATION, FONCTIONNEMENT (1955-2008)

HISTORIQUE

- DE 2014 ZN 436/1** Projet de création : décisions, photocopies, études, notes, documentation, inventaire .
1964-2003
- DE 2014 ZN 436/2** Création d'une histoire du Centre des hautes études de l'armement (CHEAr) : compte-rendu de groupe de travail, étude, photocopies (bordereaux, notes, décret, fiches, projets, décisions, comptes-rendus), répertoire numérique.
1955-2008
- DE 2014 ZN 436/3** Centre des hautes études de l'armement (CHEAr), organisation du concours de mémoire et constitution du dossier d'anniversaire des 40 ans : comptes rendus de réunions et missions, notes manuscrites, correspondance, programmes, documents de travail, fiches de lecture, bibliographie, extrait d'ouvrage, règlement du concours autobiographique, contrat, rapport d'étude, bordereaux, photocopies.
1969-2004

COMITÉS HISTORIQUES

Comité pour l'histoire de l'armement terrestre (COMHart)

- DE 2014 ZN 436/4** Création, fonctionnement, diffusion d'ouvrages : notes, correspondance, décisions, habilitations, disquette, annuaire, photocopies.
1987-2009
- DE 2014 ZN 436/5** Réunions : comptes rendus.
1986-2009

Comité pour l'histoire de l'armement (CHARME)

DE 2014 ZN 436/6 Création du comité : notes, instructions, décisions, notes manuscrites, correspondance, CV, documentation, photocopies, télécopies, bordereaux d'envois, comptes rendus, restitution d'entretien, liste de membres, projet d'arrêtés, organigramme.

1986-2005

DE 2014 ZN 436/7 Organisation de réunions : projets, dossier de réunions, comptes rendus, programmes, documents de travail, études, ordres du jour, intervention, relevés de conclusions, liste des participants, photocopies.

1997-2006

DE 2014 ZN 436/8 Organisation de groupes de préparation des travaux et participation à des clubs et associations liées au patrimoine de l'armement : documents de travail, comptes rendus de réunions, liste des comités d'histoire, télécopies, liste des participants, notes manuscrites, invitation, retranscription de séances, photocopies, lettres d'information, bulletin, correspondance, ordre du jour, instruction, extrait de thèse, extrait d'ouvrages.

1995-2004

DE 2014 ZN 436/9 Dossier de candidatures : documentation, fiche de poste, CV, correspondance, bordereau d'envois, lettres de motivations.

2003-2004

Documents de travail de l'Ingénieur général de l'armement Jacques de LONGUEVILLE, conseiller aux affaires historiques de l'armement

DE 2014 ZN 436/10 Organisation du Centre d'étude de l'histoire de la défense (CEHD) (1995-1996) et colloques dont «La coopération européenne aéronautique et spatiale » (1995), création d'un service historique de l'armement de la Délégation générale pour l'armement (DGA) (1993-1996) et dossiers relatifs au fonctionnement du CHEAr.

1993-1997

ARCHIVES DU CENTRE DES HAUTES ETUDES DE L'ARMEMENT (CHEAR).

Dossiers relatifs à l'histoire de l'armement.

DE 2014 ZN 436/11	Dossier numéro 1.	1996-1997
DE 2014 ZN 436/12	Dossier numéro 2.	1996-1997
DE 2014 ZN 436/13	Documentation.	1996-1997.

**ADMINISTRATION DU CENTRE DES HAUTES ÉTUDES DE L'ARMEME
(CHEAr)**

DE 2014 ZN 436/14 Organisation : laissez-passer, fax, notes, télécopies, notes manuscrites, correspondance, fiche de poste, documents de travail, comptes rendus de réunions, dossiers de candidatures, demande de prestation graphique, répertoire, interventions de séminaire, bordereaux d'envois, marchés, documentation, photocopies d'archives, coupures de presse, fiches, exposé.
1985-2003

DE 2014 ZN 436/15 Visite du Centre d'archives de l'armement (CAA), organisation : note, bordereaux d'envois, photocopies du *Journal Officiel*, instructions, catalogue des emplois nécessitant une décision d'admission aux informations classifiées, circulaires, décisions.
1962-1998

Comptabilité

DE 2014 ZN 436/16 Bilan comptable : documents comptables, notes, fiches, photocopies *Journal Officiel*, bordereaux d'envoi, arrêtés.
1989-1995

DE 2014 ZN 436/17 Établissement des frais de représentation : notes de service, bordereaux, fiches, documents comptables (factures, RIB, tableaux comptables, devis), relevés de décision de réunion, correspondance, notes manuscrites, télécopies, fiches de lecture, liste des participants, photocopies du *Journal Officiel*, télécopies.
1978-1997

ARCHIVES DU CENTRE DES HAUTES ETUDES DE L'ARMEMENT (CHEAR).

DE 2014 ZN 436/18 Documentation pour l'orientation du Centre des hautes études de l'armement et bilan comptable : notes, fiches, liste des participants, bordereaux d'envois, notes manuscrites, décisions, télécopies, documents comptables, disquette.
1998-2000

DE 2014 ZN 436/19* Attribution de bourses de recherche pour des projets de doctorats : correspondance, documents de travail, notes manuscrites, CV, projets de thèses, études, documentations, photocopies d'extraits d'ouvrages, dossiers de demandes de bourses, notices, chartes, télécopies, conventions, photocopies *Journal Officiel*, documents classifiés.
1997-2006

Relations avec la Direction de l'Administration et des Ressources Humaines (DARH)

DE 2014 ZN 436/20 Organisation de la conférence d'information et d'orientation (CIO) : disquettes, documentation, programme, notes de service, lettre d'information, vœux, études, publication, propositions, ordre du jour, fiches, intervention, présentation, télécopie, listes des participants.
1996-1998

DE 2014 ZN 436/21 Mise en place du projet « pilotage » par la Direction de la Gestion et de l'Organisation (DGO) : publications, bordereaux, notes de services, notes manuscrites, relevés de conclusions, procès verbal, projet d'instruction, documents comptables, correspondance, étude, photocopies, fiches, décisions.
1996-1998

DE 2014 ZN 436/22 Organisation de séminaires et direction : rapports, notes manuscrites, correspondance, documents de travail, présentation, extraits du *Journal Officiel*, extrait du plan d'action de la DGA, lettre de mission, notes de service, études, lettre de mission, télécopie, fiches, projet, arrêtés, questionnaires (synthèses de dépouillement).
1994-1996

- DE 2014 ZN 436/23** Recrutement pour les stages « Armées jeunesse » et dossiers de personnels : correspondance, CV, projets de thèses, relevés de notes, listes de publications, lettres de motivations, devis, télécopie, comptes-rendus de réunions, photocopies de *Journal Officiel*, présentation, demande de communication, inventaire, bordereau de livraison, listes de membres, documents comptables, notes de service, photocopies d'ouvrages, bulletin mensuel, documentation, hommages, études, disquette.
1986-2009
- DE 2014 ZN 436/24** Recrutement pour les stages « Armées jeunesse » : correspondance, CV, projets de thèses, relevés de notes, listes de publications, lettres de motivations, devis, télécopie, comptes rendus de réunions, photocopies de *Journal Officiel*, présentation, demande de communication, inventaire, bordereau de livraison, listes de membres, documents comptables, notes de service, photocopies d'ouvrages, bulletin mensuel documentation, hommages, études.
1986-2009

TRAVAUX

COLLOQUES, PUBLICATIONS, RÉUNIONS, RENCONTRES, SÉMINAIRES

Cycles de rencontres et d'information

- DE 2014 ZN 436/25** Les Jeudis du CHEAr, organisation de réunions des Jeudis des Hautes Etudes de l'Armement : notes de service, documents de travail, études, comptes rendus, liste des intervenants, invitation, conventions, rapports, notes manuscrites, documents comptables, biographie, fax, programme, factures, extraits de revues, articles.
1994-2004
- DE 2014 ZN 436/26** Centre des hautes études de l'armement, organisation de sessions dont la session V : conférence, études.
1968-1993

Actions de réflexion et de communication

- DE 2014 ZN 436/27** Organisation du projet Anti Char Rapide (ACRA) : comptes rendus, notes de service, décisions, bordereaux, fiches, photocopies de photographies, études, ouvrage, documentation, notes techniques, notice technique, correspondance.
1956-1997
- DE 2014 ZN 436/28** Publication de mémoires et thèses : projet de recherche, proposition de financement, CV, correspondance, documentation.
1998-2001
- DE 2014 ZN 436/29** Etude sur la communication des archives : textes de référence, documentation, photocopies, comptes rendus de missions, études, notes, dossier de recrutement.
1998-2000

ARCHIVES DU CENTRE DES HAUTES ETUDES DE L'ARMEMENT (CHEAR).

- DE 2014 ZN 436/30** Recherche sur Internet : ordre du jour, étude statistique, comptes rendus de réunion, copies d'écran, extrait d'ouvrage, bibliographie, notes manuscrites, tables des sigles, correspondance, autorisations, allocutions.
1989-2005
- DE 2014 ZN 436/31** Conception d'un Service historique de l'armement dont les archives de MAGNIEN : publications (Tome I et II), notes manuscrites, projet d'arrêté.
1995-1997
- DE 2014 ZN 436/32** Ecriture de biographies dont les ingénieurs généraux de l'armée BOILEAU et ASSENS : biographies, notes, documents de travail, notes manuscrites, photographies, tableaux, procès verbal, photocopies, décisions.
1948-1963
- DE 2014 ZN 436/33** Histoire de l'armement, recherches aux archives départementales réalisées par le comité pour l'histoire de l'armement (CHARME) : correspondance, photocopies, inventaires, bibliographies.
2002
- DE 2014 ZN 436/34** Comité pour l'histoire de l'armement (CHARME), participation aux études de la Délégation générale pour l'armement et autres organismes : listes de sigles, études, photocopies, liste de participants, comptes rendus, notes, évaluation de colloque, projet de campagne « fac », instruction sur la présentation des correspondances.
1999-2004
- DE 2014 ZN 436/35** Comité pour l'histoire de l'armement (CHARME), participation à différents colloques et séminaires dont « Histoire et patrimoine INDRET » et préparation pour l'exposition du centenaire de l'Entente Cordiale: programmes, liste des participants, correspondance, notes manuscrites, documents de travail, photocopies, télécopies, fax, illustration, documentation.
2003-2007

Délégation ministérielle pour l'armement (DMA) - Délégation générale pour l'armement (DGA), projet de refonte de la Délégation ministérielle pour l'armement (DMA) : dossiers.

Chantiers sur la réorganisation de la Délégation générale pour l'armement (DGA) : synthèses travaux, présentations, notes de service, relevés de conclusions, rapports, correspondance, études, extraits d'ouvrages, projet, fiches, publications, projet de loi, compte-rendu de convention, discours, liste des participants aux chantiers, photocopies, bordereaux d'envois.

DE 2014 ZN 436/36	Chantier 1.	1996
DE 2014 ZN 436/37	Chantiers 2 à 4.	1995-1997
DE 2014 ZN 436/38	Chantiers 5 à 10 et 12 à 13.	1995-1997
DE 2014 ZN 436/39	Chantier 11.	1996
DE 2014 ZN 436/40	Réforme de la DGA : notes de service, description de processus, comptes-rendus de réunions, présentation, notes manuscrites, extraits <i>Journal Officiel</i> , arrêtés, listes d'affectation, décrets, CD, demande de prestation graphique, organigrammes.	1996-2008
DE 2014 ZN 436/41	Proposition de réforme de la DGA : note de service, étude, fiches, présentations, relevé de conclusions, correspondance, devis, projet de loi, compte-rendu de convention, présentations, article, discours, fiche, lettre.	1995-1997
DE 2014 ZN 436/42	Etablissement de règles et normes d'écriture dans la correspondance de la Délégation générale pour l'armement : correspondance, documents de travail, bordereaux d'envoi, notes, études, télécopies, textes réglementaires, photocopies du <i>Journal Officiel</i> .	1981-1996

Colloques, journées scientifiques

- DE 2014 ZN 436/43** Colloque « Les circuits intégrés », mise en place : photocopies d'archives anciennes, fiches de lecture CAA, inventaire, correspondance, étude, note de service, bordereaux d'envois.
1957-2000
- DE 2014 ZN 436/44** Colloque « Mobilisation » du 26 au 28 novembre 2004, organisation : CD, cassettes audio, résumé des interventions, notes manuscrites, télécopies, programmes, bulletin d'inscription, documents de travail, interventions, devis, cahier des charges, tableaux de suivi, liste des participants, CV, extraits d'ouvrages, fiches de recherche, photocopies de photographies, bordereaux d'envois.
2001-2009
- DE 2014 ZN 436/45** Journées scientifiques Paul VIEILLE, organisation : études, photocopies, notes manuscrites, actes des journées scientifiques, CD, ouvrage, programmes, inscriptions, étude, documentation, résumé des interventions.
1984-2009
- DE 2014 ZN 436/46** Colloque « Vers l'Europe de l'Armement » du 20 octobre 2001 : rapport.
1999-2004
- DE 2014 ZN 436/47** Colloque « Poudrerie de Partchin en Iran » du 05 février 2001, préparation : transcription, notes manuscrites, documentation, correspondance, photocopies.
2000-2001
- DE 2014 ZN 436/48** Colloque « Coopération » des 27 et 28 février 2003, organisation : correspondance, notes de service, CV, programme colloque, résumé des interventions, actes, notes manuscrites, documents de travail, comptes-rendus de réunions, présentations, étude, extraits d'ouvrages, projet d'intervention, biographies, communiqué de presse, devis, cassettes audio.
2000-2004

ARCHIVES DU CENTRE DES HAUTES ETUDES DE L'ARMEMENT (CHEAR).

- DE 2014 ZN 436/49** Colloque « Armement, stratégie, nation. De Gribeauval à la force de frappe » du 18 au 19 janvier 2001, organisation : facture, télécopies, listes des participants, résumés des interventions, correspondance, programme, notes manuscrites, extrait d'ouvrages, CV, comptes rendus de réunions, documents de travail, programme, illustrations.
1999-2005
- DE 2014 ZN 436/50** Colloque « Bases et Arsenaux d'Outre-mer » du 22 au 23 mai 2000, organisation : études, correspondance, photographies, documents de travail, notes manuscrites, photocopies, diapositives, disquettes, présentations, fiches, bibliographies, résumé des interventions.
1999-2000
- DE 2014 ZN 436/51** Colloque « Versailles » des 12 et 15 novembre 1963, organisation : photocopies, notes manuscrites, notes, comptes rendus de colloque, rapports, enquêtes.
1962-1964
- DE 2014 ZN 436/52** Colloque « Système d'information et de communication (SIC) » du 29 mars 2001, organisation : disquettes, invitation, programme, correspondance, notes de service, liste des participants, biographies, comptes rendus de réunions, intervention, documents de travail, notes manuscrites, factures, présentations, extraits d'ouvrage, photocopies.
2000-2001
- DE 2014 ZN 436/53** Colloque « Japon », organisation : correspondance, catalogue d'exposition, documents en japonais, comptes rendus de réunion, notes manuscrites, CDs, télécopies, bordereau de livraison, devis, copies d'écran, bons de commandes, disquettes, plans, fiches, coupures de presse, études, documents de travail, photocopies.
2000-2004

ARCHIVES DU CENTRE DES HAUTES ETUDES DE L'ARMEMENT (CHEAR).

- DE 2014 ZN 436/54** Colloque « La Guerre électronique en France au XXe siècle », organisation : correspondance, documents de travail, études, interventions, invitations, notes de service, FAX, notes manuscrites, bordereaux, projet, biographies, présentation, CV, comptes rendus de réunions, carnet d'adresses, photographies, télécopies, extraits d'ouvrages, factures, fiches d'évaluation, devis, plaquette, photocopies, schémas, diapositives.
1999-2002
- DE 2014 ZN 436/55** Colloque « Les bases et arsenaux français », organisation et publication des actes : correspondance, devis, notes manuscrites, planches d'éditions, textes, télécopies, documents de travail, CV, bibliographie, biographies, photocopies.
2002-2003
- DE 2014 ZN 436/56** Comité pour l'histoire de l'aéronautique (COMAERO), participation à des rencontres et colloques : documentation, étude, compte rendu de conférence, dossier de presse, biographie, présentation, synthèse.
1985-2008
- Comité pour l'histoire de l'armement (CHARME) : « Les ingénieurs militaires et l'émergence d'une nouvelle industrie française de l'armement 1945-1960 » du 20 mai 1999.**
- DE 2014 ZN 436/57** Organisation : comptes-rendus, correspondance, notes de services, devis, disquettes invitation, biographies, interventions, liste des participants, factures, présentations, notes manuscrites, documents de travail, actes.
1998-1999
- DE 2014 ZN 436/58** Publication des actes : comptes-rendus, correspondance, notes de services, devis, disquettes, invitation, biographies, interventions, liste des participants, factures, présentations, notes manuscrites, documents de travail.
1999

Journées de l'Optronique du 16 mai 2002 et 23 janvier 2003.

DE 2014 ZN 436/59 Organisation : correspondance, études, cassettes, affiche, flyers, actes, réunions, comptes rendus, transparents, interventions, présentation, télécopies, fiches et notices techniques, photocopies, notes manuscrites.
1959-2003

DE 2014 ZN 436/60* Documentation classifiée (1958-1983) et non classifiée (1979-1989).

Centre d'études d'histoire de la défense (CEHD)

DE 2014 ZN 436/61 Colloque « Les débuts de la Ve République et les questions d'armement », organisation : comptes rendus de réunions, correspondance, notes manuscrites, télécopies.
1998-2002

DE 2014 ZN 436/62 Colloque « Les ingénieurs militaires et l'émergence d'une nouvelle industrie française de l'armement 1945-1960 », organisation : correspondance, documents de travail, listes de participants, études, télécopies, bordereaux, notes manuscrites, cahier des charges, documentation.
1997-2000

Publications

DE 2014 ZN 436/63 Annuaire Statistique de la Défense et des documents d'archives, création : annuaire, correspondance, télécopies, inventaire, notes manuscrites, documentation, programmes, photocopies d'archives, présentation, études, photographies, affiches, CV, dossiers de bourses doctorants, extraits de thèses, photocopies d'ouvrages.
1999-2009

ARCHIVES DU CENTRE DES HAUTES ETUDES DE L'ARMEMENT (CHEAR).

- DE 2014 ZN 436/64** Protocole Défense Culture, création : publication, notes, télécopies, documentation, bordereaux d'envois, étude, correspondance, maquette d'illustration, notes manuscrites, compte rendu de séance, programme, bulletin, dossier de candidature, questionnaire, fiche de synthèse, photocopie de coupure de presse, photographies.
1965-2005
- DE 2014 ZN 436/65** La revue « L'Armement », création : télécopies, photocopies, articles, pré-planning, notes manuscrites, correspondance, documentation, notes, décisions, bordereaux d'envois, rapports, fiches, comptes rendus.
1983-2005
- DE 2014 ZN 436/66** Projet d'un ouvrage sur les relations France-Japon : notes manuscrites, études, correspondance, bibliographie, comptes rendus de réunion, photocopies.
2003-2004
- DE 2014 ZN 436/67** « La Guerre électronique en France au XXe siècle », publication des actes : correspondance, documents de travail, études, interventions, invitations, notes de service, FAX, notes manuscrites, bordereaux, projet, biographies, présentation, CVs, comptes rendus de réunions, carnet d'adresses, ouvrages, photographies, programme, télécopie, liste des participants, allocutions, extraits d'ouvrages, factures, fiches d'évaluation, devis, plaquette, schémas, diapositives, actes de colloques, cd.
1998-2004
- DE 2014 ZN 436/68** Centre d'archives de l'armement et du personnel civil (CAAPC), publication organigramme DMA-DGA par Patrick EPINOUX : organigramme.
1999
- DE 2014 ZN 436/69** Lettre d'information du comité pour l'histoire de l'armement (CHARME), publication : correspondance, documentation, liste des destinataires, projet.
1997-2000

ARCHIVES DU CENTRE DES HAUTES ETUDES DE L'ARMEMENT (CHEAR).

DE 2014 ZN 436/70 « Premier travaux sur l'arme nucléaire » par l'Ingénieur général de l'armement BONNET, publication : ouvrage, documents de travail, notes manuscrites.

1999

Comité pour l'histoire de l'armement terrestre (COMHart) et Comité pour l'histoire de l'armement (CHARME)

DE 2014 ZN 436/71 Edition des travaux thématiques dont « L'histoire du laboratoire central de l'armement » : tomes 1-5 (1996-2003) et 7-9 (1999-2008).

DE 2014 ZN 436/72 Ouvrage « Une Histoire des Poudres entre 1945 et 1975 ».

2005

Documents de travaux d'ingénieurs militaires

DE 2014 ZN 436/73 Contribution au Tome 8 « Armes de moyen calibre » de l'Ingénieur général de l'armement BAILLY : cd, notes manuscrites, demandes de prestations, illustrations, études, correspondance.

2005-2008

DE 2014 ZN 436/74 Contribution de l'Ingénieur général de l'armement BRINDEAU : notes manuscrites, photocopies (archives, plans), exposé, illustrations, études, correspondance, documents de travail, synthèse, fiches, notices techniques, fascicule.

1960-2005

ARCHIVES DU CENTRE DES HAUTES ETUDES DE L'ARMEMENT (CHEAR).

- DE 2014 ZN 436/75** Contribution de l'Ingénieur général de l'armement DERAMOND à « L'Histoire de l'optique militaire (1945-1993) » : photocopies, correspondance, notes manuscrites, illustrations, documents de travail, notes, compte rendu de réunion, documentation, fiches.
1993-2008
- DE 2014 ZN 436/76** Contribution de l'Ingénieur général de l'armement DUFOUX au Tome 10 « l'histoire des structures : correspondance, notes manuscrites, études, photocopies, disquettes.
1986-1989
- DE 2014 ZN 436/77** Contribution de l'Ingénieur général de l'armement LESAVRE au Tome 8 « Armes de petit et moyen calibres » : études, correspondance, notes manuscrites, décisions, photocopies, iconographie, bordereaux d'envoi, plans.
1948-2004
- DE 2014 ZN 436/78** Contribution de l'Ingénieur général de l'armement MAREST à l'« Armement de gros calibres » : illustrations, photographies, notes manuscrites, études, photocopies, fiches, bordereaux, documentation, notes de services, comptes rendus, dossiers techniques, graphique.
1945-1991
- DE 2014 ZN 436/79** Contribution de l'Ingénieur général de l'armement MAREST « Armement de gros calibres » dont une étude sur l'artillerie : illustrations, photographies, notes manuscrites, études, photocopies, fiches, bordereaux, documentation, notes de services, comptes rendus, dossiers techniques, graphique, transparents.
1945-1995

ARCHIVES DU CENTRE DES HAUTES ETUDES DE L'ARMEMENT (CHEAR).

- DE 2014 ZN 436/80** Contribution de l'Ingénieur général de l'armement ASSENS dont une étude sur les radars : photocopies, notes manuscrites, illustrations, études.
s.d.
- DE 2014 ZN 436/81** Contribution de l'Ingénieur général de l'armement STAUFF pour le Tome 10 dont « Armements antichars » : notes manuscrites, études, illustrations, photographies, documentation, photocopies, correspondance.
1993-1994
- DE 2014 ZN 436/82** Contribution de l'Ingénieur général de l'armement ROBINEAU: photocopies.
s.d.
- DE 2014 ZN 436/83** Contribution de l'Ingénieur général de l'armement TOCHE : notes manuscrites, études, illustrations, photographies, photocopies, fascicules.
1989-1993
- DE 2014 ZN 436/84** Contribution de l'Ingénieur général de l'armement TAUZIN pour le Tome 9 « les armements de gros calibre » : notes manuscrites, études, illustrations, photographies, documentation, photocopies, correspondance, transparents, notices.
1955-2006
- DE 2014 ZN 436/85** Contribution de l'Ingénieur général de l'armement FAYOLLE : compte-rendu de conférence, études, documentation, mémorandum sur les problèmes d'armement terrestre, photocopies, photographies.
1968-1992

Comité pour l'histoire de l'aéronautique (COMAERO)

ARCHIVES DU CENTRE DES HAUTES ETUDES DE L'ARMEMENT (CHEAR).

DE 2014 ZN 436/86 Biographies de « grands pionniers de la recherche aéronautique » : études, listes. s.d.

DE 2014 ZN 436/87 Documentation pour publications dont « les missiles tactiques » par CARPENTIER : disquettes, documents de travail, notes manuscrites, études, extrait de publications, ouvrage, plan, dessins techniques d'avions, photographies, analyse, présentation, rapport de synthèse, photocopies. 2002-2009

Publication des actes des rencontres relatives au « demi siècle d'aéronautique en France », organisation : publications, correspondance, notes de service, documents de travail, études, document de synthèse, planches d'édition, photocopies de photographies, extraits d'ouvrages, présentations, affiches, comptes rendus de conférences, listes invités, programmes, invitations, bons de commandes, comptes rendus de réunions, projets, devis, notes, photocopies d'archives, liste des membres, débat (1997-2009).

DE 2014 ZN 436/88 2001-2004.

DE 2014 ZN 436/89 2005-2009.

Publication de l'ouvrage « Un demi siècle d'aéronautique en France »

DE 2014 ZN 436/90 « Un demi siècle d'aéronautique en France », « les avions civils », « l'électronique », « les missiles balistiques », « les missiles tactiques », « les équipements tomes 1 et 2 », « les avions civils tomes 1 et 2 » et « les moteurs ». 2003-2005

DE 2014 ZN 436/91 « Les armements aéronautiques », « les avions militaires tomes 1 et 2 », « études et recherches tomes 1 et 2 » et « les missiles à statoréacteurs: l'ASMP ». 2006-2009

DE 2014 ZN 436/92 Documents de travaux du Général
LEVEQUE : notes manuscrites, liste des
inscrits et participants aux 4eme Journées Paul
Vieille, chronologies, tableaux des titulaires
des principaux postes de responsabilité des
services et établissements de la DCAé de 1962
à 1995, fax, documents de travail, discours,
organigrammes, publication, maquette de
publication, photocopie d'extraits d'ouvrages,
extrait de thèse, CV, étude, photographies,
devis, facture, comptes rendus de rencontre.
1995-2006

Guide du chercheur, création : dossiers (1983-2004).

DE 2014 ZN 436/93 Regroupement d'archives : documents de
travail, notes manuscrites, documentation,
copies d'écran, correspondance, bordereaux
d'envois, contrat de travail, photocopie bottin
administratif, liste des comités du service
historique de la marine, inventaire, liste des
établissements de l'Armement terrestre,
photocopies du *Journal Officiel*.
1983-2004

DE 2014 ZN 436/94 Questionnaires dont « L'histoire dans les
établissements de l'armement » :
monographies, questionnaires, devis, notes de
service, listes des destinataires, fiches,
correspondance, notes manuscrites, études,
bordereaux d'envois, inventaires, plans de
guide, bibliographies, enquête, documents de
travail, documentation, annuaire, cadres de
classement, disquette, ouvrage, extraits
d'ouvrages, copies d'écran.
1996-2002

DE 2014 ZN 436/95 Fondation du projet et correspondance avec les
Archives Départementales : correspondance,
documents de travail, notes manuscrites,
photocopies, questionnaires, bibliographies,
études, bordereaux, tableaux, notes,
documentation, disquette, inventaires.
1998-2002

Délégation ministérielle pour l'armement (DMA) - Délégation générale pour l'armement (DGA), projet de refonte de la Délégation ministérielle pour l'armement (DMA) : publications.

- DE 2014 ZN 436/96** Préparation d'une « Histoire de la DMA » dont les groupes de travail « Naissance de la DMA » : documentation, photocopies, études, listes, notes manuscrites, bibliographies, disquettes, comptes rendus de réunions, présentations, *Journal Officiel*, procès verbaux, photographies, maquettes de publication, discours, télécopies.
1997-2002
- DE 2014 ZN 436/97** Préparation d'une « Histoire de la DGA » dont les groupes de travail « Naissance de la DMA » : documentation, photocopies, études, notes manuscrites, bibliographies, présentations, projet d'un dictionnaire historique de l'armement, *Journal Officiel*, bordereaux.
1997-2002
- DE 2014 ZN 436/98** Création d'un plan pour une Histoire de la DMA/ DGA : publications, documentations, études, photocopies du *Journal Officiel*, arrêtés, notes de service, listes de participants, présentations, correspondance, télécopies, demande de prestation, fiches, programme, photocopies.
1969-2002
- DE 2014 ZN 436/99** ISBN, établissement d'identifiants en collaboration avec la Bibliothèque nationale de France (BNF) : documentation, correspondance, bordereaux d'envois, photocopies d'ouvrages, télécopies, programmes, comptes rendus, copies d'écran, notes, notes de services, états d'avancement des études, documents comptables, demande d'ordre de mission, coupure de presse, carnet d'adresses, photocopies, liste des allemands au LRBA en 1946 et 1947.
1949-2005

DOCUMENTATIONS

DE 2014 ZN 436/100 Editions de thèses et mémoire : rapports finaux, projets, demande de financement, correspondance, fiches, plan de thèse, historique, questionnaires, photocopies, cv.
1997-2007

DE 2014 ZN 436/101 Comptes rendus annuels du Service Central des commandes.
1978-1988

Documentation pour publications

DE 2014 ZN 436/102 Dossier numéro 1 dont « Documents électroniques » : ouvrages, photocopies, budget, rapports, inventaire, catalogue, notes manuscrites, graphiques, notes, études, comptes rendus, rapport d'essais.
1955-2003

DE 2014 ZN 436/103 Dossier numéro 2 : rapports, ouvrages, intervention du délégué de la délégation général pour l'armement, synthèse, loi.
1968-2004

DE 2014 ZN 436/104 Dossier numéro 3 : ouvrages, rapport de groupe de travail, étude, revues, bulletins, lettres d'information, rapport de conférence.
1942-2001

DE 2014 ZN 436/105 Dossier numéro 4 : documentation, études, prospectus, programmes, fax, coupure de presse, télécopies, disquette, demande de prestation.
1999-2001

DE 2014 ZN 436/106 Dossier numéro 5 : notes, études, photocopies, bulletin, retranscription, procès verbal, fiches, bordereaux d'envois, photographies, graphiques, programme de recherche.
1944-2015

ARCHIVES DU CENTRE DES HAUTES ETUDES DE L'ARMEMENT (CHEAR).

- DE 2014 ZN 436/107** Production audio visuelle des différents comités, enregistrement de colloques et publication d'ouvrages : VHS, cd, cassettes audio.
2003-2007
- DE 2014 ZN 436/108** Production des différents comités, publication d'ouvrages : cd, disquettes.
2000-2009
- DE 2014 ZN 436/109** Exposition photographique France-Japon, illustration : photographies et reproduction de photographies.
2003

Dons

- DE 2014 ZN 436/110** Ecole nationale supérieure du Génie maritime : publications (guides, études).
1964-1978
- DE 2014 ZN 436/111** Amis du patrimoine de l'Armement de Bourges : statuts, correspondance, documentation, bulletins, dossier de préparation à la création du Musée de l'Armement de Bourges.
1994-2004

ARCHIVES ORALES

- DE 2014 ZN 436/112** Collecte de témoignages oraux sous la forme d'interviews des ingénieurs principaux de la Délégation générale pour l'armement (DGA) : correspondance, interventions, études, listes de personnalités, notes manuscrites, cahier des charges, tableaux d'entretiens, notes, questionnaires, notes de services, dossier d'interview, photocopies, CV, télécopies, fiches, contrats d'enregistrement, programme, ouvrage, conventions, protocoles de travail, compte-rendu (séminaire, réunion, interviews), inventaire, facture, bordereaux, bibliographie.
1955-2004

ARCHIVES DU CENTRE DES HAUTES ETUDES DE L'ARMEMENT (CHEAR).

- DE 2014 ZN 436/113** Collecte : disquettes, cassettes audio, coupures de presse, retranscription d'entretiens, notes de service, correspondance, chronologie, notes, index, biographies, conditions de communicabilité, dossier préparation entretiens audio, notes manuscrites, photographie, études, comptes rendus de réunion, documentation, photocopies, contrat, tableaux d'enquêtes orales.
1948-2001
- DE 2014 ZN 436/114** Entretien oral de l'Ingénieur Général de l'armement ASSENS par l'Ingénieur Général de l'armement CREMIEUX, retranscription : biographie, tableau d'entretien.
1999-2000

Service des poudres

Don du musée des poudres : catalogue des chargements, rapports, bordereaux, projet de la Poudrerie Nationale de Bergerac, listes engins et personnels, documents de travail, compte rendu d'activité, bilans, classeurs (plan général du service des poudres).

- DE 2014 ZN 436/115** Classeurs 0 à 4.
1939-1977
- DE 2014 ZN 436/116** Classeurs 10 à 25, 30 à 59, 60 à 64 et 65 à 68.
1939-1977
- DE 2014 ZN 436/117** Ecole d'application des Poudres : cours (1930-1953), conférences (1945-1950) et traductions pour le comité scientifique des Poudres (1910-1950).
- DE 2014 ZN 436/118** Poudreries : Bergerac (1941), Angoulême (1941-1966), Sevrans-Livry (1958), contrôle général des armées : rapports sur les poudres (1966-1969), société nationale des poudres et explosifs (1977), compte rendu d'activité et bilan du service des poudres (1968).

Etudes particulières (1933-1956)

- DE 2014 ZN 436/119** « Pilage du coton-poudre »,
« cristallographique des pentanitrates »,
« les explosifs et explosifs
d'amorçage », « stabilisation des
nitrocelluloses »,
« nitrohydroxyethylcelluloses »: essais,
notes techniques, notes manuscrites,
études, correspondance, graphiques,
bulletins d'analyses, tableaux de
données thermochimiques de poudres. 1933-1953
- DE 2014 ZN 436/120** « Nitration par l'acide nitrique »,
« nitration des pâtes de bois » : études,
notes, notes manuscrites, photocopies,
notes techniques. 1953-1954
- DE 2014 ZN 436/121** Comptes rendus de missions. 1951-1960

ARCHIVES DU CENTRE DES HAUTES ETUDES DE L'ARMEMENT (CHEAR).

Table des matières

ORGANISATION, FONCTIONNEMENT (1955-2008).....	p.10
Historique.....	p.10
Comités historiques.....	p.10
Administration du Centre des hautes études de l'armement (CHEAr).....	p.12
TRAVAUX.....	p.15
Colloques, publications, réunions, rencontres, séminaires.....	p.15
Documentations.....	p.29
Archives Orales	p.30